2020-2021
Master 1 Archives

Les mutations du profil de l'archiviste diocésain et sa professionnalisation depuis les années 1970

L'exemple des archives diocésaines du Mans

Alexis Hamelin

Sous la direction de M. Patrice Marcilloux

Membres du jury
Patrice Marcilloux | Professeur des universités en archivistique (Université d'Angers)
Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférences en archivistique (Université d'Angers)

FORMATION ARCHIVES ANGERS

Soutenu publiquement le :
04 juin 2021

UA
FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

2020-2021
Master 1 Archives

Les mutations du profil de l'archiviste diocésain et sa professionnalisation depuis les années 1970

L'exemple des archives diocésaines du Mans

Alexis Hamelin

Sous la direction de M. Patrice Marcilloux

Membres du jury
Patrice Marcilloux | Professeur des universités en archivistique (Université d'Angers)
Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférences en archivistique (Université d'Angers)

FORMATION ARCHIVES ANGERS

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

Soutenu publiquement le :
04 juin 2021

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français : http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, M. Patrice Marcilloux, qui, par son écoute et ses conseils avisés, m'a permis de concrétiser ce nouveau projet de recherche.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions lors des entretiens. À l'Association diocésaine du Mans, je pense à Mgr Yves Le Saux, évêque du Mans ; au père Paul Antoine Drouin, vicaire général ; à Bruno de Labarthe, économe diocésain ; à Aude Pégis, chancelier de l'évêché ; à Marie Pitette, archiviste diocésaine, qui m'a également accueilli à de nombreuses reprises aux archives ; à Antoine Hamerel et Solange Biard à la bibliothèque diocésaine.

Mes remerciements vont aussi à Gilles Bouis, président de l'Association des archivistes de l'Église de France et archiviste diocésain à Nice, pour avoir pris de son temps pour me parler de son travail.

Je n'oublie pas Audrey Cassan et Véronique Bontemps, respectivement archivistes diocésaines à Arras et à Nantes, ni Brigitte Waché qui, par leurs témoignages, ont enrichi ce travail.

Merci également à Nicolas Daroux au Centre national des archives de l'Église de France pour son accueil et sa réactivité qui ont facilité mes recherches sur place et à distance.

Que mes camarades de promotion et mes amis soient également remerciés.

Que mes parents et ma famille trouvent ici ma reconnaissance et mes plus vifs remerciements pour m'avoir soutenu dans cette nouvelle année d'études. Sans eux, ce travail n'aurait pas pu aboutir.

Sommaire

SOMMAIRE 7

TABLE DES ABREVIATIONS 9

INTRODUCTION 11

L'ARCHIVISTE DIOCESAIN A UN TOURNANT DE SON EVOLUTION 15

1. La génération des prêtres et sœurs archivistes 16
2. L'Association des archivistes de l'Église de France, un acteur majeur dans la formation des archivistes 22
3. Mobiliser les réseaux nationaux en faveur de la formation des archivistes ... 31

CONCLUSION DE L'ETAT DES CONNAISSANCES 35

BIBLIOGRAPHIE 37

ÉTAT DES SOURCES 42

L'ARCHIVISTE DIOCESAIN ET LA PROFESSIONNALISATION D'UN SERVICE D'ARCHIVES : FONCTIONNEMENT, ATTENTES ET ENJEUX 59

1. Un service en pleine évolution 60
2. Être archiviste diocésain 67
3. Les archives diocésaines et ecclésiastiques, un modèle d'archives communautaires ? 77

CONCLUSION DE L'ETUDE DE CAS 83

CONCLUSION GENERALE 85

ANNEXES 87

TABLE DES FIGURES 117

TABLE DES MATIERES 119

Table des abréviations

AAEF : Association des archivistes de l'Église de France

AAF : Association des archivistes français

AHDM : Archives historiques du diocèse du Mans

BDM : Bibliothèque diocésaine du Mans

CLGA : *Canadian Lesbian and Gay Archives*

CNAEF : Centre national des archives de l'Église de France

DAF : Direction des archives de France

SIAF : Service interministériel des Archives de France

Introduction

À la lecture du droit canonique, les archives de l'Église catholique doivent faire l'objet d'une attention particulière comme en témoigne également le contenu de la lettre circulaire *La fonction pastorale des archives ecclésiastiques* publiée par la commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église en 1997. Dès le second paragraphe, elle indique que « les archives sont, en quelque sorte, le lieu de la mémoire des communautés chrétiennes et un facteur culturel au service de la nouvelle évangélisation[1] ». Plus loin, elle ajoute que « les autorités compétentes doivent confier la direction des archives ecclésiastiques à des personnes particulièrement qualifiées », c'est-à-dire des « personnes expertes et capables[2] ».

Si l'intérêt de conserver ces archives fait l'objet d'un véritable consensus, les moyens mis en œuvre dans ce but au sein des diocèses semblent nuancer ce propos. Dans son étude réalisée en 2013 sur les archives diocésaines de la province ecclésiastique de Rennes, Clémentine Dumas en arrivait à la conclusion qu'« il n'existe pas d'instance dirigeante, ni de consignes générales, qui permettraient un contrôle global de la gestion des archives catholiques, y compris des archives diocésaines ». Elle précise qu'« il n'y a donc pas d'homogénéité dans le fonctionnement des services, y compris à l'échelle d'une province ecclésiastique[3] ». Si elle s'intéresse ici au fonctionnement et aux moyens mis à disposition des archivistes diocésains pour assurer leur travail, l'enjeu de notre sujet est plutôt d'étudier les mutations du profil de l'archiviste diocésain et sa professionnalisation depuis les années 1970, décennie durant laquelle plusieurs services d'archives ont été créés[4] tout comme l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF) en 1973. Ce travail s'inscrit ainsi en complémentarité directe avec les recherches menées par d'autres archivistes ou chercheurs qui, toutefois, n'ont pas focalisé leur attention sur les archivistes diocésains dans leur singularité. Par exemple, le premier congrès national des archivistes communaux de 1983 s'intéresse au rôle joué par ces derniers et aux relations qu'ils entretiennent avec la société[5], tout comme le 2e symposium en archivistique de l'université de Montréal de 1994 avait comme sujet « La mission de l'archiviste dans la société »[6]. De même, si nous nous intéressons à la revue de l'Association des archivistes français, *La Gazette des*

---

[1] Francesco MARCHISANO, *Lettre circulaire « La fonction pastorale des archives ecclésiastiques »*, Cité du Vatican, Commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église, 1997, p. 5.

[2] *Ibid.*, p. 30-31.

[3] Clémentine DUMAS, *Les archives diocésaines : le cas de la province ecclésiastique de Rennes*, mémoire de Master 1 Archives soutenu en 2013 à l'université d'Angers sous la direction de Patrice MARCILLOUX, p. 53, [en ligne], disponible sur Dune, [http://dune.univ-angers.fr/documents/dune697].

[4] À titre d'exemples, les services des archives diocésaines d'Arras (1971 – chanoine Léon Berthe), du Mans (1976 – abbé Frédéric Lemeunier), de Tarentaise (1976 – abbé Marius Hudry), d'Agen (1978 – abbé Michel Lazare), de Troyes (1979 – abbé Joseph Zirnhelt) et de Coutances (1980 – abbé Georges Couppey) en font partie. Ceci ne veut pour autant pas dire qu'il n'y avait pas un prêtre ou une religieuse qui s'occupait auparavant de gérer les archives de l'évêché en plus d'être secrétaire comme nous le montrerons en détail dans notre étude de cas.

[5] Direction des Archives de France, *L'archiviste dans la cité. Actes du premier congrès national des archivistes communaux de Grenoble les 18-19 mai 1983*, Paris, Archives nationales, 1984, 93 p.

[6] *La mission de l'archiviste dans la société. Actes du 2e symposium en archivistique de l'Université de Montréal les 8 et 9 avril 1994*, Montréal, Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique, 1994, 245 p.

archives, des articles abordant les archives religieuses en France y ont été occasionnellement publiés. En attestent ceux sur les archives de l'Église catholique, protestante et des institutions juives publiés en 1962[7], tout comme le numéro spécial de 1994 consacré aux archives religieuses et à la recherche historique[8] ou d'autres encore publiés par Charles Molette[9] ou des historiens[10]. L'angle d'approche de ces publications se concentre toutefois sur l'histoire et la présentation de ces fonds d'archives.

Aucune étude n'est donc venue à ce jour interroger le rôle joué par l'archiviste diocésain et l'évolution de cette profession dans le temps. En effet, depuis les années 1970, le profil de l'archiviste diocésain a considérablement évolué alors qu'un contexte particulier hérité des années 1960 permet de mettre en perspective ces évolutions. En effet, selon Brigitte Waché, plusieurs facteurs permettent d'expliquer « l'intérêt renouvelé pour les archives ecclésiastiques et religieuses » à partir de cette décennie. D'une part, l'Église a engagé un processus de redécouverte de son histoire et de son identité pour faire face à « la prise de conscience de la déchristianisation et de l'urgence d'un "effort missionnaire", puis par suite des nécessités de l'*aggiornamento* postérieur au concile Vatican II[11] », c'est-à-dire la nécessité pour l'Église de s'adapter aux réalités qui sont celles de la société contemporaine. D'autre part, ce regain d'intérêt pour les archives ecclésiastiques s'explique par le développement des travaux universitaires en histoire religieuse et en sociologie religieuse. C'est pourquoi le premier cadre de classement pour les archives diocésaines est créé en 1961 en France, tandis que Jacques Gadille publie son *Guide de archives diocésaines françaises* en 1971 qu'il considère être un « premier inventaire » qui « permettrait d'abord d'ouvrir des voies à la recherche » et « de favoriser l'établissement et la publication de véritables inventaires[12] ». Cette situation est toutefois parfaitement nuancée par Charles Molette en 1981 car il estime alors que ce regain d'intérêt « met encore mieux en lumière les lacunes des fonds ecclésiastiques et religieux » et « paradoxalement […] à l'heure où le rôle ecclésial et social de l'archiviste ecclésiastique et religieux prend un relief plus exigeant et croissant, voilà que les conditions requises pour assurer la constitution, l'engrangement, la gestion et la consultation des archives se heurtent à des

---

[7] Guy DUBOSCQ, « Les archives de l'Église catholique en France depuis la Révolution française. I : Archives diocésaines et paroissiales », *La Gazette des archives*, n° 39, 1962, p. 141-150 ; Bernard MAHIEU, « Les archives de l'Église catholique en France depuis la Révolution française. II : Archives des communautés », *La Gazette des archives*, n° 39, 1962, p. 151-162 ; Jean SABLOU, « Les archives des Églises protestantes en France depuis la Révolution française », *La Gazette des archives*, n° 39, 1962, p. 163-176 ; Gilbert CAHEN, « Les archives des institutions juives en France depuis la Révolution française », *La Gazette des archives*, n° 39, 1962, p. 177-182.

[8] *Archives religieuses et recherche historique (études rassemblées à l'occasion de stages organisés par la Direction des archives de France, Paris 13-16 octobre 1992 et 7-10 décembre 1993)*, *La Gazette des archives*, n° 165, 1994, 281 p.

[9] Charles MOLETTE, « Problèmes de sources archivistiques et histoire religieuse en France », *La Gazette des archives*, n° 90, 1975, p. 167-183.

[10] Brigitte WACHE, « Institutions ecclésiastiques, Archives et histoire religieuse : le cas du catholicisme », *La Gazette des Archives*, n° 165, 1994, p. 184-186.

[11] B. WACHE, *Initiation aux sources archivistiques de l'histoire du catholicisme français*, Lyon, Université Lumière – Lyon II, 1992, p. 7.

[12] Jacques GADILLE, *Guide des archives diocésaines françaises*, Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, 1971, p. 7-8.

difficultés réelles[13] ». Lorsque, vingt ans plus tard, Félicien Machelart parle encore du « pessimisme qui a marqué les dernières années du XXe siècle[14] », il faut prendre en compte le fait que les archives diocésaines et paroissiales, malgré ce regain d'intérêt, sont demeurées dans des situations de conservation matérielle parfois alarmantes.

Aux prêtres et religieuses chargés d'organiser ces services d'archives est ainsi venu se substituer, sur un rythme qui s'est accéléré depuis peu, des archivistes formés à l'université, souvent diplômés. À l'heure actuelle, selon les chiffres communiqués par l'AAEF, 65% des archivistes diocésains sont ainsi des laïcs dont 80% sont salariés et 20% bénévoles[15]. Comment cette professionnalisation se poursuit-elle aujourd'hui ? Comment expliquer le besoin de professionnalisation ressenti par les archivistes eux-mêmes bien avant l'arrivée de ces professionnels ? En quoi l'AAEF répond-elle aussi à ce besoin et par quels moyens ? Retenu comme étude de cas, le service des archives historiques du diocèse du Mans est actuellement en relative évolution car une archiviste laïque formée à l'université vient d'en prendre la direction à temps plein début 2020. Il est ainsi tout à fait intéressant d'étudier ce service d'archives en cours de professionnalisation. L'originalité de notre démarche réside, d'une autre manière, par l'approche pluridisciplinaire retenue pour effectuer cette étude. En effet, si l'approche historique nous permet d'étudier plus précisément la chronologie de l'évolution de cette professionnalisation, les thèses des sociologues travaillant sur la sociologie des professions vont nous aider à définir ce qui donne corps à cette profession. Les archivistes diocésains réunis sous l'égide de l'AAEF se considèrent-ils comme un groupe uni ? En quoi les notions de la licence et du mandat définies par le sociologue américain Everett C. Hugues transparaissent-elles dans le discours tenu par ces archivistes ? Quel(s) rôle(s) pensent-ils remplir vis-à-vis de leurs collègues de l'association diocésaine et inversement ?

Pour mener à bien notre enquête, nous nous sommes en premier lieu attachés à étudier le bulletin de l'AAEF dans son intégralité. En second lieu, nous avons centré notre attention sur le dépouillement d'une partie des archives de l'AAEF relatives notamment à l'organisation du stage d'archivistique spécialisée. En complément, un entretien a été réalisé avec Gilles Bouis, président de l'AAEF, pour mieux comprendre le rôle joué par cette association à l'heure actuelle. En troisième lieu, dans le cadre de notre étude de cas, nous avons réalisé une série d'entretiens oraux avec plusieurs responsables de l'association diocésaine du Mans dont l'évêque du Mans, Mgr Yves Le Saux, et avec l'archiviste diocésaine actuellement en poste. Les informations récoltées nous permettent de définir plus précisément la place du service des archives historiques aujourd'hui dans l'association diocésaine, tandis que les archives du service documentent son histoire. Cette collecte de témoignages oraux s'est, enfin, étendue à deux autres services diocésains, à savoir ceux d'Arras et de Nantes respectivement dirigés par Audrey

---

[13] C. MOLETTE, « La conservation des archives de l'Église catholique en France », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, supplément au n° 15, janvier-mars 1981, p. 7.
[14] Félicien MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 56, automne 2001, p. 1.
[15] « L'archiviste ecclésiastique », [en ligne], disponible sur le site internet de l'Association des archivistes de l'Église de France, consulté le 05/04/2021, [https://www.aaef-asso.fr/l-archiviste-ecclesiastique].

Cassan et Véronique Bontemps. Leur profil a particulièrement retenu notre attention car, formées à l'université, elles sont à la tête de leur service depuis une dizaine d'années. Le recul qu'elles ont sur leur expérience nous permet ainsi de mieux appréhender la professionnalisation du service diocésain du Mans.

L'état des connaissances qui structure notre première partie s'attache particulièrement à étudier la génération des archivistes qui étaient avant tout des prêtres ou des religieuses au service de leur Église. Comment définir cette génération ? Comment vivaient-ils leur expérience en tant qu'archiviste et quel(s) rôle(s) entendaient-ils remplir en tant que tel ? N'ayant pas suivi, pour la majorité d'entre-eux, une formation en archivistique, nous analyserons les moyens mis en œuvre par l'AAEF pour répondre à cette demande et en quoi l'offre de formation tend aujourd'hui encore à se renouveler. Dans un second temps, notre étude de cas interrogera les mutations qui sont au cœur de notre sujet à l'échelle du diocèse du Mans depuis la création du service des archives historiques en 1976. La laïcisation et la professionnalisation de ce service sont caractéristiques des évolutions que connaissent nombre de services diocésains en France. Enfin, nous tenterons d'apporter quelques pistes de recherche pour savoir s'il est possible de considérer les archives de l'Église comme des archives communautaires. Si leur spécificité est reconnue et établie, est-il possible de la caractériser en tant que tel ?

L'archiviste diocésain à un tournant de son évolution

Il est indéniable que, depuis les années 1970, un important mouvement de renouvellement de la profession des archivistes diocésains s'est développé et se poursuit aujourd'hui. Les instances dirigeantes de l'Église catholique en France font d'ailleurs écho à cette évolution et en sont pleinement conscientes. En atteste un article publié par la Conférence des évêques de France dans lequel, à l'idée reçue selon laquelle « les archives de l'Église sont poussiéreuses et gérées par des prêtres retraités », il est répondu : « Vrai et Faux : Les archives des diocèses peuvent être gérées par des prêtres retraités mais il y a également beaucoup de jeunes archivistes ! De plus en plus, les services se dotent d'équipement professionnel pour conserver les archives dans de bonnes conditions, à l'instar des services publics[16]. »

Si cette image du prêtre retraité chargé de s'occuper des archives d'un diocèse est toujours présente dans l'imaginaire collectif en 2018, date de publication de cet article, ce phénomène se comprend aisément car, des années 1970 jusqu'au début des années 2000, il apparaît que ce sont essentiellement des prêtres qui ont été chargés de gérer les services d'archives diocésaines en France quand ceux-ci étaient constitués. Précisons que les archivistes diocésains étaient, pour l'essentiel, des prêtres tandis que les religieuses occupaient plutôt le poste d'archiviste au sein des congrégations[17]. Par exemple, d'après l'enquête menée par l'AAEF durant l'été 1999 sur l'état des archives diocésaines en France, sur les 62 réponses reçues par l'AAEF, 49 émanent d'un prêtre. Signe d'un renouvellement qui s'opère depuis le début des années 2000, comme l'écrit l'ancien président de l'AAEF Félicien Machelart, « un fait nouveau est apparu lors [des] dernières journées d'étude de plus en plus fréquentées : des jeunes, compétents et motivés, sont embauchés par les diocèses et par des communautés religieuses[18] ». Ainsi, il convient d'esquisser le portrait de cette génération car, beaucoup d'entre-eux n'étant pas des archivistes professionnels, l'étude de leur profil nous permet de mieux comprendre les évolutions liées à la professionnalisation de ce poste. Ces évolutions révèlent d'ailleurs le regain d'intérêt pour ces archives et leur préservation mais le rôle joué par l'AAEF met toutefois en évidence le déficit important des moyens humains et matériels alloués à ces services. Selon Charles Molette, président de l'AAEF de 1973 à 1996, qui présente le 6e congrès de l'association sur « l'identité et la responsabilité de l'archiviste ecclésiastique » en 1983, les archivistes diocésains rencontraient de fait des difficultés lorsqu'ils étaient confrontés à des supérieurs hiérarchiques « peu sensibles aux archives[19] ».

---

[16] Conférence des évêques de France, « Idées reçues sur les archives de l'Église de France », publié le 19/10/2018, consulté le 12/04/2021, [https://eglise.catholique.fr/conference-des-eveques-de-france/cef/460098-idees-recues-sur-les-archives-de-leglise-catholique-en-france/].

[17] Selon l'inventaire que nous avons réalisé des articles publiés dans le bulletin de l'AAEF, le premier à avoir été publié par une sœur en tant qu'archiviste diocésaine apparait dans le n° 50 à l'automne 1998. Il s'agit alors de sœur Emmanuelle Desjardin qui officiait au sein du diocèse de Soissons.

[18] Félicien MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 56, automne 2001, p. 1.

[19] Charles MOLETTE, « Présentation générale », dans *Actes du 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Église de France tenu à Issy-les-Moulineaux des 11-13 novembre 1983 sur le thème « Identité et responsabilité de*

1. La génération des prêtres et sœurs archivistes

1.1. Archivistes mais serviteurs de l'Église avant tout

Lorsque nous nous intéressons au vocabulaire utilisé pour décrire le poste d'archiviste diocésain par les archivistes eux-mêmes, force est de constater que ce poste était l'objet d'un manque de considération important. Pierre Bizeau, prêtre, historien local, archiviste du diocèse de Chartes à partir de 1983 et vice-président de l'AAEF de 1973 à 2003, parle de la fonction d'archiviste comme un « poste honorifique offert comme récompense à un bon serviteur au même titre qu'une stalle de chanoine[20] ». Joseph Zirnhelt, archiviste du diocèse de Troyes, rapporte que, dans son diocèse, « le "poste" d'Archiviste [était] vu davantage comme "une honnête retirade", une "voie de garage", un poste sans responsabilité, du moins pour la majorité de ses confrères[21] ». Il faut ajouter à cela le fait que, pour les prêtres nommés archivistes dans les trois dernières décennies du XXe siècle, ceux-ci pouvaient cumuler d'autres fonctions et ne vouaient donc pas l'intégralité de leur temps de travail à la gestion de leurs services. L'exemple de Léon Berthe est particulièrement éclairant sur ce point. Il écrit :

> « Précisons tout d'abord, comme je vous le dois, qu'après avoir enseigné de 1954 à 1970 l'histoire de l'Église au grand séminaire d'Arras […], j'ai été nommé archiviste diocésain en 1971. Je continue toujours les cours d'histoire de l'Église, mais à l'Institut catholique de Lille. Ainsi, durant l'année scolaire, l'archiviste et l'enseignant se partagent le temps à parts à peu près égales[22]. »

Bien qu'il y ait eu deux archivistes nommés au diocèse d'Arras à partir de 1974, ce qui est relativement rare, et ce encore aujourd'hui, il ajoute plus loin que, « naturellement nous ne sommes pas à temps complet, ni l'un ni l'autre, ce serait trop beau […]. Si mon enseignement à Lille me prend la moitié de mon temps, M. l'abbé Logié, qui réside dans une maison de retraite à deux pas des archives, est au travail les après-midi, c'est-à-dire 20 heures par semaine[23] ». De même, certains archivistes pouvaient continuer à administrer leur ministère au sein des paroisses alors qu'ils occupaient la fonction d'archiviste diocésain. C'est ainsi le cas au Mans où l'abbé Camille Moulin, nommé archiviste-adjoint du diocèse en 1983, poste dont il prend l'entière responsabilité en 1986, continuait en parallèle à officier en tant que prêtre[24] et assurait le rôle

---

l'archiviste ecclésiastique et religieux dans le monde d'aujourd'hui », Paris, Association des archivistes de l'Église de France, 1984, p. 8.

[20] Pierre BIZEAU, « Nos archives à la disposition du public », dans *Actes du 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Église de France*, *op. cit.*, p. 85.

[21] Joseph ZIRNHELT, Jean-Louis LE FLOC'H, « Deux situations différentes, un même souci (Troyes et Quimper et Léon) », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 22, septembre 1984, p. 4.

[22] Léon BERTHE, « La sauvegarde des papiers des prêtres du diocèse d'Arras (1971-1983) », dans *Actes du 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Église de France*, *op. cit.*, 1984, p. 41.

[23] *Ibid.*, p. 42

[24] Témoignage écrit de Geneviève Pochat du 19 avril 2021.

d'administrateur de paroisses[25]. En conséquence, ces nominations d'archivistes ne doivent pas être comprises comme une réelle volonté d'intégrer une politique archivistique au sein des diocèses dans la mesure où elles permettaient à des prêtres âgés de pouvoir finir leur carrière ecclésiastique à un poste relativement peu coûteux en moyens humains et matériels.

Ceci étant dit, quel rôle pensaient jouer ces prêtres en tant qu'archivistes diocésains ? D'une part, ce sont les missions de collecte – autrement appelé « engrangement » –, de classement et de communication des archives qui constituent la part importante du travail qu'ils considéraient devoir réaliser. Pour ne prendre qu'un exemple, Jacques Raison du Cleuziou, prêtre et archiviste diocésain à Saint-Brieuc, résume bien cet état d'esprit général : « Conserver ce qui doit l'être. Classer de façon logique et pratique. Retrouver. Et, parce que nous sommes mortels, permettre à ceux qui nous succèderont de s'y retrouver. […] Ajoutez à cela les obligations du ministère et de la curie[26]. » Le périmètre d'action de ces archivistes défini par Charles Molette se rapporte quant à lui aux archives anciennes (archives définitives) et aux archives annuellement produites (archives courantes et intermédiaires), bien qu'il estime que « l'archiviste a aussi la charge d'être à l'affût de tout ce qui vit, afin d'en conserver la trace », « de tout ce qui est en danger […] par suite de décès, de fermetures de maisons, ou de quelque autre cause », « de tout ce qui est spécifique – et notamment du spirituel – là au moins, bien évidemment, où il existe », « de tout ce qui est informel ou marginal », sans oublier l'« aspect assurément très délicat de sa charge […] à l'égard des petits, des incompris, des opprimés[27] ». De fait, l'archiviste diocésain devait exercer une veille constante sur ce qu'il se passait dans son diocèse pour récupérer, au gré des nominations ou mouvements de paroisses, des fonds d'archives divers et variés.

Aux traditionnelles missions de l'archiviste vient s'ajouter la pleine conscience d'avoir également un rôle à jouer en tant que « service ecclésial qui doit être pensé comme les autres services dans une pastorale d'ensemble[28] » selon Félicien Machelart, tandis que Jean Mauzaize, secrétaire général de l'AAEF de 1973 à 1992, estimait de même que « [leur] travail ne doit pas nécessairement consister à satisfaire [leurs] goûts personnels ou à répondre à [leurs] propres désirs, mais être essentiellement un service[29] ». Cette notion du service revêt au moins deux aspects. Le premier est lié au fait de devoir rendre un service immédiat au diocèse, aux fidèles, aux chercheurs ou à toute personne intéressée par la consultation de ces archives. Le second se rapporte particulièrement à la spécificité même de ces archivistes qui étaient prêtres avant d'être archivistes. Charles Molette, en vue de la préparation du 6e congrès de l'AAEF, considérait de fait que « le service des archives découle de la mission même de l'Église dans le monde ; telle

---

[25] « Nominations », *Église du Mans*, n° 10, 2 août 1992, p. 300.

[26] Jacques RAISON DU CLEUZIOU, « Archiviste… », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 2, été 1974, p. 2.

[27] C. MOLETTE, « Sources archivistiques et histoire religieuse », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, supplément au n° 9, janvier-mars 1978, p. 7-8.

[28] F. MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 49, printemps 1998, p. 1.

[29] Jean MAUZAIZE, « Un fonds d'archives peu connues : les archives de l'œuvre d'Orient », dans *Actes du 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Église de France*, *op. cit.*, 1984, p. 97.

est la référence ultime qui peut aider à définir l'identité propre de l'archiviste ecclésiastique et religieux[30] ». Lors de ce même congrès, Jean Mauzaize évoquait cette même conception : « […] notre tâche est aussi une ascèse [qui] peut se révéler riche de promesses et de résultats pour l'Église et pour la continuation de sa mission en ce monde[31]. »

1.2. Des archivistes en manque de formation et de moyens

La situation décrite précédemment explique finalement pourquoi les archivistes diocésains n'avaient pas, pour la majorité d'entre-eux, les compétences et savoirs archivistiques requis pour assurer leur rôle. Félicien Machelart résume bien cette situation :

> « Il est évident qu'on n'est pas entré au séminaire ou en communauté pour devenir archiviste. Si nous le sommes devenus, c'est parce qu'on nous a demandé d'assumer *un service d'Église* [*sic*]. Malgré certaines compétences, nous savons tous que nous avons toujours à apprendre pour bien remplir ce service[32]. »

Le témoignage de sœur Marie-Hosanna, archiviste en monastère, est révélateur d'une situation commune à de nombreux archivistes qui travaillaient en diocèse ou dans un autre établissement religieux : « Ma désignation comme archiviste du monastère me fut surprise totale ! Rien ne me préparait à ce travail. […] Je ne savais pas comment apprendre mon métier car, à l'époque, il n'était nulle question de l'AAEF[33] ! » Ce témoignage est d'autant plus précieux car il met en évidence le fait que « la bonne volonté ne suffit pas. Il faut une formation appropriée, il faut aussi une organisation matérielle et adaptée[34] » selon l'abbé Jean-Pierre Ouret, nommé archiviste diocésain à Bayonne à 60 ans. Ces archivistes diocésains ne manquent pas de le signaler dans les articles et témoignages publiés dans le bulletin de l'AAEF, mais aussi dans les comptes rendus de stage sur lesquels nous reviendrons.

Plusieurs tendances apparaissent concernant le problème de la formation des archivistes. D'une part, il apparait qu'un certain nombre d'entre-eux ont été formés « sur le tas, tirant profit de [leurs] études antérieures, de l'aide [de leurs] confrères et de l'Association » bien que « chacun [soit] persuadé de l'importance de la formation initiale[35] ». Les résultats de l'enquête de l'été 1999 nous indiquent que, sur les 62 archivistes ayant répondu, aucun d'entre-eux ne sont titulaires d'une formation en archivistique. Ceci ne signifie pas pour autant que certains

---

[30] C. MOLETTE, « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 19, mars 1983, p. 2.
[31] J. MAUZAIZE, « Un fonds d'archives peu connues : les archives de l'œuvre d'Orient », *art. cit.*, p. 97
[32] F. MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 53, printemps 2000, p. 1.
[33] Sœur Marie-Hosanna, « L'expérience d'une sœur archiviste, au monastère de la Croix (fondé en 1636) », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 10, été 1978, p. 21.
[34] Jean-Pierre OURET, « Un archiviste diocésain ''classique'' au pays basque », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 16.
[35] Jean-Pierre RIBAUT, « État présent des archives diocésaines en France : compte-rendu de l'enquête menée durant l'été 1999 », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 11.

archivistes diocésains n'aient pas suivi de tels cours. En effet, nous avons occasionnellement appris, au cours de nos recherches, que Jacques Raison du Cleuziou (Saint-Brieuc) « a été élève de l'École pontificale de paléographie, diplomatique et archivistique, dont les cours duraient deux ans[36] », que Jean Mauzaize, « dans les années 1946-1950, [a suivi] les cours de l'École des Chartes[37] », tout comme sœur Madeleine Saint-Jean qui détaille ainsi son parcours :

> « Ici, j'ouvre une nouvelle parenthèse pour ajouter que cette formation commencée sur le tas, un peu comparable à un débroussaillage en forêt, avec des pans de lumière et de grandes zones d'ombre s'est doublée d'une formation plus méthodique et rationnelle que j'ai faite parallèlement en suivant les cours de l'École des chartes[38]. »

Ces quelques exemples font toutefois figure d'exception. La seconde tendance qu'il importe d'aborder est associée aux moyens à disposition des archivistes, ce qui est en lien direct avec l'intention propre à chaque administration diocésaine de valoriser et soutenir, ou non, le service des archives diocésaines. Si dans tel diocèse « le vicaire général est convaincu de l'importance du travail de l'archiviste » favorisant le déblocage d'un « crédit pour aménager rayonnages et bureau[39] », il arrivait dans d'autres diocèses que les conditions de travail soient « assez précaires[40] » pour reprendre un mot de Charles Molette : archives dont l'existence est inconnue, locaux inadaptés, suppression du poste d'archiviste en sont des exemples. Bien que l'AAEF ait presque une trentaine d'années à son actif en 1999, l'enquête réalisée cette année-là sur les archives diocésaines met en évidence le principal problème qui se posait aux archivistes :

> « Pourtant, les locaux restent souvent le point noir dans nos archives. […] Trois problèmes sont fréquemment évoqués : l'instabilité, l'inadéquation et la cohabitation.
> 21 diocèses seulement offrent une salle de tri […] outil pourtant indispensable pour un travail sérieux et suivi, surtout quand le bureau de l'archiviste sert de lieu de passage. […] Serait-on plus optimistes au vu des 24 salles de consultation répertoriées […] ? L'enthousiasme se tempère vite quand on apprend que, bien souvent, le bureau de l'archiviste sert en même temps de salle de consultation[41]. »

En somme, l'exemple de la prise en main du service des archives diocésaines par Claudine Pezeron à Aix-en-Provence montre que, soutenu par son évêque, l'archiviste diocésain peut

---

[36] J. RAISON DU CLEUZIOU, « Archiviste… », *art. cit*., p. 4.
[37] C. MOLETTE, « In memoriam. Le Père Jean Mauzaize (1917-1992) », *Archives de l'Église de France*, n° 38, automne 1992, p. 2.
[38] Sœur Madeleine Saint-Jean, « L'évolution d'une Congrégation par rapport aux Archives », dans *Actes du 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Église de France*, *op. cit.*, p. 61-62.
[39] J. ZIRNHELT, J.-L. LE FLOC'H, « Deux situations différentes, un même souci », *art. cit*., p. 4.
[40] C. MOLETTE, « Problèmes de sources archivistiques et histoire religieuse en France », *La Gazette des archives*, n° 90, 1975, p. 178.
[41] J.-P. RIBAUT, « État présent des archives diocésaines en France », *art. cit*., p. 12.

développer avec résultat son service. Archiviste nommée sans formation, elle réussit à obtenir un bureau accessible au public – ce qui n'est pas sans incidence, nous le verrons plus loin – et un budget de fonctionnement indépendant, ce qu'elle explique ainsi : « Ces choix ont pu être faits, car Mgr Billé en avait fait une priorité[42]. »

1.3. Une implication de plus en plus grande des archivistes diocésains dans l'AAEF ? L'exemple du bulletin

Progressivement, tout au long des dernières décennies du XXe siècle, la situation des archives diocésaines en France est en constante amélioration comme en témoigne le nombre de services diocésains créés ou réaménagés. Ainsi, de nouveaux locaux sont aménagés à Lille en 1973, à Digne-les-Bains en juin 1983, à Nantes en 1987 et ce mouvement se poursuit encore ces vingt dernières années : extension des locaux lillois en 2001, aménagement de nouveaux locaux à Nice et Soissons la même année tout comme à Nantes et La Rochelle en 2007 ou encore au Mans en 2016.

Alors que nous assistons à une prise de conscience de l'importance de la conservation des archives diocésaines, alors que de plus en plus d'archivistes se forment et se professionnalisent, sont-ils pour autant plus impliqués au sein de l'AAEF ? La méthode utilisée s'est restreinte ici à l'analyse des articles publiés dans le bulletin de l'association en recensant les auteurs pour chaque bulletin. Il nous est ainsi permis d'étudier le nombre d'articles écrits et publiés par des archivistes diocésains du premier numéro du bulletin jusqu'au numéro 91, c'est-à-dire entre 1974 et 2019[43] (figure 1). Ce graphique met en évidence plusieurs tendances. D'une part, les archivistes diocésains ont une visibilité inégale dans le bulletin de l'AAEF selon les périodes étudiées, ce qui tient notamment à la politique éditoriale suivie par le comité de rédaction. Sous la présidence de l'abbé Molette, nous retrouvons dans un premier temps une alternance plutôt variable des articles regroupés en « dossiers » concernant les archives diocésaines et paroissiales, celles des religieux, celles des religieuses, celles des sanctuaires, celles des missionnaires ou encore celles des établissements d'enseignement entre 1974 et 1980. Il s'agit pour l'essentiel d'articles présentant des fonds d'archives et des services, alors qu'en parallèle une partie consacrée à des recensions bibliographiques est régulièrement publiée et occupe souvent une dizaine de pages, si ce n'est davantage[44]. D'autre part, entre l'été 1980

[42] Claudine PEZERON, « Présentation et préoccupations d'une archiviste diocésaine », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 18.

[43] Pour réaliser nos statistiques, nous avons inventorié l'intégralité des articles, et ce peu importe leur auteur, leur forme et leur nature à quelques exceptions près. Celles-ci se rapportent notamment à des rubriques que nous n'avons pas considérées comme étant à proprement parler des articles (agenda, informations diverses). De même, bien que certains articles aient été rédigés par des archivistes diocésains comme Gilles Bouis ou Audrey Cassan, c'est au nom de leur responsabilité au sein de l'AAEF, c'est-à-dire en tant que président ou représentant du comité de rédaction, qu'ils les ont écrits. Nous ne les avons donc pas comptés en tant qu'articles écrits par des archivistes diocésains.

[44] Lors de l'arrivée de Félicien Machelart à la présidence de l'AAEF au printemps 1997, cette rubrique « Bibliographie » continue d'exister sous une forme beaucoup plus légère, n'excédant pas les 2 à 3 pages, lorsqu'elle ne disparait pas tout simplement du bulletin.

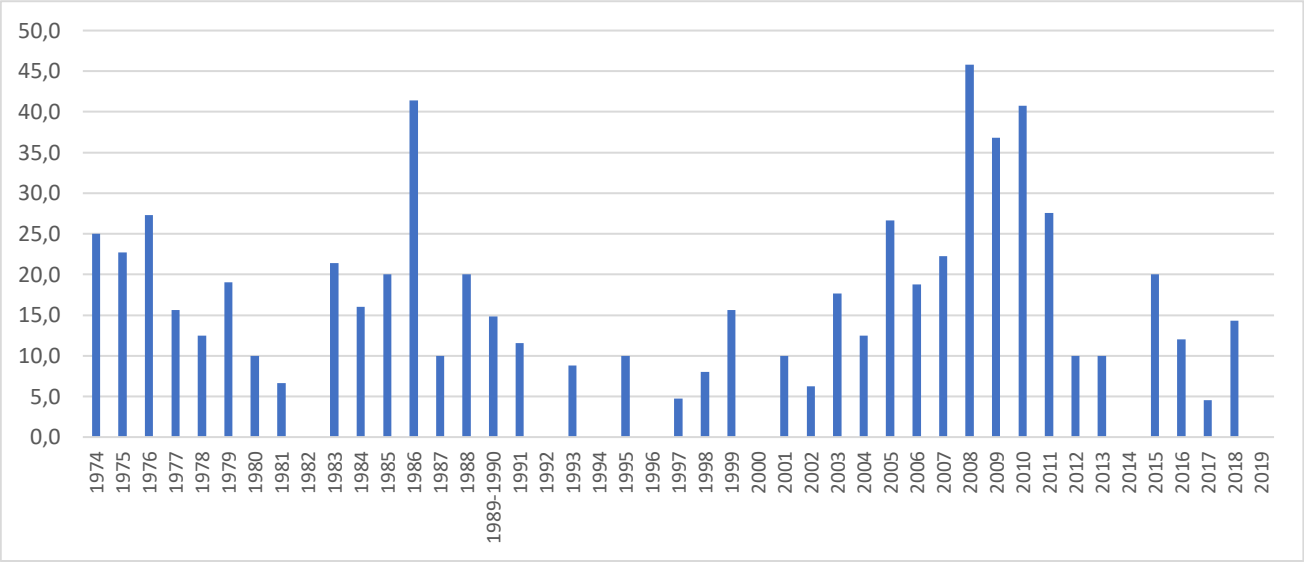

Figure 1 Articles rédigés par des archivistes diocésains et publiés dans le bulletin de l'AAEF par année (en pourcentage)

et l'automne 1993, pour les huit stages de formation archivistique spécialisée, un bulletin est toujours consacré à la publication d'articles sur ces stages, aux retours d'expérience des stagiaires ou aux discours tenus à l'occasion. Le bulletin n° 28 est par exemple entièrement consacré au stage de Strasbourg. Précisons d'ailleurs que le pic observable en 1986 doit être lui aussi relativisé dans la mesure où, sur les 29 articles publiés au total dans les bulletins n° 25 et n° 26, 9 d'entre-eux sont des répertoires des registres de catholicité pour la période révolutionnaire publiés par Pierre Bizeau.

C'est ensuite quelques années après l'accession de Félicien Machelart à la présidence de l'association en 1996 que les archivistes diocésains connaissent une visibilité plus importante dans le bulletin, la décroissance observable à partir de 2011 se comprenant par la publication systématique des actes des journées d'étude durant lesquelles ce sont essentiellement des historiens et chercheurs qui prennent la parole. Cette visibilité plus importante se traduit par la publication de deux grandes familles d'articles : ceux liés au partage de l'expérience de terrain (aménagement de nouveaux locaux, techniques archivistiques, articles spécialisés sur l'usage des archives pour l'histoire) et ceux rendant compte des rencontres régionales ou provinciales entre archivistes diocésains. Finalement, cette évolution illustre bien l'un des objectifs poursuivis par l'association qui nous a été rappelé par Gilles Bouis et dont rend compte le bulletin : « épauler les archivistes qui sont isolés aux quatre coins de France et qui ont besoin de rencontrer d'autres archivistes qui ont les mêmes problèmes, les mêmes problématiques qu'eux[45] ».

Ces quelques remarques doivent être complétées par des recherches plus précises sur, par exemple, l'évolution du nombre d'archivistes diocésains adhérents de l'association ou encore

[45] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.

sur leur participation aux stages et formations organisés par l'AAEF à partir d'un dépouillement des archives de l'association[46].

2. L'Association des archivistes de l'Église de France, un acteur majeur dans la formation des archivistes

2.1. Le bulletin d'information et les journées d'études au service de la formation continue des archivistes

Dans une perspective d'étude plus large, la création de l'AAEF en 1973 s'inscrit au sein d'un « phénomène associatif » lié à la création d'associations professionnelles d'archivistes qui « décolle vraiment dans les années soixante-dix[47] » selon Didier Grange. Dès 1974, le bulletin de l'association est l'un des instruments qui, historiquement parlant, permet à l'association de communiquer avec ses membres. Comme l'explique Damien Hamard qui a étudié *La Gazette des archives* dans le cadre de sa thèse sur l'AAF, l'histoire de cette revue « n'est pas dissociable de celle de l'AAF : en bien des points, cette histoire décrit, rejoint ou éclaire celle de l'association[48] », tout comme l'est l'histoire du bulletin de l'AAEF publié depuis Pâques 1987 sous le nom *Archives de l'Église de France*. Il ne s'agit pour autant pas d'un simple moyen de communication. En effet, ce bulletin rend compte de l'activité de l'association et développe une réflexion sur la gestion des archives ecclésiastiques, mais Charle Molette le conçoit également comme tel :

> « Le bulletin résulte, en effet, de l'association des efforts des différents archivistes, qu'en même temps il stimule. Le bulletin fait connaître des réalisations et des questions ; il est ainsi le lieu d'une mise en commun et favorise des échanges. Il stimule aussi les efforts, en sensibilisant les uns à tel aspect perçu plus fortement par d'autres […][49]. »

Cette même conception de la nature et de la fonction du bulletin perdure malgré les changements de présidence. Félicien Machelart considère de fait le bulletin comme « un abondant recueil d'articles de fond et d'informations, base d'une formation continue[50] » tout comme Magali Devif, membre du comité de rédaction du bulletin, qui estime que celui-ci « se veut outil de communication pour l'Association [et] s'avère aussi comme un lieu d'échange et de

---

[46] Certains dossiers pouvant intéresser l'étude de ces pistes de recherche n'ont pas pu être consultés car ils ne sont pas encore communicables.

[47] Didier GRANGE, « Au bonheur de la diversité : une introduction aux associations professionnelles dans le monde », *Archives*, vol. 44, n° 2, 2012-2013, p. 51.

[48] Damien HAMARD, *Des paléographes aux archivistes. L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2020, p. 61.

[49] C. MOLETTE, « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 7, janvier-mars 1977, p. 1-2.

[50] F. MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 53, printemps 2000, p. 1.

partage[51] ». Pour bien comprendre l'importance du bulletin, nous pouvons nous intéresser à la notion de formation continue évoquée par Félicien Machelart car l'un des points sur lesquels l'association a focalisé son attention se rapporte à l'arrivée d'archivistes laïcs et/ou professionnels au sein des associations diocésaines. En effet, si ces archivistes possèdent une culture archivistique et professionnelle, ils n'ont pas nécessairement les connaissances nécessaires sur l'histoire de l'institution qu'ils servent. Dès 1984, le prêtre et archiviste diocésain de Quimper et Léon soulignait déjà ce problème : « Mais il me paraît clair que, pour pouvoir communiquer raisonnablement les documents, l'archiviste doit posséder une connaissance convenable de l'histoire de l'Église, de son incarnation dans tel type de société et de contexte, pour pouvoir replacer les documents "en situation" et faire apparaître leur caractère propre[52]. » Cette connaissance de l'histoire de l'Église s'avère être un pivot autour duquel est pensée la formation des archivistes au sein de l'AAEF car Gilles Bouis considère qu'« il y a un réel manque ». Si un archiviste sortant d'une formation initiale suivie à l'université maîtrise les compétences archivistiques, il arrive qu'« [il n'ait] pas la formation sur l'histoire de l'institution ».

Les journées d'étude – instaurées en 1997 au début de la présidence de Félicien Machelart – qui réunissent les archivistiques ecclésiastiques chaque année sont ainsi pensées aujourd'hui comme « un enseignement académique, scientifique, historique » autour d'un sujet d'histoire religieuse où l'« on n'est pas censé faire de la formation archivistique[53] ». À ce propos, les archivistes professionnelles interrogées dans le cadre de nos recherches soulignent bien l'importance de ces journées. Audrey Cassan, archiviste diocésaine à Arras, souligne le fait qu'elles permettent de « développer des liens avec les historiens et principalement les professeurs d'histoire religieuse », ce qui permet « d'avoir un carnet d'adresses fourni de ce point de vue là et d'avoir des référents connus[54] ». Véronique Bontemps, archiviste diocésaine à Nantes, estime également que l'AAEF permet de développer un réseau et d'approfondir ses connaissances sur l'Église :

> « L'AAEF est quand même faite de beaucoup d'hommes d'Église et de femmes d'Église avec eux-mêmes un propre réseautage au sein de l'Église, des historiens de l'Église et ça c'était super intéressant parce que nous, n'étant pas du sérail on va dire au départ, c'était intéressant de renforcer ces compétences là-dedans[55]. »

Cette formation continue se caractérise également par la publication d'articles abordant des notions et techniques archivistiques dans le bulletin dont la « lecture permet de suivre l'actualité archivistique[56] ». Ces articles abordent aussi bien les notions de base du métier

---

[51] Magali DEVIF, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 81, 1er semestre 2014, p. 2.
[52] J. ZIRNHELT, J.-L. LE FLOC'H, « Deux situations différentes, un même souci », *art. cit.*, p. 11.
[53] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.
[54] Entretien du 23 mars 2021 avec Audrey Cassan.
[55] Entretien du 25 mars 2021 avec Véronique Bontemps.
[56] D. GRANGE, « Les associations professionnelles d'archivistes. Panorama international », *La Gazette des archives*, n° 241, 2016-1, p. 87.

d'archiviste que des aspects techniques plus précis. Par exemple, Pierre Bizeau publie un article sur les « normes pratiques en vue de la réalisation d'un inventaire des registres de catholicité de la période révolutionnaire » dans le n° 30, Jean Mauzaize publie deux articles intitulés « Conseils archivistiques pour débutants » dans les n° 32-33 et n° 34, Robert Suire écrit un article sur les archives et l'informatique dans le n° 40, Yves Lebrec publie deux articles sur les photographies aux archives dans les n° 47 et n° 48, etc. Force est de remarquer aussi un réel souci de professionnalisation dans la mesure où des conservateurs du patrimoine sont invités à publier des articles dans le bulletin. Nathalie Vidal – travaillant aux archives départementales du Pas-de-Calais – évoque la question de l'élimination des archives dans le n° 53, tandis qu'Isabelle Chave – employée aux archives départementales de la Somme – aborde le sujet de la rédaction et la diffusion d'inventaires de fonds d'archives religieuses dans le n° 61.

Précisons enfin que, depuis 2020, le bulletin de l'AAEF est passé d'un rythme de publication semestriel à annuel. De manière générale, comme l'explique Didier Grange, « les traditionnels bulletins, revues et autres brochures ont été complétés par de nouveaux vecteurs de diffusion [permettant] à l'information de circuler rapidement et de tenir les membres informés de la vie associative[57] ». C'est ainsi que l'AAEF diffuse depuis peu une newsletter à ses adhérents, favorisant le maintien d'un lien régulier avec eux. Outil de communication indispensable pour l'association, le bulletin est donc pensé comme un « corpus de littérature professionnelle[58] », pour emprunter l'expression de Damien Hamard, et comme un outil favorisant la mise en relation professionnelle. Pour autant, il demeure indispensable, pour les archivistes diocésains, de s'intéresser à la littérature professionnelle publiée par d'autres associations. Comme nous l'a expliqué Véronique Bontemps, celle-ci accorde une certaine importance à la lecture du bulletin de l'AAF car si un archiviste diocésain est amené à retourner travailler un jour en service d'archives public, celui-ci doit se tenir au courant des évolutions du métier et être capable de se conformer aux nouvelles techniques et nouveaux cadres mis en place[59].

2.2. La formation technique et archivistique, une offre en constante évolution

2.2.1. Le stage d'archivistique spécialisée sous la présidence de l'abbé Molette

Dans le panorama des associations professionnelles d'archivistes établi par Didier Grange, certaines « sont plutôt actives dans la formation destinée aux débutants, d'autres, au contraire, prennent le relais une fois que les archivistes sont en fonction en assurant la formation continue. Finalement, des associations cumulent les deux rôles[60] ». Nous l'avons vu, l'AAEF met en œuvre les moyens nécessaires pour que les archivistes diocésains puissent avoir accès à la

[57] D. GRANGE, « Les associations professionnelles d'archivistes », *art. cit.*, p. 69.
[58] D. HAMARD, *Des paléographes aux archivistes*, *op. cit.*, p. 209.
[59] Entretien du 25 mars 2021 avec Véronique Bontemps.
[60] D. GRANGE, « Les associations professionnelles d'archivistes », *art. cit.*, p. 77.

connaissance requise pour comprendre et interpréter la nature des fonds conservés dans leurs services. L'organisation de huit stages d'archivistique spécialisée entre 1980 et 1993[61] fait partie intégrante de cette dynamique. Ils sont ainsi pensés par Charles Molette :

> « […] la raison d'être de ces cours n'est pas de concurrencer de quelque façon ce qui existe déjà, à Paris ou à Rome par exemple ; il s'agit uniquement de promouvoir la formation que requièrent les tâches spécifiques confiées aux responsables des différents dépôts d'archives de l'Église catholique en France ; par quelques jours de travail assez intensif[62]. »

Dans l'ensemble, les notions abordées lors de ces stages sont les suivantes : « la notion d'archives et ce qu'implique le caractère propre des fonds envisagés », « les diverses responsabilités de l'archiviste », « les moyens nécessaires à l'archiviste pour remplir sa tâche », les « diverses catégories d'archives ecclésiastiques et religieuses qui de fait s'interpénètrent » et « les relations archivistiques de ces divers fonds avec les archives romaines d'une part, les archives publiques d'autre part[63] ». Alternant entre la tenue de cours magistraux et de visites, les programmes de ces stages sont extrêmement variés[64] et reçoivent un accueil très favorable de la part des archivistes ecclésiastiques. Charles Molette note d'ailleurs que « l'intérêt suscité par l'annonce […] de cours de formation archivistique spécialisée s'était manifesté par la rapidité des inscriptions : plus de vingt en huit jours et il avait été nécessaire de clore les inscriptions aux environs de Noël afin de garantir les conditions d'un travail sérieux. C'était bien le signe d'un besoin éprouvé[65] ». Cette tendance se confirme dans le temps si nous nous intéressons au nombre de participants pour chaque stage : 32 en 1980, 35 en 1981, une vingtaine en 1982, 22 en 1983, 32 en 1985, 23 en 1987, 29 en 1991 et 20 en 1993. Si nous n'avons pas pu retrouver le nombre d'archivistes diocésains exact pour chaque stage, leur nombre varie très légèrement dans le temps : 4 y assistent en 1981, 2 en 1983, 5 en 1987 et 3 en 1991. Charles Molette se félicite d'ailleurs en 1987 de voir « cinq archivistes diocésains [*sic*]. C'est un signe très positif : il souligne la prise en considération, dans les diocèses, de la question des archives et de leur importance[66] ».

La consultation des archives de l'AAEF nous a permis de retrouver une série de bilans rédigées à l'issue de la seconde session de Toulouse par les stagiaires. Ces notes manuscrites sont particulièrement intéressantes pour étudier l'apport de ce stage aux participants bien qu'une seule d'entre-elles ait été rédigée par un archiviste diocésain. D'une part, il ressort que pour plusieurs archivistes, les archives leur étaient inconnues – l'un confie que « [sa]

---

[61] Ils se tiennent à Paris (1980), Toulouse (1981), Angers (1982), Lyon (1983), Lille (1985), Strasbourg (1987), Tours (1991) et Quimper (1993).
[62] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 177, lettre de l'abbé Molette du 10 mai 1980 destinée aux stagiaires.
[63] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 177, lettre de l'abbé Molette du 10 mai 1980 destinée aux stagiaires.
[64] Voir par exemple le programme du stage de Lille en annexe 10.
[65] C. MOLETTE, « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 16, été 1981, p. 3.
[66] C. MOLETTE, « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 23, mars 1985, p. 2.

particularité est de n'avoir jamais encore eu la responsabilité des archives diocésaines[67] », un autre précise qu'il est « novice dans la fonction » – et le stage leur a réellement permis de découvrir l'importance de les conserver, mais aussi de ne pas rester sur leurs acquis. Un autre participant note à ce propos que « la session [l'a] confirmé dans ce [qu'il pensait] déjà, à savoir [qu'il avait] beaucoup à apprendre dans le domaine des archives ». D'autre part, c'est la qualité des cours donnés qui fait consensus : « valeur des exposés », « ampleur et […] variété des domaines explorés », « cours donnés par des professeurs compétents et expérimentés », « on appréciera toujours [les cours] qui ont un caractère technique, avec une présentation pédagogique qui prenne en compte nos ignorances de départ et qui nous permettent de prendre paisiblement des notes utilisables par la suite ». Ce qui explique également la réussite de ces stages concerne l'ambiance générale qui les caractérise : « ambiance sympathique et détendue », « atmosphère d'amitié », « ambiance très sympathique, simple et fraternelle », « les conversations avec des confrères archivistes m'ont également beaucoup plus sur le plan pratique ». Néanmoins, le rythme soutenu du stage est l'objet de quelques critiques, tout comme certains archivistes estiment que la partie « pratique » du stage aurait pu être développée : « Il aurait été intéressant de pouvoir compulser davantage répertoires, inventaires, fichiers ou tel dépôt d'archives, […] surtout pour les débutants qui n'ont pas assez l'habitude de ce maniement. »

Dans l'ensemble, le stage de formation pensé par Charles Molette et ses collaborateurs a été une réussite certaine, les comptes rendus publiés dans le bulletin de l'association en rendant compte. Signalons enfin que ces stages ont également permis à l'AAEF d'avoir une visibilité nationale et internationale. En effet, à l'occasion du stage de Lyon en 1983, une conférence de presse est par exemple organisée le 30 juin 1983 aux Facultés catholiques de Lyon[68]. Ce sont ainsi sept articles (annexe 11) qui sont publiés dans les journaux *Le Progrès, Le Journal*, *Lyon-Matin* et *L'Essor*[69]. De même, l'accueil d'archivistes étrangers lors de ces stages permet à l'association d'acquérir une visibilité internationale. Dès le premier stage, des archivistes du Canada, de Belgique, d'Irlande et d'Italie y participent[70], tout comme au cinquième stage avec des archivistes de Belgique, du Canada, d'Espagne et du Portugal[71], ainsi qu'au sixième stage avec l'accueil de trois stagiaires africains[72].

---

[67] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 178, notes manuscrites rédigées par les stagiaires à l'issue du stage de Toulouse. L'ensemble des citations mentionnées dans la suite de ce paragraphe, sauf exception, se rapportent également à cette référence.

[68] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 180, lettres de François Girard, directeur des Services universitaires et des relations publiques des facultés catholiques de Lyon, du 25 avril et du 17 juin 1983 et dossier de presse annoté de 5 pages fourni aux journalistes.

[69] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 180, copies des articles publiés suite à la conférence de presse de Lyon.

[70] Marie-Cécile de MIJOLLA, « Un stage utile et agréable », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 16, été 1981, p. 13.

[71] Sœur Claude de LA MARTINIERE, « 5e stage de formation archivistique spécialisée. Lille, 24 juin – 4 juillet 1985 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 24, septembre 1985, p. 5.

[72] C. MOLETTE, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 28, septembre 1987, p. 3.

2.2.2. Les évolutions de l'offre de formation depuis 1997 : l'AAEF en quête de stabilité

Avec le retrait de l'abbé Charles Molette de la présidence de l'association, les stages de formation dont il a été l'initiateur ont évolué jusqu'à aujourd'hui pour s'adapter au mieux aux évolutions des pratiques archivistiques. Déjà, dès l'ouverture du huitième stage de formation, l'abbé Molette faisait part de son intention « qu'il ne serait plus parmi les organisateurs des prochains stages de formation[73] ». Il convient dès lors de s'intéresser à la nouvelle impulsion donnée par Félicien Machelart à l'AAEF pour continuer d'assurer une offre de formation qu'il formule ainsi :

> « L'un des [besoins les] plus sérieux est celui de la formation. Nous allons devoir nous faire aider par des jeunes qui prendront la relève ; ils ont souvent tout à apprendre sur les plans technique, scientifique et religieux. Cette formation pourra, je l'espère, se faire en collaboration avec les services de l'État soucieux de sauvegarder la mémoire de tout ce qui est la vie des hommes et des femmes de notre pays[74]. »

Réitérées au printemps 2000, les nouvelles orientations se caractérisent déjà par le renouvellement de l'offre de formation proposée en interne. D'une part, ce sont les sessions du Groupe de recherches historiques et archivistiques[75] qui sont ouvertes en 2000 « aux religieux, aux clercs et aux laïcs » alors qu'elles étaient jusqu'alors réservées aux religieuses. Ces réunions sont l'occasion de travailler sur des thématiques précises, alternant entre présentations orales et travaux en groupe dont le bulletin rend compte par la publication soit d'articles, soit des comptes rendus de sessions. D'autre part, des formations ont toujours été organisées par l'association bien que des difficultés se soient posées à elle pour y parvenir. Au printemps 2000, sept ans après le dernier stage de formation archivistique spécialisée, un projet de formation « conçue sous la forme de sessions de 3 jours » est formulé autour de deux types de sessions – « Archivistique et Documentation » et « Connaissance et histoire des institutions ecclésiales » – donnant délivrance d'un « Certificat de formation archivistique » considéré comme une « simple reconnaissance d'une formation suivie, et non un diplôme donnant droit à exercer une fonction[76] ». Cette tentative s'avère vaine dans la mesure où « le nombre d'inscriptions

---

[73] Olivier RODUIT, « Le 8e stage de formation archivistique spécialisée – Quimper, 11-17 juillet 1993. Ambiance générale », *Archives de l'Église de France*, n° 40, automne 1993, p. 40.

[74] F. MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 48, automne 1997, p. 1.

[75] Deux ans avant la création de l'AAEF, le Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations religieuses – actuellement connu sous le nom de Groupe II – est constitué suite au regain d'intérêt pour l'histoire religieuse comme précisé dans l'introduction générale à ce mémoire. Face à un mouvement de baisse des effectifs et de fermetures de maisons atteignant les congrégations religieuses, le but de ce groupe est d'« aider à la conservation de ces sources de l'histoire religieuse dont certaines étaient en péril », ce qui se traduit par une réunion trimestrielle réunissant religieuses, historiens et archivistes à partir de décembre 1971. Sur l'origine de ce groupe, voir Sœur Madeleine-Saint-Jean, « Historique de l'origine et du développement du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines », *Archives de l'Église de France*, n° 27, Pâques 1987, p. 3-28.

[76] « Informations – Un projet de formation spécifique pour les archivistes de l'Église de France », *Archives de l'Église de France*, n° 53, printemps 2000, p. 24.

n'atteignant pas le seuil minimal, il ne semble pas possible d'envisager une action dans le cadre de l'association ; les postulants seront orientés vers des formations extérieures appropriées[77] ». Bien que des formations se soient tenus entre temps comme celle de sœur Geneviève Couriaud – chargée de mission pour les questions « Informatique et Technologies nouvelles » par l'AAEF – à Bourg-Saint-Andéol en mars 1999 sur l'informatique et l'utilisation du logiciel Isis en partenariat avec l'UNESCO, il faut attendre 2006 pour voir une nouvelle formule être mise en place autour de trois temps forts à savoir « en mars pour le Groupe II concernant essentiellement les congrégations et Instituts religieux, en juin une session pour les archivistes diocésains et, en octobre, deux journées pour tous, ces dernières comprenant aussi l'Assemblée Générale annuelle[78] ».

Il est important, dans le cadre de notre étude, de signaler d'ailleurs le fait que les journées de formation à portée nationale, de 2006 à 2010 (exception faite en 2009), ont accueilli exclusivement des archivistes diocésains. Ces stages répondaient à une réelle attente émanant des archivistes diocésains comme en témoigne Yann Celton oeuvrant au diocèse de Quimper et Léon : « Aux informations rassemblées s'ajoutait le plaisir de la rencontre d'autres collègues venant de tous les horizons de France […] ; de tout ceci naît une émulation certaine, et la volonté d'améliorer ses pratiques[79]. » À partir de 2011, ces journées ont été ouvertes aux autres archivistes ecclésiastiques car « il s'agissait de la première partie d'une formation complète à trois niveaux » faisant « appel à des formateurs expérimentés et des intervenants spécialisés, le tout dans des locaux très professionnels[80] ». La prise en main d'un service d'archives ecclésiastiques, la conservation préventive et les normes de l'archivistique font partie des sujets abordés lors de ces formations[81].

Depuis 2020, l'offre de formation de l'AAEF a été renouvelée pour répondre au mieux aux évolutions du métier et aux nouvelles attentes des adhérents à l'AAEF comme nous l'a expliqué Gilles Bouis : « Nous, notre ressort à l'association, c'est de ne pas toujours proposer des formations que pour les débutants, mais proposer aussi des formations pour des archivistes déjà confirmés[82]. » La nouvelle formule propose ainsi trois niveaux de formation A1, A2 et A3, les deux premiers modules étant dorénavant disponibles en ligne[83] pour des raisons liées en partie aux contraintes de la pandémie de la Covid-19, mais aussi pour les raisons suivantes :

---

[77] J.-P. RIBAUT, « Rapport d'activité présenté à l'Assemblée générale du 18 octobre 2001 », *Archives de l'Église de France*, n° 56, automne 2001, p. 34.

[78] Élisabeth SONDAG, « Compte-rendu moral et d'activités de l'Association des Archivistes de l'Église de France pour l'année 2006-2007 », *Archives de l'Église de France*, n° 69, 1er semestre 2008, p. 2.

[79] Yann CELTON, « Journées archivistiques des archivistes diocésains, 6-7 juin 2006 », *Archives de l'Église de France*, n° 65-66, 1er et 2e semestre 2006, p. 7.

[80] Frédéric VIENNE, « Rapport moral et compte-rendu d'activités 2010-2011 », *Archives de l'Église de France*, n° 76, 2e semestre 2011, p. 3.

[81] La liste des formations proposées depuis 2015 et leurs descriptions sont en ligne sur le site de l'AAEF. Consulté le 01/05/2021, [https://www.aaef-asso.fr/formations].

[82] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.

[83] Les fiches descriptives de ces formations sont insérées en annexe 12.

« Le problème, c'est que nous, les formations avaient lieu tous les ans au mois de mars. Sauf que si vous avez un archiviste qui est nommé en septembre, il faut qu'il attende le mois de mars en présentiel à Paris qu'on puisse le former. […] On va faire une formation en ligne qui sera accessible à n'importe quel moment en s'inscrivant auprès de l'association. Ça donne une vraie souplesse[84]. »

À l'impératif pratique se joint ainsi un impératif intrinsèquement lié à la nécessité d'apporter une réponse rapide et adaptée aux archivistes nouvellement nommés, sachant qu'un certain nombre d'entre-eux n'ont pas nécessairement les compétences archivistiques requises. Constatons enfin le fait que, à l'instar de de l'Association des bibliothécaires de France, de l'Association des archivistes du Québec ou de l'AAF au début des années 2000 sous l'impulsion d'Élisabeth Verry[85], le renouvellement de l'offre de formation de l'AAEF s'inscrit également dans sa professionnalisation : adoption d'une programmation annuelle des formations, descriptions des stages et gestion de ce pôle par trois responsables nommées par Gilles Bouis l'illustrent. Toutes ces évolutions sont caractéristiques d'un phénomène global selon lequel « les associations doivent se mettre au goût du jour[86] ». Il reste à savoir quel sera l'accueil des archivistes ecclésiastiques face à cette nouvelle offre, les contraintes liées à l'épidémie de la Covid-19 n'ayant pas permis d'avoir encore de retours sur cette « démarche expérimentale[87] ».

2.3. Les manuel et guides de travail

Comme toute association professionnelle d'archivistes, l'AAEF a publié un certain nombre de monographies à destination des archivistes, des producteurs d'archives et à toute personne amenée à gérer un fonds d'archives ecclésiastiques. Comme le remarque Didier Grange, « les associations jouent un rôle de premier plan dans l'activité éditoriale au sein de la profession » et elles « concentrent leurs efforts sur des thématiques d'intérêt professionnel[88] ». Comme l'illustre la liste des publications de l'AAEF, celles-ci viennent combler un réel manque pour la profession et ceci dès 1980 avec la publication du *Manuel des archives de l'Église de France*, la même année que la tenue du premier stage de formation archivistique spécialisée. « Sorte d'état de l'art à un moment donné[89] », la particularité de ce manuel est aussi de publier le Règlement général des archives de l'Église de France adopté lors du 4e congrès de l'AAEF en novembre 1979, projet souhaité dès 1973 par les membres fondateurs de l'AAEF. Ainsi, l'objectif de cette publication est triple : « instrument de travail pratique et utile », « charte constitutive aux archives ecclésiastiques et religieuses » devant « faciliter une harmonisation avec la

[84] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.
[85] D. HAMARD, *Des paléographes aux archivistes*, *op. cit.*, p. 246-248.
[86] D. GRANGE, *loc. cit.*
[87] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.
[88] D. GRANGE, « Les associations professionnelles d'archivistes », *art. cit.*, p. 91.
[89] *Ibid.*, p. 92.

législation française actuellement en vigueur » et « fruit collectif d'une pratique archivistique acquise certes dans des conditions souvent précaires mais avec conscience et abnégation[90] ». La publication de ce manuel répond là aussi à une réelle attente des archivistes comme en témoigne Joseph Zirnhelt : « Voilà un instrument bien nécessaire, et qui faisait défaut : [que Charles Molette] soit remercié de l'avoir fourni[91]. »

S'ensuit une trentaine d'années durant lesquelles l'activité éditoriale de l'AAEF est nulle avant de connaître un renouvellement important dans les années 2010. En effet, sont publiés une collection de guides avec le *Guide d'archivage à l'usage des Services diocésains* en 2010, un *Guide de gestion des archives paroissiales* en 2012 et un *Guide des archives du monde religieux* en 2017. Des initiatives locales ont toutefois été mises en place comme nous l'apprend la charte publiée par l'AAEF dans la *Lettre-circulaire du Secrétariat général de la Conférence des Évêques de France* N° 2009/38[92]. Le souci premier de l'AAEF en publiant ces différents guides est ainsi de proposer un cadre harmonisé à l'échelle nationale[93] en s'appuyant sur le soutien de ses membres. Cependant, comme le remarque Didier Grange, « ces groupes permettent à des membres, souvent des personnes considérées au sein de leur association comme des spécialistes, de travailler ensemble et d'émettre un avis, des recommandations ou de faire des propositions. Leur travail est absolument essentiel et souvent très apprécié des membres qui bénéficient des travaux accomplis[94] ». Le fonctionnement mis en place par l'AAEF s'avère ainsi être proche de celui d'autres associations. Par exemple, concernant la publication du dernier guide, celui-ci devait répondre au besoin ressenti chez les archivistes de congrégations d'avoir un outil de travail mis à jour malgré « la difficulté de réaliser un manuel qui puisse convenir à l'ensemble des Instituts[95] ». Créée en février 2015, la commission réunissant cinq archivistes de congrégation met deux années pour réaliser ce guide considéré comme « un vademecum des bonnes pratiques archivistiques » adressé « à toute personne responsable d'un fonds d'archives au sein d'un institut ou d'une communauté religieuse, voire à l'ensemble de ses membres, puisque la tâche d'organiser et de classer ses propres archives incombe à chacun[96] ».

La publication du premier guide en 2010 a d'ailleurs suscité « un succès d'estime et même parfois de chaleureuses félicitations[97] », ce qui s'illustre également par l'édition d'une seconde édition du *Guide des archives paroissiales* par exemple. Ces guides forment enfin une base de travail utile aux archivistes diocésains actuellement en poste. En effet, pour Marie Pitette au

---

[90] C. MOLETTE, « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 14, été 1980, p. 3-4.

[91] J. ZIRNHELT, « Une grande première », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 14, été 1980, p. 5.

[92] Le texte de cette charte est retranscrit dans « Regard actuel sur les archives ecclésiastiques. Les archives paroissiales », *Archives de l'Église de France*, n° 73, 1er semestre 2010, p. 2-5.

[93] Voir à ce sujet le *Directoire pour la gestion des archives diocésaines et l'exercice de l'office d'archiviste* publié par l'association en 2014.

[94] D. GRANGE, « Les associations professionnelles d'archivistes », *art. cit.*, p. 52.

[95] « Commission du guide des archives à l'usage des congrégations », *Archives de l'Église de France*, n° 83, 1er semestre 2015, p. 7.

[96] G. BOUIS, « Guide des archives du monde religieux », *Archives de l'Église de France*, n° 87, 1er semestre 2017, p. 31.

[97] F. VIENNE, « Rapport moral et compte-rendu d'activités 2010-2011 », *Archives de l'Église de France*, n° 76, 2e semestre 2011, p. 2.

service diocésain du Mans, ce « discours professionnel [lui] permet d'ajuster [sa] pratique dans le public et [sa] pratique dans le diocèse[98] ». De même, Audrey Cassan à Arras considère qu'il s'agit d'outils « importants, pratiques, rapides et faciles d'utilisation », et ce d'autant plus que « les secrétariats paroissiaux sont très demandeurs des tas d'informations contenues dans les tableaux de gestion[99] ». Parfois, les guides proposés par l'AAEF sont aussi retravaillés comme à Nantes où Claire Gurvil – qui avait sorti un guide à destination des paroisses en 2007 avant que l'AAEF ne publie le sien – et Véronique Bontemps ont adapté cette documentation de travail « pour correspondre aux réalités[100] » de leur diocèse et de leur service.

3. Mobiliser les réseaux nationaux en faveur de la formation des archivistes

3.1. Nouer des liens avec l'*Archivio segreto vaticano*

Les liens noués dans les années 1970 entre l'AAEF et les Archives secrètes vaticanes ont sans aucun doute contribué à renforcer l'association en raison du soutien de la papauté et du cardinal Antonio Samoré, bibliothécaire et archiviste de la Sainte Église Romaine de 1974 à 1983. Son intervention auprès de Charles Molette est importante à définir ici pour comprendre la création des stages de formation archivistique spécialisée étudiés plus haut. Le président de l'AAEF rappelle ainsi quel a été le rôle du cardinal :

> « C'est bien au cardinal Samoré que nous devons d'avoir institué les stages de formation archivistique spécialisée. […] À plusieurs reprises, en effet, il m'avait entretenu du souci qu'il avait de la formation des archivistes ecclésiastiques et religieux pour l'accomplissement de leur grand service éminemment ecclésial. Sa délicate insistance ayant fini par vaincre toutes mes hésitations, il a voulu faire davantage encore et nous aider efficacement, afin de "former les formateurs", par ces deux semaines d'information archivistique au Vatican[101] […]. »

La collaboration des Archives secrètes vaticanes s'illustre de deux manières. La première concerne le fait que quelques archivistes ont assisté, de leur propre initiative, aux cours de l'École d'Archivistique du Vatican. C'est l'exemple de sœur M. L. Cabral qui assiste aux cours de 1974-1975 « dont le but est de donner une bonne formation archivistique au point de vue culturel, théorique et pratique ». Les cours suivis ont abordé l'archivistique générale, l'archivistique ecclésiastique et l'histoire de la Curie romaine, source de satisfaction pour la sœur

[98] Entretien du 19 mars 2021 avec Marie Pitette.
[99] Entretien du 23 mars 2021 avec Audrey Cassan.
[100] Entretien du 25 mars 2021 avec Véronique Bontemps.
[101] C. MOLETTE, « Le cardinal Antonio Samoré, bibliothécaire et archiviste de la Sainte Église romaine », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 19, mars 1983, p. 4.

M. L. Cabral : « Tout l'ensemble m'a vraiment intéressée et a contribué à ma formation archivistique que, cependant, je ne considère pas achevée ; elle se continue toujours[102]. » Nous retrouvons d'ailleurs dans ses propos la notion de formation continue évoquée précédemment.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement ici se rapporte aux deux sessions de formation organisées pour les formateurs des stages de l'AAEF en 1980 et 1981. Cette initiative témoigne du souci de l'AAEF d'avoir des formateurs spécialisés et bénéficiant de compétences sur un modèle professionnel. La première session accueille six archivistes – dont Pierre Bizeau, archiviste diocésain de Chartes[103] – du 16 au 21 juin 1980, tandis que la seconde session accueille sept participants – y compris les archivistes diocésains de Troyes et de Liège[104] – du 23 au 28 mars 1981. Les cours de cette dernière session se sont par exemple organisés autour de visites de dépôts d'archives, de rencontres, de moments d'échanges ou encore de cours magistraux abordant l'histoire de l'archivistique, l'histoire de l'*Archivio segreto vaticano*, l'organisation matérielle des archives ou encore la restauration des livres[105]. L'abbé Joseph Zirnhelt résume ainsi les apports de ce stage :

> « Déjà persuadés de l'utilité des archives, nous sommes revenus en France plus convaincus que jamais de l'importance du travail qui est le nôtre. L'archivistique est une science au service d'une autre science : l'histoire. Sans les archivistes, les historiens [*sic*] ne pourraient pas faire grand'chose[106] ! »

Cette expérience n'a pas été reconduite suite au décès du cardinal Samoré, les archivistes formés à cette occasion pour enseigner lors des stages revenant d'année en année. Les relations régulières entretenues avec la direction des Archives de France (DAF) puis avec le service interministériel des Archives de France (SIAF) témoignent de l'insertion de l'AAEF dans un réseau professionnel national. Ces dernières relations ont, en quelque sorte, pris le relais des liens noués entre l'AAEF et les Archives secrètes vaticanes.

3.2. Coopérer avec la direction des Archives de France et les services d'archives départementaux

L'un des partenariats les plus anciens conclu par l'AAEF est celui noué dès 1973 avec la DAF – le SIAF à partir de 2009 – lui permettant de diversifier son œuvre de formation, mais

---

[102] Sœur M. L. CABRAL, « École d'archivistique. Archives secrètes vaticanes. Cours 1974-1975 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 4, été 1975, p. 26-27.
[103] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 177, liste manuscrite et non datée de Charles Molette des participants à cette session.
[104] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 176, lettre de Charles Molette au cardinal Samoré du 13 février 1981.
[105] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 176, programme non daté et manuscrit des cours de la session.
[106] J. ZIRNHELT, « Menus propos romains … ou huit jours d'information archivistique aux Archives vaticanes, 23-28 mars 1981 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 16, été 1981, p. 8.

aussi de pouvoir être soutenue pour mener des projets à leur terme[107]. Ce partenariat noué s'articulait autour de deux axes : favoriser la formation des archivistes ecclésiastiques et entretenir un climat de bonnes relations pour assurer la bonne conservation des dépôts d'archives religieuses[108].

Dans les faits, dès 1973, trois archivistes ecclésiastiques assistent au stage technique international, situation qui se renouvelle d'année en année. Quelques archivistes diocésains y participent comme les abbés François de Vigan (diocèse de Paris) en 1975 et Philippe Ploix (diocèse de Paris) en 1978. Ce dispositif est renforcé lorsque Félicien Machelart devient président de l'AAEF, celui-ci précisant, dès la signature de son premier éditorial, que « déjà des contacts fructueux ont été établis avec la Direction des Archives Nationales[109] », estimant de même qu'« une véritable formation au métier d'archiviste ne peut cependant se faire qu'avec l'aide de l'État et de ses structures spécialisées[110] ». Le bulletin de l'AAEF permet notamment de relayer l'offre de stage de la DAF comme dans le n° 56 de l'automne 2001 où un encart permet d'indiquer aux membres de l'AAEF que se tiennent des stages sur le droit et les archives, l'administration électronique, les archives orales et audiovisuelles ou la restauration des sceaux. De manière concrète, alors que des archivistes ecclésiastiques continuent d'assister au stage technique international en 1999, 2000, 2003, 2007 et encore en 2012, ce partenariat se conclut par l'organisation d'un stage d'initiation à l'archivistique aux Archives nationales en février 2003 suivi par 25 archivistes de diocèses, d'universités catholiques et de congrégations[111] :

> « Il manquait toutefois à ces actions [de formation des membres de l'AAEF] une dominante prenant en compte le caractère original et spécifique de notre charge. C'est chose faite maintenant avec le stage qu'a organisé au mois de février dernier, à notre demande, dans ses locaux, la Direction des Archives de France[112]. »

Ce stage est reconduit l'année suivante à Angers avec 22 participants sur le thème « classement, analyse et cotation », puis en 2005 avec 24 participants. Comme nous l'avons vu plus haut, les stages organisés pour les archivistes diocésains entre 2006 et 2010 prennent le relais de cette offre. Ces dernières années, comme nous l'a expliqué Gilles Bouis, bien que le stage technique international ait été considéré comme formateur au point de vue professionnel et relationnel par certains stagiaires, l'AAEF a constaté que ce stage « demandait énormément de temps, sur plusieurs mois, il fallait venir à Paris. Souvent, c'était un stage très complexe et

---

[107] Nous n'abordons pas ici les partenariats noués entre l'AAEF et la DAF, ni avec le SIAF, ni avec l'AAF sur d'autres projets qui ne sont pas en rapport avec la formation des archivistes ecclésiastiques. Par exemple, la réalisation du Guide en ligne des fonds privés ecclésiastiques français a été financé grâce aux subventions du SIAF.
[108] C. MOLETTE, « Les archives de l'Église en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 66, n° 176, 1980, p. 56.
[109] F. MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 47, printemps 1997, p. 1.
[110] F. MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 53, printemps 2000, p. 1.
[111] Voir à ce sujet Maryvonne DUCLAUX, « Stage d'initiation à l'archivistique. Paris, Archives nationales, 10-14 février 2003 », *Archives de l'Église de France*, n° 59, 1er semestre 2003, p. 34-38.
[112] F. MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 59, 1er semestre 2003, p. 1.

la personne qui y allait ou nageait complètement, ou bien était découragée ». Ce constat explique d'ailleurs le développement de l'offre de formation de l'AAEF depuis les années 2010, ce que nous avons mis en évidence plus haut. À l'heure actuelle, les relations avec le service interministériel des Archives de France se rapportent à la constitution d'un groupe de travail AAEF-SIAF créé en 2012. Celui-ci est notamment amené à travailler sur des « sujets qui peuvent être commun au monde des archives privées catholiques et au monde des archives publiques[113] », traitant par exemple des cas de fonds d'archives religieuses en déshérence.

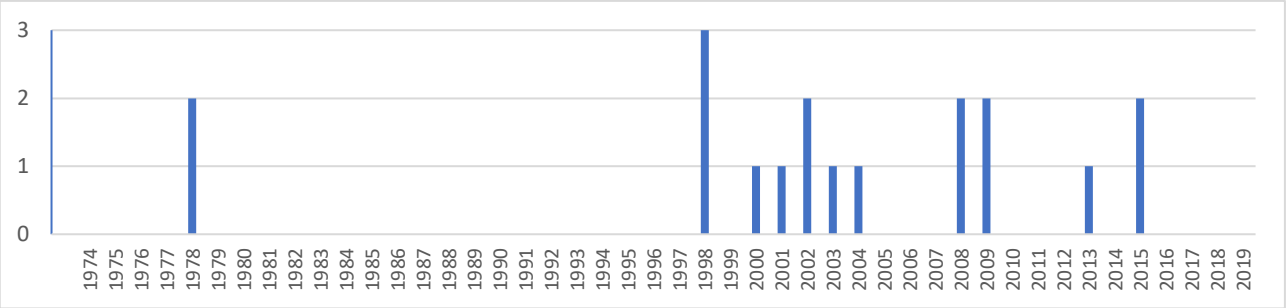

Figure 2 Nombre d'articles rédigés par des conservateurs du patrimoine ou des archivistes de services d'archives départementales dans le bulletin de l'AAEF (en unité)

Par ailleurs, le dernier aspect qui nous intéresse ici est le rythme auquel des conservateurs du patrimoine ou des archivistes de l'administration publique ont publié des articles dans le bulletin de l'AAEF (figure 2). Alors que ce rythme s'accroit depuis la fin des années 1990, nous nous apercevons qu'au même moment l'offre de formation de l'AAEF tend à se professionnaliser. Les auteurs de ces articles abordent des sujets très divers : les bâtiments d'archives définitives, la communication des archives publiques, l'élimination des archives, la conception des inventaires de fonds d'archives religieuses ou la conservation des photographies. Cela témoigne en quelque sorte de choix éditoriaux suivis par le comité de rédaction soucieux de permettre à des professionnels de partager leurs connaissances et leur expertise avec des archivistes non-initiés. Ceci se comprend d'autant plus qu'à la fin des années 1990, Félicien Machelart souligne « l'excellence des relations avec [leurs] collègues de l'État » qui « ne peuvent être que bénéfiques[114] » pour l'AAEF et les archivistes ecclésiastiques.

[113] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.
[114] F. MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 50, automne 1998, p. 1.

Conclusion de l'état des connaissances

À ce stade, il est plus aisé de comprendre en quoi les évolutions du profil de l'archiviste diocésain sont importantes depuis une cinquantaine d'années. Pour l'essentiel, lorsque ce poste était créé, les archivistes diocésains étaient majoritairement des prêtres à la retraite ou occupant d'autres fonctions en parallèle. Comme toute association professionnelle, l'AAEF s'est constituée pour rassembler ces archivistes soucieux d'apprendre, de se former et de pouvoir maîtriser les techniques archivistiques de base pour assumer leurs fonctions. Notons d'ailleurs qu'au fur et à mesure de son développement et de la diversification de son offre, l'AAEF s'est véritablement professionnalisé comme en atteste la définition suivante de Raymond Bourdoncle sur la professionnalisation d'une activité :

> « La formation à l'activité, dont on dit qu'elle se professionnaliserait lorsqu'elle s'oriente plus fortement vers une activité professionnelle dans ses programmes (rédigés plutôt en termes de compétences), sa pédagogie (stages, alternance), ses méthodes spécifiques (méthode des cas, simulation, analyse de la pratique, résolution de problèmes...) et ses liens plus forts avec le milieu professionnel (d'où viendrait notamment une bonne partie de ses formateurs)[115]. »

Nous avons d'ailleurs pu mettre en évidence l'intérêt et l'utilité des moyens mis en œuvre par l'AAEF pour répondre à ces problématiques et, dans une perspective d'étude plus large, l'action de l'AAEF ne diffère sensiblement pas de celles d'autres associations professionnelles d'archivistes. Dans le secteur des archives privées, la création de l'Association des archives d'entreprises en 1978 répond aux mêmes besoins que ceux de l'AAEF, c'est-à-dire d'« assurer dans le cadre de la formation permanente la formation d'archivistes d'entreprises et le perfectionnement de leurs connaissances en la matière[116] ». Il en est de même des archivistes de la Confédération générale du travail au sein de laquelle un poste d'archiviste est prévu dès sa création en 1895, « fonction restée longtemps symbolique et inoccupée » mais dont « le premier poste d'archiviste est confié à un militant non-professionnel[117] ». Le dernier exemple nous vient des réflexions de Michel Duchein selon lequel « à bien des égards, la situation des archives paroissiales est comparable à celle des archives communales : manque de personnel, manque de locaux et d'équipement, manque aussi – trop souvent – d'intérêt de la part des responsables[118] ». Les similitudes de ces différents cas avec ce que nous avons pu mettre en évidence au cours de notre réflexion sont évidentes.

---

[115] Raymond BOURDONCLE, « Professionnalisation, formes et dispositifs », *Recherche & Formation*, n° 35, 2000, p. 118.
[116] « Association des archivistes d'entreprises », *La Gazette des archives*, n° 98, 1977, p. 155, cité dans D. HAMARD, *Des paléographes aux archivistes*, *op. cit.*, p. 313.
[117] Élyane BRESSOL, Myriam GONCALVES, Aurélie MAZET, « Valorisation de l'histoire du mouvement social, notamment celle de la Confédération générale du travail (CGT) et de ses archives : les objectifs de l'Institut CGT d'histoire sociale », *La Gazette des archives*, n° 221, 2011, p. 22.
[118] Michel DUCHEIN, « L'Association des archivistes de l'Église de France », *La Gazette des archives*, n° 86, 1974, p. 197.

Bibliographie

1. Les archives religieuses en France

Archives religieuses et recherche historique (études rassemblées à l'occasion de stages organisés par la Direction des archives de France, Paris 13-16 octobre 1992 et 7-10 décembre 1993), *La Gazette des archives*, n° 165, 1994, 281 p.

ARDURA (Bernard), « L'Église au défi de la mémoire », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 8-16

BOUIS (Gilles), « L'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF) : missions et objectifs », *Les Amis des Monastères*, n° 187, juillet 2016, p. 5-8

BOUIS (Gilles), OTTO (Arnold), « Archives et archivistes ecclésiastiques en France et en Allemagne. Organisation – Formation – Objectifs communs », conférence du 26 septembre 2013 au *Deutscher Archivtag* de Saarbrücken, [en ligne], disponible sur le site internet de l'AAEF, [https://www.aaef-asso.fr/fichiers/images/Actualit%c3%a9s/Texte%20Deutscher%20Archivtag%202013.pdf]

DEVIF (Magali), « Valorisation des archives sur le web : l'exemple des archives lassalliennes », *Les Amis des Monastères*, n° 187, juillet 2016, p. 41-44

DUBOSCQ (Guy), « Les archives de l'Église catholique en France depuis la Révolution française. I : Archives diocésaines et paroissiales », *La Gazette des archives*, n° 39, 1962, p. 141-150

DUMAS (Clémentine), *Les archives diocésaines : le cas de la province ecclésiastique de Rennes*, mémoire de Master 1 Archives soutenu en 2013 à l'université d'Angers sous la direction de Patrice MARCILLOUX, 72 p., [en ligne], disponible sur Dune, [http://dune.univ-angers.fr/documents/dune697]

HIRSCH-POYNARD (Céline), « Pourquoi les archives ? », *Les Amis des Monastères*, n° 187, juillet 2016, p. 9-13

HIRSCH-POYNARD (Céline), « Retour d'expérience d'une archiviste laïque dans une congrégation », *Les Amis des Monastères*, n° 187, juillet 2016, p. 14-15

MAGNIN (Thierry) (dir.), « Les archives de l'Église en France », *Documents épiscopat*, n° 9, Paris, Secrétariat général de la conférence des évêques de France, 2019, 115 p

MAHIEU (Bernard), « Les archives de l'Église catholique en France depuis la Révolution française. II : Archives des communautés », *La Gazette des archives*, n° 39, 1962, p. 151-162.

MOLETTE (Charles), « Problèmes de sources archivistiques et histoire religieuse en France », *La Gazette des archives*, n° 90, 1975, p. 167-183

MOLETTE (Charles), « Sources archivistiques et histoire religieuse », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, supplément au n° 9, janvier-mars 1978, p. 1-19

MOLETTE (Charles), « Les archives de l'Église en France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 66, n° 176, 1980, p. 51-59

MOLETTE (Charles), « La conservation des archives de l'Église catholique en France », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, supplément au n° 15, janvier-mars 1981, p. 1-11

MOLETTE (Charles), « Situation du patrimoine artistique et historique de l'Église de France », *Archives de l'Église de France*, supplément au n° 38, automne 1992, p. 1-11

REY (Émilie), AUBERGER (Jean-Baptiste) « Il faut que nos archives soient utiles », *En frères*, n° 9, avril-mai 2021, p. 6-9

RIBAUT (Jean-Pierre), « Pour une politique éditoriale », *Archives de l'Église de France*, n° 50, automne 1998, p. 17-19

WACHÉ (Brigitte), *Initiation aux sources archivistiques de l'histoire du catholicisme français*, Lyon, Université Lumière – Lyon II, 1992, 112 p.

WACHÉ (Brigitte), « Institutions ecclésiastiques, Archives et histoire religieuse : le cas du catholicisme », *La Gazette des Archives*, n° 165, 1994, p. 184-186.

WACHÉ (Brigitte), « Regard d'un historien sur l'histoire des archives de l'Église », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 22-26

2. Les archives diocésaines du Mans

« Diocèse du Mans : historique et guide des fonds », [en ligne], disponible sur l'Association des archivistes de l'Église de France, mis à jour le 05/04/2020, [https://www.aaef-asso.fr/exportPdf/323]

LEMEUNIER (Frédéric), « Le Mans : les archives diocésaines et les archives des Morets », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 4, été 1975, p. 14-18

LEMEUNIER (Frédéric), « Les Archives des Morets. Origine et Avenir », *La Province du Maine*, 4e série, t. 1, fasc. 4, octobre-décembre 1976, p. 412-422.

LEMEUNIER (Frédéric), « Les registres paroissiaux (XVIe-XVIIIe s.) de la Ville du Mans (et communes rattachées) », *La Province du Maine*, t. 85, 4e série, t. XII, fascicule 47, juillet-septembre 1983, p. 277-279

3. Les archives diocésaines d'Arras

« Diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer : historique et guide des fonds », [en ligne], disponible sur l'Association des archivistes de l'Église de France, mis à jour le 19/10/2016, [https://www.aaef-asso.fr/admin/aaef/Front/exportPdf/49]

BERTHE (Léon), « Dix ans de sauvegarde des archives paroissiales dans le diocèse d'Arras », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 11, janvier-mars 1979, p. 12-16

BERTHE (Léon), BEIRNAERT (Michel), « La commission d'Archives et d'Histoire du diocèse d'Arras », *Archives de l'Église de France*, n° 61, 1er semestre 2004, p. 32-34

4. Les archives diocésaines de Nantes

« Diocèse du Mans : historique et guide des fonds », [en ligne], disponible sur l'Association des archivistes de l'Église de France, mis à jour le 27/02/2020, [https://www.aaef-asso.fr/admin/aaef/Front/exportPdf/28]

BOUTEILLER (Jean), GURVIL (Claire), « Réaménagement et extension d'un centre d'archives diocésaines en 2007. L'exemple nantais », *Archives de l'Église de France*, n° 71, 1er semestre 2009, p. 8-11

JARNOUX (Alphonse), « Les archives diocésaines de Nantes », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 10, été 1978, p. 3-8

5. Les archives diocésaines de Nice

« Diocèse de Nice : historique et guide des fonds », [en ligne], disponible sur l'Association des archivistes de l'Église de France, mis à jour le 27/10/2020, [https://www.aaef-asso.fr/admin/aaef/Front/exportPdf/29]

BOUIS (Gilles), Père Philippe, « À Nice, les archives historiques du diocèse transférées dans les cryptes de Sainte-Jeanne-d'Arc », *Archives de l'Église de France*, n° 56, automne 2001, p. 42-44

BOUIS (Gilles), « Les Archives historiques du diocèse de Nice. Entre espace de conservation et accueil des chercheurs », n° 71, 1er semestre 2009, p. 12-15

Diocèse de Nice, *Archives diocésaines : prêtes pour les centre prochaines années !* [2 octobre 2020], 6 mn 27, [en ligne] disponible sur [https://www.youtube.com/watch?v=-19te0GVZTc], (consulté le 07/03/2021)

6. Archives communautaires

BASTIAN (Jeannette A.), ALEXANDER (Ben), *Community archives: the shaping of memory*, Londres, Facet Publishing, 2009, 296 p.

BRESSOL (Élyane), GONCALVES (Myriam), MAZET (Aurélie), « Valorisation de l'histoire du mouvement social, notamment celle de la Confédération générale du travail (CGT) et de ses archives : les objectifs de l'Institut CGT d'histoire sociale », *La Gazette des archives*, n° 221, 2011, p. 21-32

FLINN (Andrew), GILLILAND (Anne), « The wonderful and frightening world of Community Archives: What are we really talking about? », CIRN 2013 Conference, 28-30 October 2013, Monash Centre, Prato Italy, 23 p., [en ligne], disponible sur Monash, [https://www.monash.edu/__data/assets/pdf_file/0007/920626/gilliland_flinn_keynote.pdf], consulté le 22/04/2021

FLINN (Andrew), « Community histories, Community Archives : Some opportunities and Challenges », *Journal of the Society of Archivists*, n° 27, 2008, p. 151-176
KAPLAN (Elisabeth), « We are what we collect, we collect what we are: archives and the construction of identity », *The American Archivist*, vol. 63, spring / summer 2006, p. 126-151
MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, 250 p.

7. Sociologie des professions

BLANCHARD-LAVILLE (Claudine), FABLET (Dominique) (dir.), *L'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, coll. « Savoir et Formation », 2000, 286 p.
BOURDONCLE (Raymond), « Professionnalisation, formes et dispositifs », *Recherche & Formation*, n° 35, 2000, p. 117-132
CHAMPY (Florent), *La sociologie des professions. Nouvelle édition revue et corrigée*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Manuels », 2009, 240 p.
CHAPOULIE (Jean-Michel) (éd.), HUGHES (Everett), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996, 344 p.
DUBAR (Claude), *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, coll. « U – Sociologie », 5e éd. (2000), 2015, 251 p.
DUBAR (Claude), TRIPIER (Pierre), BOUSSARD (Valérie) (dir.), *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, coll. « U – Sociologie », 4e éd., 2015, 378 p.
LE FLOCH (Marie-Christine), « Une relecture du sale boulot. Entre une division morale et une division sociale du travail éducatif », *Pensée plurielle*, n° 18, 2008, p. 31-48
OSTY (Florence), « Chapitre 4 – Sociologie des professions et des métiers », dans ALTER (Norbert), *Sociologie du monde du travail*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2012, p. 63-82
VEZINAT Nadège, « Une nouvelle étape dans la sociologie des professions en France. Bilan critique autour des ouvrages de Didier Demazière, Charles Gadéa (1009) et Florent Champy (2009) », *Sociologie*, n° 3, vol. 1, 2010, p. 413-420

8. Les associations professionnelles

« Association des archivistes d'entreprises », *La Gazette des archives*, n° 98, 1977, p. 155
DUCHEIN (Michel), « L'Association des archivistes de l'Église de France », *La Gazette des archives*, n° 86, 1974, p. 196-197.
GRANGE (Didier), « Au bonheur de la diversité : une introduction aux associations professionnelles dans le monde », *Archives*, vol. 44, n° 2, 2012-2013, p. 49-65
GRANDE (Didier), « Les associations professionnelles d'archivistes. Panorama international », *La Gazette des archives*, n° 241, 2016-1, p. 7-178

HAMARD (Damien), *Des paléographes aux archivistes. L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2020, 468 p.

9. Bénévolat et bénévoles

GAGNON (Éric), FORTIN (Andrée), FERLAND-RAYMOND (Amélie-Elsa), MERCIER (Annick), « Donner du sens. Trajectoires de bénévoles et communautés morales », *Lien social et Politiques*, n° 51, printemps 2004, p. 49-57

PROUTEAU (Lionel), WOLFF (François-Charles), « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et statistique*, n° 372, 2004, p. 3-39

PROUTEAU (Lionel), « Les figures du bénévolat », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 63, 2001, p. 19-32

10. Méthodologie et outils de l'entretien

BEAUD (Stéphane), WEBER (Florence), *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, coll. « Grands repères/Guides », 4e éd., 2010, 335 p.

BERTHIER (Nicole), *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2016, 350 p.

BLANCHET (Alain), GOTMAN (Annie), *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2e éd., 2015, 126 p.

BLANCHET (Alain), GHIGLIONE (Rodolphe), MASSONNAT (Jean), TROGNON (Alain), *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Observer, interviewer, questionner*, Paris, Dunod, coll. Psycho Sup », 1998, 197 p.

État des sources

1. Législation sur les archives de l'Église

Code de droit canonique, 1983

ALBARIC (Michel), « La fonction pastorale des archives ecclésiastiques », *Archives de l'Église de France*, n° 48, automne 1997, p. 2-3

LEROY (Hugues), « Quel statut canonique pour l'Archiviste diocésain ? », *Archives de l'Église de France*, n° 54, automne 2000, p. 6-8

MARCHISANO (Francesco), *Lettre circulaire « La fonction pastorale des archives ecclésiastiques »*, Cité du Vatican, Commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église, 1997, 47 p.

MOLETTE (Charles), « À propos du nouveau Code », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 22, septembre 1984, p. 2-3

2. Fonds d'archives de l'Association des archivistes de l'Église de France

Ce fonds est conservé sous la cote 6 EG au Centre national des archives de l'Église de France. Un répertoire numérique détaillé a été réalisé en juin 2020 à la suite d'un récent reclassement du fonds par Erwan Desnault pour regrouper trois dépôts de l'AAEF versés au CNAEF entre la fin des années 1990 et 2015.

6 EG 40	Activités des archivistes diocésains, Coutances – Le Mans
6 EG 90	Préparation du nouveau Code de droit canonique, documentation et réflexion à propos des archives et des archivistes
6 EG 97	Participation de l'abbé Charles Molette aux congrès de l'AAF et relations avec les membres de l'AAF
6 EG 98	Participation de l'AAEF au Conseil international des archives, notamment à la Section des associations professionnelles d'archivistes et à la Conférence internationale de la Table ronde des archivistes
6 EG 154	Préparation intellectuelle du 6e congrès de l'AAEF
6 EG 172	Actes des congrès (1981-1990)
6 EG 175-176	Sessions d'information sur l'archivistique ecclésiastique à l'Archivio segreto vaticano
6 EG 177-184	Stages d'archivistique spécialisée

3. Fonds des Archives historiques du diocèse du Mans

L'ensemble des dossiers concernant le père Camille Moulin, archiviste du diocèse entre 1983 et 2012, ne sont pas encore disponibles à la consultation. À noter également que l'ensemble des dossiers suivis d'un « * » sont cotés provisoirement.

244*	Abbé Moulin
248*	Administration diocésaine. Archives historiques. Aumônerie militaire.
429*	Courriers du Père Camille Moulin
445.1*	Père Moulin (divers documents)
445.2*	Père Moulin (divers documents)
3429*	Père Camille Moulin (1997-1999)
3430*	Père Camille Moulin (1999-2001)
3431*	Père Camille Moulin. Documents
4034*	Association des archivistes de l'Église de France.

Dossier non coté constitué par Marie Pitette sur l'histoire du service des archives historiques (le demander auprès de l'archiviste)

4. Entretiens

Une série de neuf entretiens oraux a été réalisée entre le 10 mars et le 7 avril 2021 en visioconférence, par téléphone ou, lorsque les conditions le permettaient, en présentiel. L'objectif était multiple.

D'une part, pour préparer mon étude de cas, récolter les témoignages d'une partie des principaux responsables de l'association diocésaine du Mans, à savoir Mgr Yves Le Saux (évêque du Mans), le père Paul-Antoine Drouin (vicaire général et modérateur de la Curie diocésaine), Aude Pégis (chancelier de l'évêché), Bruno de Labarthe (économe diocésain) et bien évidemment avec Marie Pitette (archiviste diocésaine). D'autre part, interroger deux autres archivistes diocésaines – Audrey Cassan à Arras et Véronique Bontemps à Nantes – qui, toutes deux, ont été recrutées pour professionnaliser leur service il y a maintenant une dizaine d'années. Leur témoignage m'a permis d'établir des points de comparaison avec celui de Marie Pitette qui est responsable des archives historiques du diocèse du Mans depuis le début de l'année 2020. Par ailleurs, mon objectif était également d'interroger Brigitte Waché, historienne et professeure des universités, qui a classé le fonds d'archives du cardinal Grente en tant que bénévole et qui a également exercé la fonction de secrétaire de l'AAEF durant une vingtaine d'années. Son témoignage m'a ainsi permis de définir plus précisément les interactions existantes entre les archivistes diocésains, l'AAEF et les historiens.

Les grilles d'entretien et inventaires chrono-thématiques sont consultables dans les annexes de ce présent mémoire.

5. Sources imprimées

5.1. Bulletin diocésain du Mans

Le bulletin diocésain du Mans a fait l'objet d'un dépouillement intégral pour la période allant de 1970 à aujourd'hui pour repérer tous les articles ou toutes les mentions relatives aux archives diocésaines. L'essentiel des informations relayées dans ce bulletin se rapporte à la vie religieuse du diocèse, aux nominations dans les paroisses ou à la publication d'articles sur l'Église. Les articles se rapportant aux archives historiques sont peu nombreux au regard du nombre de pages que couvre ce bulletin. Publiée sous le nom *La Semaine du Fidèle* à sa création, il prend le nom *Église du Mans* en 1963, puis *Église en Sarthe* à partir de 2006.

« Au secrétariat de l'évêché », *Église du Mans*, n° 11, 38 mai 1972, p. 195

« Au secrétariat de l'évêché (suite) », *Église du Mans*, n° 12, 11 juin 1972, p. 214-215

« Au secrétariat de l'évêché (suite et fin) », *Église du Mans*, n° 13, 25 juin 1972, p. 234

« Création d'un "Service diocésain des archives historiques" », *Église du Mans*, n° 18, 24 octobre 1976, p. 425-426

« Échos… », *Église du Mans*, n° 2, 27 janvier 1980, p. 52

« Informations – Nos amis défunts », *Église du Mans*, n° 337, 24 août 1986, p. 337

« La crypte des archives diocésaines », *Église du Mans*, n° 13, 15 octobre 1995, p. 422

« Nominations », *Église du Mans*, n° 17, 1 octobre 1976, p. 397

« Nominations », *Église du Mans*, n° 16, 11 décembre 1983, p. 523

« Nominations », *Église du Mans*, n° 10, 2 août 1992, p. 300

« Nominations – Geneviève POCHAT au Service des Pèlerinages », *Église du Mans*, n° 2, 29 janvier 1998, p. 36-37

« Nominations », *Église du Mans*, n° 9/10, 2 juillet 1995, p. 268

« Nominations », *Église du Mans*, n° 6, 21 avril 1996, p. 164

« Nominations », *Église en Sarthe*, n° 57, février 2011, p. 7

« Nos amis défunts – L'abbé Frédéric Lemeunier », *Église du Mans*, n° 10, 20 juillet 1986, p 312

« Nos amis défunts – Père Charles LARDIC », *Église du Mans*, n° 7, 12 mai 1996, p. 220

« Registres clandestins », *Église du Mans*, n° 1, 6 janvier 1985, p. 26

« Seigneur, Souvenez-vous de nos frères… », *Église en Sarthe*, n° 69, mars 2012

BRANTOMME (Henri), « À propos du local des archives au secrétariat de l'évêché », *Église du Mans*, n° 6, 17 mars 1974, p. 135

CRETOIS (Adrien), « Homélie pour la Sépulture du Père Charles LARDIC à St-Aldric le 4 mai 1996 », *Église du Mans*, n° 9, 9 juin 1996, p. 251-252

LEMEUNIER (Frédéric), « Service diocésain des archives historiques », *Église du Mans*, n° 91, 7 novembre 1976, p. 462-463

LEMEUNIER (Frédéric), « Service diocésain des archives historiques », *Église du Mans*, n° 3, 20 février 1977, p. 90-91

LEMEUNIER (Frédéric), « Chronique des archives historiques diocésaines », *Église du Mans*, n° 5, 1er avril 1979, p. 155-156
MOULIN (Camille), « Archives diocésaines », *Église du Mans*, n° 12, 22 septembre 1985, p. 345
ONFROY (Louis), « Commission diocésaine d'Art sacré », *Église du Mans*, n° 5, 9 mars 1975, p. 91
POCHAT (Geneviève), BONNAUD (Annie), « Il était une fois … le Graduel du Mans », *Église en Sarthe*, n° 79, février 2013, p. 12-13

5.2. Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France

Tous les bulletins de l'AAEF jusqu'aux numéros les plus récents ont été étudiés dans leur intégralité. Une recherche à l'aide des mots-clés « rôle », « profession » et « formation » a été réalisée sur les bulletins n° 1 à n° 85, les numéros plus récents étant soient indisponibles en ligne ou ayant été consultés sous format papier.

Bulletin de liaison, il s'agit du principal lien entre l'association et ses membres disséminés dans toute la France et au-delà. Organe de communication sur l'activité officielle de l'association, nous y retrouvons de nombreux articles sur les stages de formation, les congrès ou les retours expériences d'archivistes ecclésiastiques sous la présidence de l'abbé Molette, tandis que la publication d'articles sur les techniques archivistiques, sur les journées d'études ou à caractère scientifique devient de plus en plus importante à partir du moment où Félicien Machelart est nommé à la présidence de l'association, et ce jusqu'à nos jours. Ceci ne signifie pas pour autant que des articles de ce type n'étaient pas publiés sous la présidence de l'abbé Molette.

5.2.1. Activité officielle de l'association

« Compte-rendu d'activités, rapport moral 2005-2006 », *Archives de l'Église de France*, n° 65-66, 1er et 2e semestre 2006, p. 3-6
« Commission du guide des archives à l'usage des congrégations », *Archives de l'Église de France*, n° 83, 1er semestre 2015, p. 7
« Informations », *Archives de l'Église de France*, n° 53, printemps 2000, p. 24-26
« Informations », *Archives de l'Église de France*, n° 55, printemps 2001, p. 29
BOUIS (Gilles), « Lancement du projet de guide en ligne des fonds ecclésiastiques français », *Archives de l'Église de France*, n° 83, 1er semestre 2015, p. 8
Gilles BOUIS, « Nomination de référents provinciaux de l'Association des archivistes de l'Église de France », *Archives de l'Église de France*, n° 87, 1er semestre 2017, p. 29-30
GAULTIER (David), « Enquête de l'AAEF pour la réalisation du Guide en ligne des fonds ecclésiastiques français », *Archives de l'Église de France*, n° 85, 1er semestre 2016, p. 21-23
MACHELART (Félicien), « Conseil d'administration de l'association, réunion du 29 novembre 1999 », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 30

PEZERON (Claudine), « À propos de l'enquête « Repérage des documents archivistiques diocésains pour la période de la Séparation des Églises et de l'État » 1905-1908 », *Archives de l'Église de France*, n° 64, 2e semestre 2005, p. 18-22

RIBAUT (Jean-Pierre), « Rapport d'activité. Assemblée générale de l'Association du 12 octobre 2000 », *Archives de l'Église de France*, n° 54, automne 2000, p. 19-22

RIBAUT (Jean-Pierre), « Rapport d'activité présenté à l'Assemblée générale du 18 octobre 2001 », *Archives de l'Église de France*, n° 56, automne 2001, p. 33-37

RIBAUT (Jean-Pierre), « Rapport d'activité 2001-2002 », *Archives de l'Église de France*, n° 58, automne 2002, p. 34-37

RIBAUT (Jean-Pierre), « Rapport d'activité de l'Association pour l'année 2003-2004 », *Archives de l'Église de France*, n° 63, 1er semestre 2005, p. 25-28

RIBAUT (Jean-Pierre), « Rapport d'activité de l'Association pour l'année 2002-2003 », *Archives de l'Église de France*, n° 60, 2e semestre 2003, p. 27-31

SONDAG (Élisabeth), « Compte-rendu d'activités. Année 2004-2005 », *Archives de l'Église de France*, n° 64, 2e semestre 2005, p. 29-31

SONDAG (Élisabeth), « Compte-rendu moral et d'activités de l'Association des Archivistes de l'Église de France pour l'année 2006-2007 », *Archives de l'Église de France*, n° 69, 1er semestre 2008, p. 1-3

SONDAG (Élisabeth), « Compte-rendu moral et d'activités de l'AAEF pour l'année 2007-2008 », *Archives de l'Église de France*, n° 70, 2e semestre 2008, p. 2-5

SOURISSEAU (Pierre), MACHELART (Félicien), « Assemblée générale du 22 octobre 1998 », *Archives de l'Église de France*, n° 50, automne 1998, p. 10-13

SOURISSEAU (Pierre), « Assemblée générale de l'Association des Archivistes de l'Église de France du 28 octobre 1999. Rapport d'activité », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 27-29

TAFOIRY (Nicolas), « Rapport moral et compte-rendu d'activités 2011-2012 », *Archives de l'Église de France*, n° 78, 2e semestre 2012, p. 2-4

TAFOIRY (Nicolas), « Rapport moral et compte-rendu d'activités 2012-2013 », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 3-5

TAFOIRY (Nicolas), « Rapport moral et compte-rendu d'activités 2013-2014 », *Archives de l'Église de France*, n° 83, 1er semestre 2015, p. 4-5

TAFOIRY (Nicolas), « Rapport moral et compte-rendu d'activités 2014-2015 », *Archives de l'Église de France*, n° 84, 2e semestre 2015, p. 3-4

VIENNE (Frédéric), « Rapport moral et compte-rendu d'activités 2010-2011 », *Archives de l'Église de France*, n° 76, 2e semestre 2011, p. 2-3

5.2.2. Éditoriaux du bulletin

BOUIS (Gilles), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 2

BOUIS (Gilles), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 82, 2e semestre 2014, p. 2

BOUIS (Gilles), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 84, 2e semestre 2015, p. 2
CASSAN (Audrey), DEVIF (Magali), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 83, 1er semestre 2015, p. 2
CASSAN (Audrey), DEVIF (Magali), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 87, 1er semestre 2017, p. 2
DEVIF (Magali), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 74, 2e semestre 2010, p. 1
DEVIF (Magali), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 81, 1er semestre 2014, p. 2
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 47, printemps 1997, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 48, automne 1997, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 49, printemps 1998, p. 1-2
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 50, automne 1998, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 51, printemps 1999, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 53, printemps 2000, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 54, automne 2000, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 56, automne 2001, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 58, automne 2002, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 59, 1er semestre 2003, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 60, 2e semestre 2003, p. 1
MACHELART (Félicien), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 61, 1er semestre 2004, p. 1
MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 7, janvier-mars 1977, p. 1-2
MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 9, janvier-mars 1978, p. 1-2
MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 10, été 1978, p. 1-3
MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 13, janvier-mars 1980, p. 1-2
MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 14, été 1980, p. 1-4
MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 16, été 1981, p. 1-6
MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 17, mars 1982, p. 1-4
MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 18, été 1982, p. 1-3

MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 19, mars 1983, p. 1-2

MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 20, septembre 1983, p. 2

MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 23, mars 1985, p. 1-3

MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 24, septembre 1985, p. 1-2

MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 28, septembre 1987, p. 1-5

MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 31, juin 1989, p. 1-4

MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 34, automne 1990, p. 1-3

MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 35, printemps 1991, p. 1-2

MOLETTE (Charles), « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 36, automne 1991, p. 1

5.2.3. Congrès nationaux de l'AAEF

Actes du 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Église de France tenu à Issy-les-Moulineaux des 11-13 novembre 1983 sur le thème « Identité et responsabilité de l'archiviste ecclésiastique ou religieux dans le monde d'aujourd'hui », Paris, Association des archivistes de l'Église de France, 1984

Jean-Paul II, « Message pontifical adressé au 4e congrès national de l'AAEF », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 13, janvier-mars 1980, p. 3-5

MOLETTE (Charles), « Le congrès de novembre 1983 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 21, Pâques 1984, p. 3-6

MOLETTE (Charles), « Extrait de l'allocution prononcée le 5 juillet 1985 à l'ouverture du congrès national des Archivistes de l'Église de France par le président de l'Association afin d'introduire le thème du congrès : Particularismes et interdépendances des archives ecclésiastiques et religieuses », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, supplément au n° 24, septembre 1985, p. 1-13

MOLETTE (Charles), « Introduction donnée le lundi 30 novembre 1987 à l'ouverture du 8e congrès national des Archivistes de l'Église de France par Monseigneur Charles Molette, président de l'Association, sur le thème « Les archives ecclésiastiques et religieuses à travers les périodes troublées » », », *Archives de l'Église de France*, supplément au n° 30, automne 1988, p. 9-19

5.2.4. Stages et sessions de formation

« Remerciements des stagiaires au terme du 7e stage de formation archivistique spécialisée », *Archives de l'Église de France*, n° 36, automne 1991, p. 81

« Stage de formation « Initiation théorique et pratique aux normes de l'archivistique » mai 2012 », *Archives de l'Église de France*, n° 76, 2e semestre 2011, p. 70-71

Sœur Annie, « Écho de la session de formation organisée par l'AAEF (18-20 mai 2015) », *Archives de l'Église de France*, n° 84, 2e semestre 2015, p. 54

Sœur Marie-Pascale de l'Église, « Prendre en main un service d'archives ecclésiastiques », *Archives de l'Église de France*, n° 75, 1er semestre 2011, p. 60

Sœur Razafy, « Stage technique international d'archives, avril 2012 », *Archives de l'Église de France*, n° 77, 1er semestre 2012, p. 58

ASSISE HEINY (Claire d'), « Climat général », *Archives de l'Église de France*, n° 28, septembre 1987, p. 21-23

BUSSARD (Fernand), BERTAIL (Jean), « Le 8e stage de formation archivistique spécialisée – Quimper, 11-17 juillet 1993. Bibliothèques et archives diocésaines de Vannes », *Archives de l'Église de France*, n° 40, automne 1993, p. 39-40

CABRAL (M.-L.), « École d'archivistique. Archives secrètes vaticanes. Cours 1974-1975 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 4, été 1975, p. 26-27

CHAPUIS (Christophe), OURET (Jean-Pierre), « Le 7e stage de formation archivistique spécialisée », *Archives de l'Église de France*, n° 36, automne 1991, p. 15-23

CHEVET (Marguerite), « Halte du stage de formation archivistique à l'abbaye Saint Scholastique de Dourgne », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 16, été 1981, p. 33-34

COLLIN (Louis), « Adresse de Mgr Louis Collin, recteur de l'Université catholique de l'Ouest, aux participants du 3ème stage de formation archivistique spécialisée, Angers – 14 juin 1982 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 18, été 1982, p. 8-10

COMEYNE (Brigitte), « Le stage technique international d'archives, promotion 2001 », *Archives de l'Église de France*, n° 55, printemps 2001, p. 25-26

DEHERGNE (Joseph), « Le stage technique international d'archives 1974 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 2, été 1974, p. 15-16

DUCLAUX (Maryvonne), « Stage d'initiation à l'archivistique. Paris, Archives nationales, 10-14 février 2003 », *Archives de l'Église de France*, n° 59, 1er semestre 2003, p. 34-38

ÉRARD (Yves-Marie), « Le stage technique international d'archives 2000 », *Archives de l'Église de France*, n° 53, printemps 2000, p. 27

GUERNIER (Marie-Geneviève), « Échos du stage », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 18, été 1982, p. 4-5

GRASSIN (Christian), « Compte rendu du stage de formation "Prendre en mai un service d'archives ecclésiastiques" organisé à paris par l'Association des Archivistes de l'Église de France, *Archives de l'Église de France*, n° 75, 1er semestre 2011, p. 58-59

HUMBERT (G.), « Un stage profitable », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 20, septembre 1983, p. 14-17

LA MARTINIÈRE (Sœur Claude de), « 5e stage de formation archivistique spécialisée. Lille, 24 juin – 4 juillet 1985 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 24, septembre 1985, p. 5-8

LAMINOLERIE (Blanche), LE GALL (Marie-Thérèse), « Encore un écho du stage de Tours. Au logis des gouverneurs : historique de la ville de Tours », *Archives de l'Église de France*, nº 37, Pâques 1992, p. 4-6

M'DJATA (Lucien), « Mot de remerciement des stagiaires aux organisateurs », *Archives de l'Église de France*, nº 28, septembre 1987, p. 81

MIJOLLA (Marie-Cécile de), « Un stage utile et agréable », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 16, été 1981, p. 13-14

MOLETTE (Charles), « Ouverture du stage – 14 juin 1982 : adresse du président de l'Association à Mgr Louis Collin, recteur de l'Université catholique de l'Ouest », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 18, été 1982, p. 6-7

MOLETTE (Charles), « Réponse du président de l'Association des archivistes de l'Église de France à l'adresse de bienvenue de M. Jean Sauvage, président du Conseil général », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 18, été 1982, p. 58-61

MOLETTE (Charles), « Nos semaines d'informations archivistique au Vatican et les nouveaux locaux de l'Archivio Segreto Vaticano », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 20, septembre 1983, p. 3-8

MOLETTE (Charles), « Ouverture du 4e stage de formation archivistique spécialisée à l'Université catholique de Lyon, le 27 juin 1983. Allocution du président de l'association », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 20, septembre 1983, p. 18-20

MOLETTE (Charles), « Réception à l'Hôtel de ville de Lyon le vendredi 1er juillet 1983. Allocution du maire de Lyon et réponse du président de l'association », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 20, septembre 1983, p. 21-25

MOLETTE (Charles), « Réception du stage à l'Université catholique de Lyon le jeudi 7 juillet 1983. Réponse du président de l'association », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 20, septembre 1983, p. 28-32

MOLETTE (Charles), « Quelques dépôts d'archives strasbourgeois », *Archives de l'Église de France*, nº 28, septembre 1987, p. 24-26

MOLETTE (Charles), « Réception du stage à l'Hôtel de ville de Strasbourg le samedi 4 juillet 1987 à 18 heures », *Archives de l'Église de France*, nº 28, septembre 1987, p. 27-29

MOLETTE (Charles), « Allocution prononcée par Mgr Charles Molette, président des Archivistes de l'Église de France, à l'occasion de la réception donnée dans les salons du F.E.C. à Strasbourg le vendredi 10 juillet 1987 à 18 heures », *Archives de l'Église de France*, nº 28, septembre 1987, p. 82-85

MOLETTE (Charles), « Le 7e stage de formation archivistique spécialisée – Tours, 24 juin – 6 juillet 1991. Réception du stage à la mairie de Tours : allocution de Mgr Charles Molette », *Archives de l'Église de France*, nº 36, automne 1991, p. 9-11

MOLETTE (Charles), « Le 7e stage de formation archivistique spécialisée – Tours, 24 juin – 6 juillet 1991. Réception des responsables tourangeaux : allocution de Mgr Charles Molette », *Archives de l'Église de France*, n° 36, automne 1991, p. 12-14

MOLETTE (Charles), « Le 8e stage de formation archivistique spécialisée – Quimper, 11-17 juillet 1993. Ouverture du stage », *Archives de l'Église de France*, n° 40, automne 1993, p. 5-7

OURET (Jean-Pierre), « La session d'initiation à l'informatique et aux techniques de conservation des archives. Bourg-Saint-Andéol, 22 au 25 mars 1999 », *Archives de l'Église de France*, n° 51, printemps 1999, p. 23-25

PEZERON (Claudine), « Stage de formation mai 2011 « Prendre en main un service d'archives ecclésiastiques » », *Archives de l'Église de France*, n° 74, 2e semestre 2010, p. 59

POYNARD HIRSCH (Céline), « Formation Didrachme, février 2012 », *Archives de l'Église de France*, n° 77, 1er semestre 2012, p. 57

RODUIT (Olivier), « Le 8e stage de formation archivistique spécialisée – Quimper, 11-17 juillet 1993. Ambiance générale », *Archives de l'Église de France*, n° 40, automne 1993, p. 4

SAUVAGE (Jean), « Réception du 3e stage de formation archiviste spécialisée par le Conseil général de Maine-et-Loire, le 18 juin 1982. Adresse de M. Jean Sauvage, président du Conseil général de Maine-et-Loire », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 18, été 1982, p. 57

ZIRNHELT (Joseph), « Une grande première », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 14, été 1980, p. 5-6

ZIRNHELT (Joseph), « Menus propos romains … ou huit jours d'information archivistique aux Archives vaticanes, 23-28 mars 1981 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 16, été 1981, p. 8-10

5.2.5. Journées d'études de l'AAEF

COQUET (Emmanuel), « Ouverture des journées d'étude », *Archives de l'Église de France*, n° 84, 2e semestre 2015, p. 6

MARCHISIANO (Francesco), « Message de Mgr Marchisiano à notre journée d'étude du 16 octobre 2003 », *Archives de l'Église de France*, n° 60, 2e semestre 2003, p. 2-3

5.2.6. Réunions et rencontres régionales d'archivistes

« Réunion des archivistes et économes diocésains de la région apostolique Midi », *Archives de l'Église de France*, n° 48, automne 1997, p. 19

« Mini-session d'archivistes à la Grande Bretèche », *Archives de l'Église de France*, n° 48, automne 1997, p. 21

Sœur Marie-Anne, « Une session d'archivistes en Bretagne », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 7, janvier-mars 1977, p. 18-20

ANDRIEU (René), « Réunion des archivistes de la Province de Toulouse », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 57

BIENCOURT (Caroline), « Compte-rendu de la journée des archivistes diocésains de la région Nord du 16 juin 2008 à Cambrai », *Archives de l'Église de France*, n° 70, 2e semestre 2008, p. 50-51

BOUIS (Gilles), « Compte-rendu des rencontres régionales. Région Arc Méditerranéen », *Archives de l'Église de France*, n° 65-66, 1er et 2e semestre 2006, p. 13

BOUIS (Gilles), « Rapport d'activités du groupe des archivistes diocésains », *Archives de l'Église de France*, n° 74, 2e semestre 2010, p. 8-9

CELTON (Yann), « Journées archivistiques des archivistes diocésains, 6-7 juin 2006 », *Archives de l'Église de France*, n° 65-66, 1er et 2e semestre 2006, p. 7

CELTON (Yann), « Rencontre des archivistes de la région Bretagne, 2 avril 2007. Archives de Kermaria, Locminé », *Archives de l'Église de France*, n° 67-68, 1er et 2e semestre 2007, p. 34-38

DESMETTRE (Corinne), « Compte-rendu de la rencontre des archivistes du Nord Lille, Archives de l'Institut catholique de Lille 16 juin 2009 », *Archives de l'Église de France*, n° 71, 1er semestre 2009, p. 44-46

DEVIF (Magali), « Compte-rendu de la rencontre des archives du Centre-Est Lyon, Sœurs de Saint-Joseph de Lyon le 14 mai 2008 », *Archives de l'Église de France*, n° 71, 1er semestre 2009, p. 43

DEVIF (Magali), « Compte-rendu de la rencontre des archives du Centre-Est Lyon, Musée militaire de Lyon, 8 octobre 2008 », *Archives de l'Église de France*, n° 71, 1er semestre 2009, p. 44

DEVIF (Magali), « Réunion des archivistes ecclésiastiques de la région Centre-Est (Lyon, 5 mai 2010) », *Archives de l'Église de France*, n° 73, 1er semestre 2010, p. 52-53

ELBISSER (Sarah), « Rencontre régionale d'archivistes diocésains et de congrégations à Angers », *Archives de l'Église de France*, n° 81, 1er semestre 2014, p. 30

JEANNEROT (Michelle), « Groupe des archivistes francophones de Rome », *Archives de l'Église de France*, n° 53, printemps 2000, p. 18-19

LARNAUDIE (Marie-Louis), « Compte-rendu de la rencontre des archivistes diocésains à Toulouse le 30 septembre 2008 », *Archives de l'Église de France*, n° 70, 2e semestre 2008, p. 52

MOULIER (Pascale), « Session des archivistes diocésains à Paris des 3 et 4 juin 2009 », *Archives de l'Église de France*, n° 71, 1er semestre 2009, p. 40-42

MOULINET (Daniel), « Réunions régionales d'archivistes diocésains à Lyon et Moulins », *Archives de l'Église de France*, n° 55, printemps 2001, p. 27

RIBAUT (Jean-Pierre), « Une réalisation d'entraide régionale : les archivistes ecclésiastiques et religieux du Nord-Pas-de-Calais », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 23, mars 1985, p. 4-10

RICOUSSE (Francis), « Compte-rendu des rencontres régionales. Région Centre Est », *Archives de l'Église de France*, n° 65-66, 1er et 2e semestre 2006, p. 12-13

TAFOIRY (Nicolas), « Réunion des archivistes ecclésiastiques des provinces de Lille et Reims (Soissons, 16 juin 2010) », *Archives de l'Église de France*, n° 73, 1er semestre 2010, p. 53-54
THÉVENOT (Véronique), LEROY-CASTILLO (Pascale), « Réunion des archivistes ecclésiastiques de la Province de Toulouse et des diocèses limitrophes (Toulouse, 2 mars 2010) », *Archives de l'Église de France*, n° 73, 1er semestre 2010, p. 54-55
VIENNE (Frédéric), « Compte-rendu des rencontres régionales. Région Nord », *Archives de l'Église de France*, n° 65-66, 1er et 2e semestre 2006, p. 11-12
VIENNE (Frédéric), 'Réunion des archivistes ecclésiastiques du Nord de la France à Amiens », *Archives de l'Église de France*, n° 67-68, 1er et 2e semestre 2007, p. 39

5.2.7. Être archiviste diocésain

« Simples réflexions d'un archiviste de congrégation religieuse », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 3, janvier-mars 1975, p. 7-8
Tabularius quidam, « L'archiviste et ses confrères », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 24, septembre 1985, p. 3-4
Sœur Madeleine-Saint-Jean, « Réflexion d'une archiviste… « presque en retraite » au lendemain de la rencontre des 22-25 mars à Bourg-Saint-Andéol », *Archives de l'Église de France*, n° 51, printemps 1999, p. 26-28
Sœur Marie-Hosanna, « L'expérience d'une sœur archiviste, au monastère de la Croix (fondé en 1636) », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 10, été 1978, p. 21-23
Sœur Marie des Anges, « Témoignage », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 17, mars 1982, p. 28-31
BOUIS (Gilles), « Archives et archivistes ecclésiastiques en France et en Allemagne », *Archives de l'Église de France*, n° 81, 1er semestre 2014, p. 30
CHAGNY-SEVE (Anne-Marie), « Passer des archives publiques aux archives privées », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 51
DELMAS (Bruno), « Qu'est-ce qu'être archiviste ? », *Archives de l'Église de France*, n° 54, automne 2000, p. 3-5
DEVIF (Magali), « Laïque au service de l'histoire d'une congrégation », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 52
ÉMONNET (Gabriel), « Archiviste aux métiers divers … chez les Frères des Écoles chrétiennes », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 14, été 1980, p. 31-32
LEROY-CASTILLO (Pascale), « Laïque au service d'un diocèse », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 53
MAYLIS (Thérèse), « Problèmes d'archivistique ou problèmes d'une archiviste ? », *Archives de l'Église de France*, n° 53, printemps 2000, p. 11-12
MOLETTE (Charles), « Le travail de l'archiviste d'une petite congrégation féminine », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 1, janvier 1974, p. 1-2

OTTO (Arnold), « Le rôle de l'archiviste dans le procès de canonisation », *Archives de l'Église de France*, n° 76, 2e semestre 2011, p. 33-38

OURET (Jean-Pierre), « Un archiviste diocésain « classique » au pays basque », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 14-16

PEZERON (Claudine), « Présentation et préoccupations d'une archiviste diocésaine », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 17-19

RAISON DU CLEUZIOU (Jacques), « Archiviste… », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 2, été 1974, p. 2-4

SOUBRIER (Claire-Emmanuelle), « Découverte des Archives de la conférence de l'Afrique australe. Deux années de coopération 2008-2010 », *Archives de l'Église de France*, n° 75, 1er semestre 2011, p. 50-57

SOUCHON (Cécile), « Radiographie de l'archiviste », *Archives de l'Église de France*, n° 83, 1er semestre 2012, p. 16-17

5.2.8. Portraits d'archivistes et notices biographiques

BEIRNART (Michel), « Le chanoine Léon Berthe (1923-2007) », *Archives de l'Église de France*, n° 69, 1er semestre 2008, p. 39-40

BOUIS (Gilles), « Mgr Henri Brincard, évêque du Puy-en-Velay et référent des archives auprès de la Conférence des évêques de France, et Père Félicien Machelart, ancien président de l'AAEF », *Archives de l'Église de France*, n° 82, 2e semestre 2014, p. 53-54

COULON (Paul), « Le Père Bernard Noël, archiviste général des Spiritains de 1957 à 1987 (après avoir été adjoint de 1951 à 1956) », *Archives de l'Église de France*, n° 28, septembre 1987, p. 86-88

MOLETTE (Charles), « Le cardinal Antonio Samoré, bibliothécaire et archiviste de la Sainte Église romaine », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 19, mars 1983, p. 4-8

MOLETTE (Charles), « In memoriam. Le Père Jean Mauzaize (1917-1992) », *Archives de l'Église de France*, n° 38, automne 1992, p. 2-4

MOLETTE (Charles), « 25e anniversaire de la profession religieuse de sœur Marie-Pascale, archiviste des Bénédictines du Saint-Sacrement de Rouen », *Archives de l'Église de France*, n° 45-46, automne 1996, p. 1-5

REGLI (Dominique), « Une pionnière parmi les archivistes : Sœur Madeleine Saint-Jean », *Archives de l'Église de France*, n° 65-66, 1er et 2e semestre 2006, p. 43

RIBAUT (Jean-Pierre), « Le chanoine Pierre Bizeau (1930-2008) », *Archives de l'Église de France*, n° 70, 2e semestre 2008, p. 53-57

VAN DIJK (Willibrord), « In memoriam. Notre Fère, le Père Jean Mauzaize (homélie de la messe des funérailles) », *Archives de l'Église de France*, n° 38, automne 1992, p. 5-6

WACHÉ (Brigitte), « Mgr Charles Molette, Président-fondateur de l'AAEF », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 55-56

5.2.9. Archives diocésaines

BIZEAU (Pierre), « Construction d'un dépôt pour les archives du diocèse de Chartres », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 20, septembre 1983, p. 33-38

HAZOUME (N.), ADEKAMBI (M.), « Une mini-session d'éveil archivistique pour le diocèse de Porto-Novo », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 25, Pâques 1986, p. 11

HUDRY (Marius), « En Tarentaise : un patrimoine à sauver », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 19, mars 1983, p. 21-23

HUDRY (Marius), « En Tarentaise : les archives diocésaines – leur classement », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 20, septembre 1983, p. 43-45

LAMEY (René), « Pour organiser des archives diocésaines en Afrique … ou ailleurs », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 24, septembre 1985, p. 19-22

LOUSSOUARN (Kristell), « Journée de formation sur les archives pour les bénévoles des paroisses organisée par le service des archives du diocèse de Quimper-et-Léon », *Archives de l'Église de France*, n° 73, 1er semestre 2010, p. 46-48

MOULINET (Daniel), « Les archives historiques du diocèse de Moulins », *Archives de l'Église de France*, n° 43-44, 1995, p. 8-17

RIBAUT (Jean-Pierre), « État présent des archives diocésaines en France : compte-rendu de l'enquête menée durant l'été 1999 », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 9-13

SOUCHON (Cécile), « Les archives diocésaines de Soissons : impression », *Archives de l'Église de France*, n° 56, automne 2001, p. 40-41

VEISSIÈRE (Michel), « Des archives à l'histoire : visites pastorales en 1736 dans le diocèse de Meaux », *Archives de l'Église de France*, n° 34, automne 1990, p. 5-7

ZIRNHELT (Joseph), LE FLOC'H (Jean-Louis), « Deux situations différentes, un même souci (Troyes et Quimper et Léon), », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 22, septembre 1984, p. 4-11

5.2.10. Archives paroissiales

« Regard actuel sur les archives ecclésiastiques. Les archives paroissiales », *Archives de l'Église de France*, n° 73, 1er semestre 2010, p. 2-5

BARRÉ (Éliane), « Une paroisse et ses archives, Sainte-Geneviève d'Asnières », *Archives de l'Église de France*, n° 40, automne 1993, p. 65-68

DESJARDIN (Emmanuelle), « Les archives paroissiales », *Archives de l'Église de France*, n° 50, automne 1998, p. 14-15

MACHELART (Félicien), « Archives diocésaines et paroissiales de l'Église catholique en France », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 2-4

VIENNE (Frédéric), « La conservation des archives paroissiales dans le diocèse de Lille », *Archives de l'Église de France*, n° 61, 1er semestre 2004, p. 20-31

5.2.11. Archives et archivistes de congrégations et de monastères

« Chez les Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus (de la Salle-de-Vihiers). Le rôle de l'archiviste, lettre aux religieuses de la province canadienne Sherbrooke-Canada », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 21, Pâques 1984, p. 22

Archivistes provinciaux, « Les archives provinciales des Franciscains d'Aquitaine, à Toulouse : brève présentation », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 16, été 1981, p. 27-30

Père Marie-Joseph, « Archiviste débutant pour une jeune congrégation. Les papiers du Père Lamy et la congrégation des Serviteurs de Jésus et de Marie », *Archives de l'Église de France*, nº 32-33, automne 1989 – printemps 1990, p. 35-38

Sœur Madeleine-Saint-Jean, « Comment les données de l'histoire et les documents d'archives contribuent au renouveau de la vie religieuse : une expérience vécue chez les Dominicaines de la Présentation, à Tours », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 18, été 1982, p. 21-24

Sœur Marie-Pascale, « Les archives au fil des jours », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 8, été 1977, p. 32-34

BILLET (Bernard), « Place et importance des archives dans nos monastères », *Archives de l'Église de France*, nº 34, automne 1990, p. 47-59

BURNS (Marie Agathe), « Archives de la Visitation d'Annecy », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 11, janvier-mars 1979, p. 31-32

GENSAC (Henri de), « Archives de la Compagnie de Jésus à Toulouse », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 16, été 1981, p. 15-23

GUYOT (Claude), « Les archivistes de l'Église de France pèlerins de Notre-Dame à travers l'Alsace », *Archives de l'Église de France*, nº 28, septembre 1987, p. 65-66

MAGNIN (Jean), « Fourvière : archives du sanctuaire », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 4, été 1975, p. 19

MARCHAND (Gisèle), « Les archives et le centenaire de la mort de la fondatrice des Petites sœurs de l'Assomption. À propos d'une exposition », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 21, Pâques 1984, p. 31-36

MOUSSAY (Gérard), « Brève histoire des archives des Missions Étrangères de Paris », *Archives de l'Église de France*, nº 67-68, 1er et 2e semestre 2007, p. 24-33

NOËL (Bernard), « Transfert des archives spiritaines à Chevilly-Larue », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 19, mars 1983, p. 34-37

REMAURY (Saint-Marc), « Présentation des archives de la congrégation de Notre-Dame de La Compassion », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 16, été 1981, p. 31-32

SIMON (Émilienne), « Contribution des archives au patrimoine éducatif des Filles de Jésus de Kermaria », *Archives de l'Église de France*, nº 58, automne 2002, p. 22-33

5.2.12. Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines

Sœur Madeleine-Saint-Jean, « Historique de l'origine et du développement du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines », *Archives de l'Église de France*, n° 27, Pâques 1987, p. 3-28

SEYSSEL (Chantal de), « Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 4, été 1975, p. 9-10

SEYSSEL (Chantal de), « Compte rendu de session du Groupe de Recherches historiques et archivistiques des Congrégations féminines », *Archives de l'Église de France*, n° 49, printemps 1998, p. 19-20

Sœur STANISLAS-KOSTKA, « Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 7, janvier-mars 1977, p. 17

Sœur STANISLAS-KOSTKA, FANTON (M.-L.), Sœur VIE (M.-J.), Sœur WOLFER (Jeanne), « Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 12, été 1979, p. 17-22

5.2.13. Techniques archivistiques

« Archivage électronique : après l'état des lieux, l'action ! », *Archives de l'Église de France*, n° 83, 1er semestre 2015, p. 6

BERTHE (Léon), « La collecte des documents de l'époque contemporaine », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 5, janvier-mars 1976, p. 6-10

BIARNAIS (Luc-André), « De l'utilité du récolement ou déménager sans peine », *Archives de l'Église de France*, n° 84, 2e semestre 2015, p. 52-53

BIZEAU (Pierre), « Comment et où conserver les archives paroissiales ? », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 21, Pâques 1984, p. 9-12

BIZEAU (Pierre), « Répertoire des registres de catholicité (B.M.S.) pour la période révolutionnaire (1792-1802) : normes pratiques en vue de la réalisation d'un inventaire des registres de catholicité de la période révolutionnaire », », *Archives de l'Église de France*, n° 30, automne 1988, p. 42-43

CHAVE (Isabelle), WITTE (Marie de), « Concevoir, rédiger, présenter et diffuser l'inventaire d'un fonds d'archives religieuses : petit vade-mecum autour de cas concrets », *Archives de l'Église de France*, n° 61, 1er semestre 2004, p. 13-19

COURIAUD (Geneviève), « Informatique et technologies nouvelles », *Archives de l'Église de France*, n° 50, automne 1998, p. 16-17

LECOMTE (Francis), « Archives diocésaines en dépôt d'archives départementales », *Archives de l'Église de France*, automne 1999, n° 52, p. 20-22

LEROY (Hugues), « Archives ecclésiastiques et techniques nouvelles », *Archives de l'Église de France*, n° 48, automne 1997, p. 4-6

MALOTAUX (Valérie), « Bibliographie archivistique de base », *Archives de l'Église de France*, n° 47, printemps 1997, p. 28-29

MAUZAIZE (Jean), « Conseils archivistiques pour débutants 1 », *Archives de l'Église de France*, n° 32-33, automne 1989 – printemps 1990, p. 53-56

MAUZAIZE (Jean), « Conseils archivistiques pour débutants 2 », *Archives de l'Église de France*, n° 34, automne 1990, p. 64-66

MOLETTE (Charles), « Cadre-type de classement pour les Archives des Mouvements et Organismes laïcs », annexe au n° 17, mars 1982, p. 1-4

MOLETTE (Charles), « Problèmes posés à la conservation et à la gestion des archives de l'Église catholique en France », *Archives de l'Église de France*, n° 43-44, 1995, p. 3-7

POYNARD HIRSCH (Céline), « Déménagement d'archives de Rome à Paris : retour d'expérience », *Archives de l'Église de France*, n° 81, 1er semestre 2014, p. 27-28

SUIRE (Robert), « Archives et informatique », *Archives de l'Église de France*, n° 40, automne 1993, p. 57-64

5.2.14. Archives secrètes vaticanes

Jean-Paul II, « Inauguration des nouveaux locaux de l'Archivio Segreto Vaticano sous la cour de la Pigna. Discours prononcé par Jean-Paul II le 18 octobre 1980 », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 20, septembre 1983, p. 9-11

VIGURI (Maria Doloros), « Au Vatican : brève session sur les archives », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 6, été 1976, p. 25-26

5.2.15. Le Centre national des Archives de l'Église de France

MARCHISIANO (Francesco), BILLÉ (Louis-Marie), ERLANDE-BRANDENBURG (Alain), « Inauguration du Centre national des archives de l'Église de France », *Archives de l'Église de France*, n° 49, printemps 1998, p. 3-6

SOURISSEAU (Pierre), « Où en est le Centre national des archives de l'Église de France », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 19, mars 1983, p. 9-15

5.2.16. Archives religieuses et institutions publiques

HECKMANN (Thierry), « Réinventer les relations entre les archives publiques et religieuses : l'exemple de la Vendée », *Archives de l'Église de France*, n° 80, 2e semestre 2013, p. 44-50

PASSICOS (Jean), « Institutions nouvelles et archives », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 13, janvier-mars 1980, p. 20-22

PASSICOS (Jean), « Paysage institutionnel et service des Archives », *Archives de l'Église de France*, n° 65-66, 1er et 2e semestre 2006, p. 34-37

L'archiviste diocésain et la professionnalisation d'un service d'archives : fonctionnement, attentes et enjeux

Dans la présente étude de cas, nous allons nous intéresser plus spécifiquement au service des archives historiques du Mans – aussi appelées archives diocésaines –pour esquisser l'histoire de ce service et comprendre comment le processus de professionnalisation s'y effectue. Félicien Machelart est catégorique d'ailleurs sur la nature du personnel devant occuper le poste d'archiviste diocésain : « Le choix doit se porter sur des personnes expertes et capables, ce qui suppose une formation. Le service doit être stable, c'est-à-dire pouvoir durer dans le temps. Chercher un retraité bénévole n'est donc pas la solution[119] ! » Le choix fait par le diocèse de recruter Marie Pitette, archiviste professionnelle, début 2020 en est l'illustration.

Pour comprendre les domaines d'application du processus de professionnalisation, Raymond Bourdoncle, professeur de sociologie de l'éducation et spécialiste de la professionnalisation des enseignants, en définit le concept autour de cinq axes :

> « - l'activité elle-même, qui grâce à ce processus, passerait de l'état de métier à celui de profession ou même, préalablement, de l'état d'activité à celui de métier reconnu et salarié ;
> – le groupe qui exerce cette activité et qui, grâce à ce processus et plus encore à son action propre en faveur de ce processus, verrait son statut social et son autonomie professionnelle augmenter ;
> – les savoirs liés à cette activité, qui connaîtraient alors une croissance en spécificité, rationalité et efficacité en même temps qu'une diversification dans leur nature (savoirs procéduraux autant que déclaratifs, compétences plutôt que savoirs) et une reformulation en termes de compétences ;
> – l'individu exerçant l'activité, qui se professionnaliserait en adoptant progressivement les manières de faire, de voir et d'être de son groupe professionnel ;
> – la formation à l'activité, dont on dit qu'elle se professionnaliserait lorsqu'elle s'oriente plus fortement vers une activité professionnelle dans ses programmes [...], sa pédagogie [...], ses méthodes scientifiques [...] et ses liens plus forts avec le milieu professionnel[120]. »

Il est important de retenir ces principes dont certains ont été abordés dans l'état des connaissances pour comprendre le phénomène étudié. En effet, ce processus de professionnalisation ne se limite pas à l'acquisition de savoirs et de compétences par la personne

[119] Félicien MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 49, printemps 1998, p. 1.
[120] Raymond BOURDONCLE, « Professionnalisation, formes et dispositifs », *Recherche & Formation*, n° 35, 2000, p. 118.

exerçant son activité. Quelles sont les conséquences d'une telle évolution au sein d'un service diocésain et comment définir la place de l'archiviste diocésain ?

1. Un service en pleine évolution

1.1. Historique du service des archives diocésaines du Mans

Comme dans de nombreux diocèses en France, il n'y avait pas de service chargé d'assurer la gestion des archives du diocèse du Mans avant sa création sous le nom de « service diocésain des archives historiques » en octobre 1976. Avant cette date, l'abbé Frédéric Lemeunier rapporte que plusieurs érudits locaux ont collecté depuis le XIXe siècle des archives de nature « très hétéroclite et non strictement d'archives ecclésiastiques et diocésaines [*sic*] » – constituant les « archives des Morets » et conservées au premier étage de la maison du même nom – alors que les « archives diocésaines officielles[121] » étaient conservées au rez-de-chaussée de cette maison. Nous avons donc ici deux ensembles de fonds qui se côtoient l'un et l'autre depuis le début du XXe siècle alors que leur provenance et leur collecte ne sont pas nécessairement le fait des archivistes diocésains du Mans.

Une série d'articles publiés dans le bulletin diocésain sur le secrétariat de l'évêché nous renseigne sur la situation des archives vers 1972. Le secrétariat de l'évêché était alors installé à la maison des Morets – aujourd'hui propriété privée – et, tandis qu'un mouvement de réorganisation des services de l'évêché a été planifié au début des années 1970, il n'était pas encore question des archives car « deux services, en particulier, ont retenu [l'attention] : celui de la comptabilité et du contentieux, d'une part ; celui de toutes les affaires immobilières, d'autre part[122] ». À l'occasion de cette réorganisation, nous apprenons que « le premier étage de la Maison des Morets [était] surchargé de façon dangereuse par un poids de livres et d'archives considérable […]. Quand aux archives qui ne doivent pas quitter les lieux, un local sera aménagé dans le sous-sol et toutes précautions seront prises pour leur parfaite conservation[123] ». Après ces travaux – laps de temps durant lequel les archives sont conservées au grenier du secrétariat entre 1971 et 1973[124] –, « les Archives anciennes et les Registres paroissiaux des baptêmes, mariages, sépultures [*sic*][125] » sont déposés au sous-sol de la maison des Morets (figure 3) par le chanoine Jean Bouvet, vicaire général, en 1973-1974. Elles y demeurent jusqu'à l'aménagement de nouveaux locaux au sein de l'actuelle maison diocésaine Saint-Julien et leur

---

[121] Frédéric LEMEUNIER, « Le Mans : les archives diocésaines et les archives des Morets », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 4, été 1975, p. 16. L'auteur revient plus longuement sur la nature des fonds conservés, leur constitution et leur histoire dans cet article.
[122] « Au secrétariat de l'évêché (suite) », *Église du Mans*, n° 12, 11 juin 1972, p. 214.
[123] *Ibid.*, p. 215.
[124] Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 40, lettre de l'abbé Charles Lardic à Charles Molette du 13 juin 1973.
[125] F. LEMEUNIER, « Le Mans : les archives diocésaines et les archives des Morets », *art. cit.*, p. 17.

déménagement en 2016. Le compte-rendu d'une séance de travail réunissant les chanceliers et archivistes de la région apostolique Ouest et Évreux en octobre 2002 nous donne une idée plus précise de ce qu'était le dépôt d'archives des Morets conservant presque 700 mètres linéaires d'archives historiques : « salles voûtées aménagées avec rayonnages : 1 salle pour les archives de catholicité 1900 à 1950 ; 1 salle pour les archives historiques ; pas de salle de lecture ni de tri ; 2 bureaux dans la salle de catholicité : 2 places. Protection contre la lumière : uniquement lumière électrique[126]. » À noter d'ailleurs le fait que Charles Molette, dès 1975, s'étonnait déjà du choix de ce lieu pour recueillir les archives dans une lettre adressée à l'abbé Lemeunier : « Sans doute la situation de ce fonds installé dans une maison canoniale devenue secrétariat de l'évêché est-elle assez particulière (serait-elle-même unique ?)[127]. »

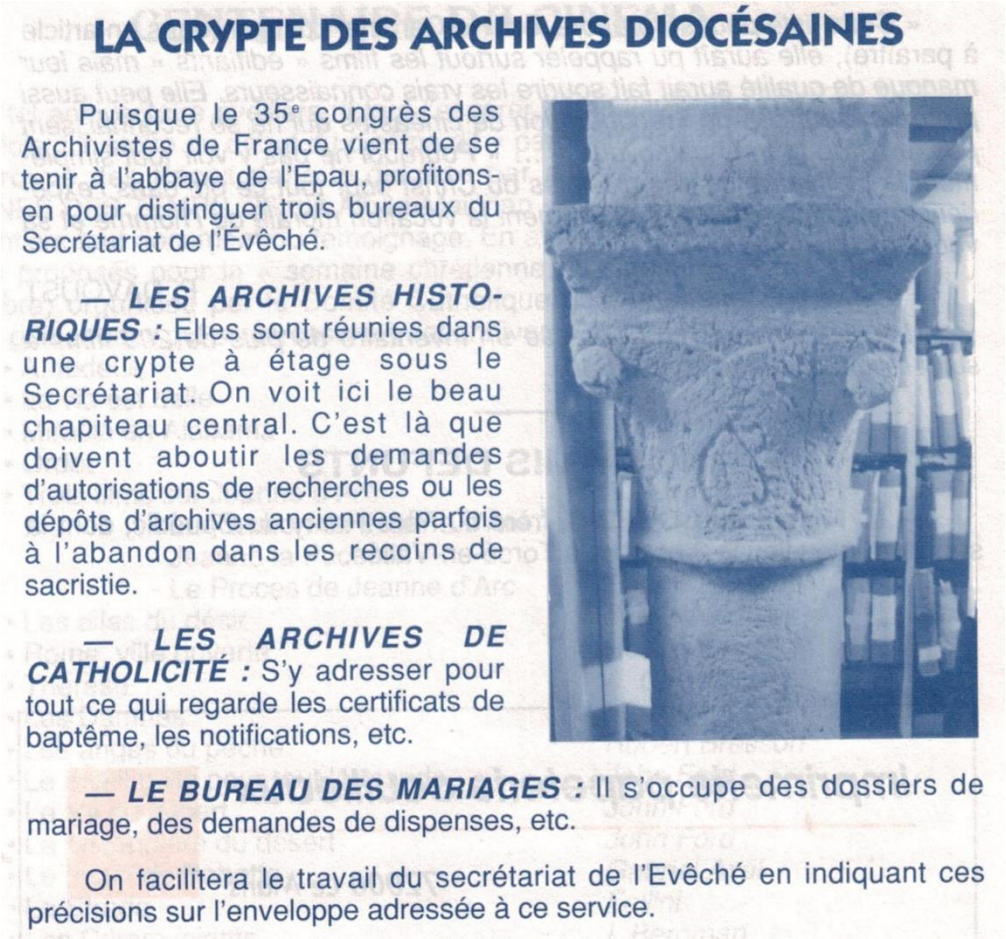

LA CRYPTE DES ARCHIVES DIOCÉSAINES

Puisque le 35e congrès des Archivistes de France vient de se tenir à l'abbaye de l'Epau, profitons-en pour distinguer trois bureaux du Secrétariat de l'Évêché.

— ***LES ARCHIVES HISTORIQUES :*** Elles sont réunies dans une crypte à étage sous le Secrétariat. On voit ici le beau chapiteau central. C'est là que doivent aboutir les demandes d'autorisations de recherches ou les dépôts d'archives anciennes parfois à l'abandon dans les recoins de sacristie.

— ***LES ARCHIVES DE CATHOLICITÉ :*** S'y adresser pour tout ce qui regarde les certificats de baptême, les notifications, etc.

— ***LE BUREAU DES MARIAGES :*** Il s'occupe des dossiers de mariage, des demandes de dispenses, etc.

On facilitera le travail du secrétariat de l'Evêché en indiquant ces précisions sur l'enveloppe adressée à ce service.

Figure 3 Une des rares photos du dépôt des archives des Morets publiée dans un article du bulletin diocésain du Mans en octobre 1997

C'est donc après cette période de travaux que le service diocésain des archives historiques est créé en 1976 et confié à la responsabilité de l'abbé Frédéric Lemeunier jusqu'à son décès en juin 1986. En parallèle, celui-ci continuait de gérer l'administration de la paroisse de Montfort-le-Rotrou, était président-adjoint de la Société historique de « La Province du

[126] Archives historiques du diocèse du Mans (AHDM), 248, compte-rendu d'une réunion de travail des chanceliers et archivistes de la région apostolique Ouest et Évreux du 29 janvier 2003.
[127] AHDM, 248, lettre de Charles Molette à l'abbé Lemeunier du 29 avril 1975.

Maine » et directeur de la revue *La Province du Maine*. Avant lui, il est attesté que le chanoine Charles Froment a occupé la fonction de « secrétaire-archiviste de l'évêché[128] » à une date indéterminée, tout comme le chanoine Bouvet s'occupait des archives historiques avant qu'il n'en confie la responsabilité à l'abbé Charles Lardic vers 1973[129]. Archiviste de l'évêché à partir de 1967, employé au service des archives de catholicité jusqu'à sa mise à la retraite en juillet 1995[130], ce dernier indique d'ailleurs, dans une lettre adressée à Charles Molette en 1976, les limites de son périmètre d'action : « Je ne suis chargé que de l'État religieux[131]. » Tous ces prêtres qui ont eu la responsabilité partielle des archives historiques étaient là aussi des hommes d'Église sans aucune formation archivistique et occupant d'autres fonctions en parallèle. Par exemple, l'abbé Lardic confie à Charles Molette que « le service des registres paroissiaux et des Archives, demeure le parent pauvre tant en ce qui concerne le local, les moyens de travail, l'information » et il lui précise « qu'[il n'a] suivi aucune formation théorique d'archiviste. […] L'empirisme [l'a] guidé[132] ». Le successeur de l'abbé Lemeunier, l'abbé Camille Moulin, répond aux mêmes critères : archiviste-adjoint en décembre 1983, il exerce seul la direction de ce service après le décès de l'abbé Lemeunier jusqu'en 2012 tandis qu'il continue d'exercer son ministère dans plusieurs paroisses.

Nous pouvons ainsi dater le changement de génération pour les archivistes diocésains du Mans en 2012, date à laquelle Geneviève Pochat, première laïque à occuper ce poste, est nommée à la direction du service des archives historiques jusqu'en 2019 après avoir occupé d'autres fonctions au sein du diocèse au service des Pèlerinages et de la Pastorale. À noter qu'il lui a été notamment demandé « de consacrer tout [son] temps de travail aux archives historiques afin de préparer leur déménagement et d'assurer ensuite leur fonctionnement[133] » dans les nouveaux locaux de la maison diocésaine Saint-Julien. Mgr Yves Le Saux, évêque du Mans depuis 2008, nous a d'ailleurs expliqué que lorsqu'il est arrivé à la tête du diocèse, « personne [ne] s'y intéressait et c'est quand [il a] vu où elles étaient conservées dans le cœur de l'évêché [qu'il s'est] dit qu'il n'y avait pas de lieu [dédié aux archives]. Puis d'autre part, donc quand les travaux [ont été faits] à la maison Saint-Julien, ça a été la question de transférer et de réhabiliter [les archives], de s'y remettre quoi[134] ». Ce regain d'intérêt pour les archives historiques sous l'épiscopat de Mgr Le Saux se comprend, par exemple, par la volonté d'ouvrir les archives du cardinal Grente aux chercheurs en 2015, par le déménagement en tant que tel des archives dans de nouveaux locaux – Geneviève Pochat nous explique alors qu'« un budget important avait été aussi prévu pour acheter le matériel nécessaire à la nouvelle installation des archives et à leur conservation dans de bonnes conditions[135] » – mais aussi par le recrutement

---

[128] *Église du Mans*, n° 1, 15 janvier 1978, p. 29.
[129] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 40, lettre de l'abbé Charles Lardic à Charles Molette du 13 juin 1973.
[130] « Nos amis défunts – Père Charles LARDIC », *Église du Mans*, n° 7, 12 mai 1996, p. 220.
[131] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 40, lettre de l'abbé Charles Lardic à Charles Molette du 4 décembre 1976.
[132] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 40, lettre de l'abbé Charles Lardic à Charles Molette du 13 juin 1973.
[133] Témoignage écrit de Geneviève Pochat du 12 avril 2021.
[134] Entretien téléphonique du 7 avril 2021 avec Mgr Yves Le Saux
[135] Témoignage écrit de Geneviève Pochat du 12 avril 2021.

d'une archiviste professionnelle et salariée à temps plein suite au départ à la retraite de Geneviève Pochat en 2019.

Pour autant, plusieurs lettres du chanoine Pierre Davoust mettent en évidence le fait que, sous l'épiscopat de Mgr Georges Gilson, évêque du Mans de 1981 à 1996, les archives paroissiales ont fait l'objet de discussions entre Mgr Gilson et le directeur des archives départementales de la Sarthe en octobre 1994. Ce dernier considérait notamment que face à la triple menace de leur « dispersion, perte [et] destruction[136] », il était envisageable de nouer un partenariat pour collecter et déposer les archives paroissiales aux archives départementales moyennant la signature d'un contrat de dépôt. Nous n'en savons toutefois pas davantage sur ces échanges, les archives consultées ne nous indiquant pas d'autres informations à ce sujet[137]. En somme, il faut retenir l'idée que ce que nous avons mis en évidence dans l'état des connaissances se vérifie parfaitement ici. L'attention nouvelle portée aux archives historiques du diocèse est relativement récente et se traduit par la professionnalisation du service.

1.2. Professionnaliser la gestion des archives au sein d'un diocèse : un besoin conjoncturel ?

L'arrivée de Marie Pitette à la tête du service des archives diocésaines du Mans au début de l'année 2020 nous amène ici à étudier de manière concrète la façon avec laquelle ce service s'est professionnalisé. Précisons que ce processus amorcé depuis 2012 fait écho aux propos tenus par Raymond Bourdoncle qui estime que « l'on pourrait dire qu'il y a professionnalisation d'une activité lorsque de gratuite, faite par des amateurs, des bénévoles ou des militants en fonction de leurs goûts ou de leurs convictions, elle devient rémunérée et exercée à titre principal[138] ». Cet aspect du processus de professionnalisation est accompli à ce jour.

Il faut également revenir ici sur les motivations des responsables de l'association diocésaine interrogés dans le cadre de nos entretiens pour comprendre, d'une manière générale, en quoi le recrutement d'une archiviste professionnelle était nécessaire pour le diocèse[139]. La première notion qui est revenue dans chaque entretien dépend de la nature même de la fonction d'archiviste qui nécessite compétences et techniques. La sociologue Florence Osty explique justement que « ce savoir scientifique, appliqué de manière systématique délimite un domaine de spécialité au sein duquel le professionnel est maître. […] Ce *savoir spécialisé* fonde la relation de confiance entre le professionnel et son client sur la qualité du jugement rendu[140] ».

---

[136] Archives historiques du diocèse du Mans, dossier non côté constitué par Marie Pitette sur l'histoire du service, lettre du chanoine Pierre Davoust à l'abbé Camille Moulins du 30 octobre 1994.
[137] Il sera intéressant, à l'occasion de l'ouverture des archives de Mgr Gilson aux chercheurs, de consulter les archives de son épiscopat pour approfondir ce sujet.
[138] R. BOURDONCLE, « Professionnalisation, formes et dispositifs », *art. cit.*, p. 119.
[139] Aude Pégis et Bruno de Labarthe travaillent au sein de l'association diocésaine depuis le dernier trimestre 2020. Ils n'ont donc pas connu le service des archives diocésaines avant l'arrivée de Marie Pitette au poste d'archiviste.
[140] Florence OSTY, « Chapitre 4 – Sociologie des professions et des métiers », dans Norbert ALTER, *Sociologie du monde du travail*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2012, p. 64.

Mgr Le Saux considère par exemple que « [Marie Pitette] a fait tout un tri et un reclassement selon des codes accessibles et lisibles, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant. […] De fait, là il faut du professionnalisme et de vraies compétences. On ne s'improvise pas archiviste[141]. » Le père Paul-Antoine Drouin, vicaire général, considère également que « quand on a des salariés, c'est vraiment parce qu'on a besoin d'une compétence » et que l'objectif sous-jacent au recrutement d'une archiviste professionnelle est de « faire rentrer du professionnalisme là où il n'y en avait pas nécessairement avant[142] ». Pour sa part, le chancelier Aude Pégis utilise l'expression « vrai métier » à plusieurs reprises et considère qu'« un diocèse doit se donner des moyens d'avoir quelqu'un qui sait faire[143] », tout comme Bruno de Labarthe, économe diocésain : « c'est quand même intéressant d'avoir quelqu'un qui est de bonne volonté, intelligente, mais qui est en plus formée à la spécificité du métier[144]. » Ainsi, c'est bien le fait de détenir un ensemble de savoirs et de compétences techniques qui, selon les témoins interrogés, confère à l'archiviste un statut particulier au sein de l'association diocésaine.

D'un autre côté, la seconde notion qui apparait est celle de l'investissement que coûte le recrutement d'une archiviste professionnelle à temps plein dans une structure dont les moyens financiers peuvent être limités. Le père Paul-Antoine Drouin évoque par exemple le fait que, pour un diocèse, c'est un choix financier sur lequel « il faut avoir un retour sur cet investissement[145] ». L'économe diocésain développe cette réflexion :

> « La question qui peut se poser est celle liée à la temporalité, c'est-à-dire : est-ce un besoin permanent pour le diocèse ou est-ce que c'est un besoin qui a été nécessaire à un moment donné au regard de la façon dont les archives étaient jusqu'à présent conservées, organisées, traitées[146] ?

La réponse à cette question a d'ores et déjà été effleurée dans les propos de Mgr Le Saux car celui-ci considère que le travail effectué par Marie Pitette depuis sa prise de poste apporte de la lisibilité aux archives. Concrètement, cette professionnalisation se traduit par plusieurs choses. D'une part, le réaménagement des rayonnages situés en sous-sol car, lors de leur installation en 2016, les étagères les plus basses ont été installés à fleur de sol et, en cas d'inondation, les archives entreposées en bas des rayonnages auraient ainsi pu être endommagées. L'acquisition récente d'un meuble à tiroirs pour préserver les documents de grand format fait également partie de cette phase d'intégration des principes de la préservation préventive au sein des archives diocésaines. D'autre part, l'utilisation de la norme ISAD (G) pour réaliser les instruments de recherche fait partie de ce processus. Par exemple, celle-ci n'a pas

[141] Entretien téléphonique du 7 avril 2021 avec Mgr Yves Le Saux.
[142] Entretien du 18 mars 2021 avec le père Paul-Antoine Drouin.
[143] Entretien du 19 mars 2021 avec Aude Pégis.
[144] Entretien du 7 avril 2021 avec Bruno de Labarthe.
[145] Entretien du 18 mars 2021 avec le père Paul-Antoine Drouin.
[146] Entretien du 7 avril 2021 avec Bruno de Labarthe.

été utilisée pour réaliser l'instrument de recherche du fonds du cardinal Georges Grente classé en 2015. De manière similaire, Audrey Cassan nous a expliqué que lors de son arrivée aux archives diocésaines d'Arras, elle s'est rapidement chargée d'intégrer les normes de description archivistique dans les instruments de recherche produits par son service. Il y a donc, pour cette seconde génération d'archivistes diocésains réalisant un important travail de professionnalisation des services d'archives diocésaines, de réelles similitudes dans leur travail. Enfin, nous y reviendrons plus loin, c'est l'installation en elle-même du bureau de l'archiviste parmi ceux de ses collègues qui permet de nouer des relations plus efficaces avec les autres services diocésains. Citons également le projet formulé par Marie Pitette d'intégrer, par exemple, la série continue dans la politique de collecte de son service, ce qui a été mis en application aux archives diocésaines d'Arras l'année dernière[147].

En somme, à l'heure actuelle, la professionnalisation du service des archives historiques du diocèse du Mans se limite à l'intégration des principes archivistiques fondamentaux en réponse à un besoin clairement formulé par l'évêque du Mans pour mieux gérer la prise en charge de ces archives, que ce soit pour les classer ou les valoriser. Il peut être possible d'envisager que, d'ici une dizaine d'années ou davantage, ce service sera équipé d'un logiciel de gestion d'archives comme c'est le cas à Nantes où le diocèse vient d'investir pour l'acquisition du logiciel Mnesys Archives[148].

1.3. Les bénévoles, une aide précieuse pour l'archiviste diocésain ?

Dans la majorité des diocèses en France, les archivistes travaillent seuls et, sauf exception comme au diocèse de Nantes où ce sont deux archivistes de formation qui y travaillent, le recours aux bénévoles pour les suppléer dans leurs tâches fait consensus. Précisons que les structures dans lesquelles ces bénévoles interviennent, c'est-à-dire des associations diocésaines, ont un mode de fonctionnement qui repose en partie sur leur emploi. Selon le professeur de sociologie Éric Gagnon, « dans le secteur religieux, on fait souvent du bénévolat sur le mode du "ça va de soi", "parce qu'il faut le faire". Le poids de l'institution n'est pas important : le manque de prêtres et la diminution de la pratique religieuse font qu'il y a beaucoup de place pour les bénévoles, et ils la prennent[149] ». Lionel Prouteau, agrégé en sciences sociales, précise qu'en France, dans le cas de la religion catholique, « les laïcs y sont régulièrement invités à pallier la pénurie d'effectifs du clergé, non seulement pour des tâches comme la catéchèse, mais aussi parfois pour des activités à caractère liturgique ». L'engagement de bénévoles auprès des archivistes diocésains n'est donc pas anodin car il peut également être pour certains d'entre-eux « l'effet de besoins de services spécifiques induits par cette pratique religieuse et que l'engagement bénévole se

[147] Entretien du 23 mars 2021 avec Audrey Cassan.
[148] Entretien du 25 mars 2021 avec Véronique Bontemps.
[149] Éric GAGNON, Andrée FORTIN, Amélie-Elsa FERLAND-RAYMOND, Annick MERCIER, « Donner du sens. Trajectoires de bénévoles et communautés morales », *Lien social et Politiques*, n° 51, printemps 2004, p. 55.

propose de satisfaire[150] ». Cette situation a bien été identifiée par l'AAEF car, déjà en 1999, dans les conclusions de l'enquête réalisée sur les archives diocésaines, Jean-Pierre Ribaut explique que « la situation financière, de plus en plus inquiétante dans de nombreux diocèses, ne permet guère d'envisager l'embauche de permanents, fût-ce à temps partiel, pour gérer les archives. Rares sont les conservateurs qui ont la possibilité de préparer un successeur, d'où la nécessité de s'entourer de collaborateurs bénévoles compétents[151] ». Cette situation perdure encore de nos jours. Dans l'étude de Clémentine Dumas, selon les réponses obtenues à son enquête sur la province ecclésiastique de Rennes, les archivistes du Mans, de Laval, Rennes, Angers, Luçon et Nantes étaient occasionnellement aidés par des bénévoles[152].

Cependant, si ce recours peut s'avérer être un réel atout, il présente certaines limites qu'il convient ici de rapporter. Le discours tenu par les archivistes du Mans, de Nantes, de Nice et d'Arras à ce propos est similaire sur quelques points. D'une part, ces bénévoles sont un soutien précieux pour l'archiviste qui, travaillant seul, ne peut pas être à la fois en train de classer, d'accueillir du public ou de concevoir des actions de valorisation des archives. D'autre part, ces bénévoles doivent avoir le goût de l'archive et, véritable plus-value, des prérequis en archivistique. Par exemple, Marie Pitette a trouvé un compromis avec le bénévole qui l'aide actuellement, c'est-à-dire « qu'il aide au classement mais dans la mesure de ce qu'il peut donner[153] ». Gilles Bouis pense de même qu'il faut « trouver des travaux qui seront à la hauteur des capacités » des bénévoles, indépendamment de leur bonne volonté et de leur envie de servir l'Église de cette manière. Audrey Cassan estime d'ailleurs que si des bénévoles recrutés n'ont pas les prérequis demandés, cela peut amener à une perte de temps considérable pour vérifier ce qui a été réalisé par les bénévoles alors que l'archiviste diocésain ne peut pas se le permettre. Par exemple, Brigitte Waché, historienne de formation, a classé de manière régulière et en tant que bénévole le fonds d'archives du cardinal Grente au diocèse du Mans lorsque celui-ci est devenu communicable à partir de 2009. Elle nous explique qu'elle « ne [garantit] pas qu'il soit bien classé[154] » même si elle a tenu à conserver le principe du respect des fonds. Le troisième problème soulevé par Gilles Bouis concerne celui de « la régularité et [de] la discrétion[155] » car l'aide des bénévoles doit être régulée dans le temps pour organiser au mieux leur venue dans les locaux des services d'archives.

Par ailleurs, Marie Pitette réfléchit actuellement à l'accueil d'un second bénévole qui pourrait « [l']aider à répondre aux demandes de recherche qui [lui] prennent un temps monstrueux » car elle estime que « c'est quelque chose qui est accessible aux bénévoles, qui

---

[150] Lionel PROUTEAU, François-Charles WOLFF, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et statistique*, n° 372, 2004, p. 12-13.
[151] Jean-Pierre RIBAUT, « État présent des archives diocésaines en France : compte-rendu de l'enquête menée durant l'été 1999 », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 11.
[152] Clémentine DUMAS, *Les archives diocésaines : le cas de la province ecclésiastique de Rennes*, mémoire de Master 1 Archives soutenu en 2013 à l'université d'Angers sous la direction de Patrice MARCILLOUX, p. 39, [en ligne], disponible sur Dune, [http://dune.univ-angers.fr/documents/dune697].
[153] Entretien du 19 mars 2021 avec Marie Pitette.
[154] Entretien du 11 mars 2021 avec Brigitte Waché.
[155] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.

peut les intéresser et qui [l']aiderait énormément[156] ». Lorsqu'il est envisagé de recruter de nouveaux bénévoles, il faut aussi veiller à garder le temps nécessaire et les moyens pour pouvoir superviser cette équipe. En effet, alors que les équipes des services de Nantes et d'Arras étaient respectivement composées de cinq et sept bénévoles à l'arrivée de Véronique Bontemps et d'Audrey Cassan à leur poste, des difficultés sont rapidement apparues pour gérer ces équipes. Cela vient ainsi interroger la formation intellectuelle des bénévoles – ceux-ci doivent connaître l'institution dans laquelle ils travaillent – mais surtout la formation technique qu'ils devraient suivre pour éviter d'effectuer les missions qui leur sont confiées avec maladresse. Véronique Bontemps s'interroge justement sur ce rôle de l'archiviste : « Est-ce que c'est parce que nous on n'est pas des bonnes pédagogues ou est-ce parce qu'on attend trop d'eux en se disant qu'ils ont un bon bagage et qu'ils sauront faire[157] ? » Signalons que l'initiative a été prise au diocèse de Quimper et Léon en 2009 de réaliser une journée de formation pour les « bénévoles en charge des archives au sein des paroisses » pour « sensibiliser les participants à la question des archives paroissiales dans son ensemble », pour « entrer au contact avec des personnes motivées » sur cette question mais aussi pour « les initier au classement des archives[158] ». Cette journée, organisée autour d'un enseignement théorique et d'un enseignement pratique, a réuni pas moins d'une trentaine de participants qui ont accueilli favorablement cette initiative. Le chancelier de l'évêché du Mans nous a d'ailleurs confié sa volonté « d'assurer la formation des gens qui sont censés être responsables des registres[159] » de catholicité en paroisse, qu'ils soient bénévoles ou administrateurs de paroisses. Ce projet s'inscrit lui aussi dans le processus de professionnalisation de la prise en charge des archives dans le diocèse.

En somme, le nombre de bénévoles doit être limité à un nombre restreint de personnes possédant des connaissances suffisantes pour réaliser des missions de classement, de conditionnement ou d'accueil du public. Comme le laisse suggérer l'entretien réalisé avec Marie Pitette, ce dispositif sera éventuellement amené à être développé dans les années à venir.

2. Être archiviste diocésain

2.1. Être vu et reconnu, un agent en quête de visibilité

2.1.1. Le bulletin diocésain, un bon moyen de communication ?

Indépendamment des conditions de travail dans lesquelles évoluent les archivistes diocésains, le principal écueil auquel ils doivent faire face concerne leur manque de visibilité. En effet, comme nous l'a expliqué Gilles Bouis, lors de son arrivée aux archives diocésaines de Nice, l'un de ses premiers objectifs était de « réhabiliter déjà le travail de l'archiviste » car il considère

[156] Entretien du 19 mars 2021 avec Marie Pitette.
[157] Entretien du 25 mars 2021 avec Véronique Bontemps.
[158] Kristell LOUSSOUARN, « Journée de formation sur les archives pour les bénévoles des paroisses organisée par le service des archives du diocèse de Quimper-et-Léon », *Archives de l'Église de France*, n° 73, 1er semestre 2010, p. 47.
[159] Entretien du 19 mars 2021 avec Aude Pégis.

que l'archiviste diocésain doit avoir « une vraie visibilité, une reconnaissance[160] ». C'est d'ailleurs le conseil que donne le président de l'AAEF aux archivistes qu'ils rencontrent et, comme de nombreuses associations professionnelles d'archivistes, l'AAEF poursuit notamment les buts suivants : « la sensibilisation des autorités, de l'administration et du public ; la reconnaissance de la profession auprès des entités publiques et privées[161] ». Très souvent, que ce soit en diocèse ou en congrégation[162], l'archiviste n'était pas une personne connue par ses confrères et ses consœurs, ce sur quoi Léon Berthe mettait l'accent dès 1976 :

> « Nous avons même pu donner une fausse idée de ce à quoi il passe son temps, selon l'avis du grand nombre de ceux qui ne sont pas archivistes diocésains : pasteurs de paroisse, aumôniers de mouvements, laïcs chrétiens en général. "Pour toi, plus c'est vieux, plus ça t'intéresse…" Voilà une phrase que j'ai entendue plusieurs fois dans la bouche de mes confrères, et qui m'a fait bondir[163]. »

Ce phénomène est parfaitement visible lorsque nous nous intéressons à la visibilité du service des archives diocésaines du Mans. Une première approche consiste à déterminer la place occupée par l'archiviste dans le bulletin diocésain. En effet, par la publication d'articles évoquant le travail de l'archiviste ou l'actualité du service, ceci lui permet de donner une réelle visibilité auprès des paroissiens. Or, les articles publiés et signés par les archivistes du Mans sont relativement peu nombreux sur l'ensemble de la période étudiée, c'est-à-dire cinq publiés respectivement en 1976, 1977, 1979 (abbé Lemeunier), 1985 (abbé Moulin) et 2013 (Geneviève Pochat). Ajoutons que trois autres articles ont été publiés par le secrétariat de l'évêché ou l'administration diocésaine en 1976 pour annoncer la création du service, mais aussi en 1974 et 1995 pour évoquer la situation des archives à la maison des Morets. Les articles de l'abbé Lemeunier sont les plus intéressants à consulter car leur contenu met en avant la vie du service, les versements d'archives et fait écho à l'activité de l'AAEF. Pour autant, cette initiative reste très limitée au Mans alors qu'elle est beaucoup plus développée dans d'autres diocèses. Par exemple, Marius Hudry a publié le bulletin de son propre service d'archives à partir de 1983 sous le nom *Tarentasia Christiana*, tout comme Léon Berthe qui a publié pas moins d'une trentaine

---

[160] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.

[161] Didier GRANGE, « Les associations professionnelles d'archivistes. Panorama international », *La Gazette des archives*, n° 241, 2016-1, p. 42.

[162] Sœur Madeleine Saint-Jean écrit ceci dans l'article qu'elle publie dans les actes du congrès de 1983 de l'AAEF : « D'abord un local que personne n'avait jamais visité, entouré d'une aura de mystère. L'archiviste n'y admettait personne. À quel travail s'y livrait-elle ? Autre mystère ? … D'ailleurs, il faut avouer que l'ensemble des sœurs était assez indifférent et ne manifestait pas de curiosité excessive à l'égard de ces arcanes du passé dont personne ne les entretenait. L'archiviste elle-même, personne effacée et discrète, achevait dans ce poste une carrière fort honorable. » Sœur Madeleine Saint-Jean, « L'évolution d'une Congrégation par rapport aux Archives », dans *Actes du 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Église de France tenu à Issy-les-Moulineaux des 11-13 novembre 1983 sur le thème « Identité et responsabilité de l'archiviste ecclésiastique et religieux dans le monde d'aujourd'hui »*, Paris, Association des archivistes de l'Église de France, 1984, p. 60.

[163] Léon BERTHE, « La collecte des documents de l'époque contemporaine », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 5, janvier-mars 1976, p. 6.

de notes sous la forme d'une chronique de son service dans le bulletin de son diocèse à partir de 1971 : « Ont-elles toujours été efficaces ? Non, mais leur répétition a fini par convaincre bien des indifférents et désarmer même plusieurs qui étaient tout d'abord opposés à la conservation de certains papiers personnels, les leurs ou ceux de leurs confrères[164]. »

2.1.2. Être en contact direct avec ses collègues et les producteurs d'archives, la clé d'une bonne visibilité

Bien que l'abbé Frédéric Lemeunier ait tenté d'octroyer une certaine visibilité à son service à sa création comme nous l'avons vu, ceci s'estompe très rapidement dès la fin des années 1970. Ce n'est que depuis ces dernières années que les archives diocésaines du Mans retrouvent un regain d'intérêt au sein de l'association diocésaine, ce que nous pouvons expliquer par plusieurs facteurs. D'une part, c'est la personnalité en elle-même des archivistes qui permet d'expliquer cette évolution. En effet, selon divers témoignages recueillis sur l'abbé Camille Moulin, il s'avère que cet archiviste était peu au contact de ses confrères : « j'ai le souvenir d'un homme très isolé qui ne cherchait pas le contact avec les autres[165] » nous a confié le père Paul-Antoine Drouin, tandis que Mgr Le Saux se souvient d'un homme solitaire, très âgé à son arrivée mais passionné par son travail. Pour autant, cet archiviste se rendait disponible aux étudiants et chercheurs, « soucieux de répondre aux multiples attentes de toutes les personnes qui se sont adressées à lui[166] », comme nous l'ont expliqué Geneviève Pochat et Brigitte Waché.

D'autre part, c'est la présence de l'archiviste auprès de ses collègues qui lui permet d'acquérir une meilleure visibilité. Jusqu'en 2016, rappelons que le service des archives était encore à la maison des Morets alors que les autres services diocésains n'y étaient pas. Bien que Geneviève Pochat, archiviste en poste, disposait alors de deux bureaux suite au déménagement dans la maison diocésaine Saint-Julien – l'un à l'étage au milieu de ses collègues et l'autre au sous-sol dans un magasin d'archives – c'est Marie Pitette qui prit l'initiative de ne conserver qu'un de ces deux bureaux, à savoir celui à l'étage. Si le déménagement « a été une très bonne occasion de faire davantage connaître les archives historiques [du diocèse] et leur utilité[167] » auprès des autres services pour Geneviève Pochat, Marie Pitette nous explique ainsi le choix effectué lors de son arrivée : « pour moi, c'est extrêmement important de créer des liens avec les collègues parce qu'en fait, au-delà de l'aspect amical, c'est comme ça que notre discours va être entendable[168]. » Cette nouvelle visibilité répond d'ailleurs à une réelle demande car le père Paul-Antoine Drouin estime qu'il existe ainsi un « côté très humain[169] » au sein de la maison diocésaine, tout comme Mgr Le Saux observe que « ce contact quotidien permet de sensibiliser

---

[164] L. BERTHE, « La sauvegarde des papiers des prêtres du diocèse d'Arras », dans *Actes du 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Église de France*, *op. cit.*, p. 43.
[165] Entretien du 18 mars 2021 avec le père Paul-Antoine Drouin.
[166] Témoignage écrit de Geneviève Pochat du 12 avril 2021.
[167] Témoignage écrit de Geneviève Pochat du 12 avril 2021.
[168] Entretien du 19 mars 2021 avec Marie Pitette.
[169] Entretien du 18 mars 2021 avec le père Paul-Antoine Drouin.

l'ensemble des services à [l'existence des archives] et à leur intérêt[170] ». C'est en particulier lors de l'échange que nous avons eu avec Bruno de Labarthe, économe diocésain, que l'importance pour l'archiviste d'avoir un bureau parmi ceux de ses collègues a été évoquée : « Heureusement aujourd'hui que l'archiviste a un bureau qui est à proximité d'autres personnes, sinon j'aurais tendance à dire à part quelques sollicitations qui ne manquent pas d'exister, ça me donne une image d'un métier assez solitaire[171] ». De manière concrète, lorsque nous lui avons demandé quelle(s) image(s) des archives celui-ci avait en arrivant au sein de l'association diocésaine, il nous a répondu qu'elle se résumait au bureau de l'archiviste. Ainsi, nous comprenons quelle est l'importance pour l'archiviste diocésain d'entretenir un contact régulier et fréquent avec les autres membres de l'association diocésaine.

Par ailleurs, cette visibilité se gagne également par la réalisation d'actions de valorisation qui dépassent le simple cadre relationnel au sein de l'association diocésaine. C'est d'ailleurs l'une des attentes de Mgr Le Saux qui considère que « le travail [des archivistes] n'est pas simplement de faire leur métier technique le mieux possible, c'est d'être promoteur de ce trésor pour le faire vivre[172] ». Depuis son arrivée, Marie Pitette travaille activement à la valorisation de son fonds d'archives, en témoigne l'organisation d'une exposition lors des Journées du patrimoine quelques mois après son arrivée et l'enregistrement d'émissions radiodiffusées[173] avec son collègue de la bibliothèque diocésaine, Antoine Hamerel. Ces diverses expériences permettent ainsi à l'archiviste de développer sa visibilité au sein de la maison Saint-Julien et en dehors, que ce soit avec ses collègues, les prêtres, les paroissiens ou bien le grand public. En somme, elle résume ainsi son attitude : « Globalement, je ne me cache pas de ce que je fais et, au contraire, je le rends le plus visible possible[174]. ».

De manière similaire, c'est ce que font là aussi Véronique Bontemps et Claire Gurvil à Nantes. Elles considèrent de fait que si, dès la création du document tout est bien ordonné, les procédures d'archivage seront plus faciles à mettre en place. Le dialogue entre archiviste et producteur d'archives est très important à maintenir. À Arras, Audrey Cassan maintient elle aussi ce lien indispensable par la tenue de formations avec les trésoriers paroissiaux par exemple. Ceci se comprend d'autant plus qu'elle pense qu'une partie de ses collègues doit « se demander ce [qu'elle] peux faire de [ses] journées et [qui n'ont pas] idée de ce que peut être [son] quotidien[175] ». C'est la raison pour laquelle elle leur ouvre les portes de son service dès que l'occasion se présente, ce sur quoi réfléchit également Marie Pitette qui souhaite organiser une visite du service pour les membres de l'association diocésaine. En somme, rendre visible le

[170] Entretien téléphonique du 7 avril 2021 avec Mgr Yves Le Saux.
[171] Entretien du 7 avril 2021 avec Bruno de Labarthe.
[172] Entretien téléphonique du 7 avril 2021 avec Mgr Yves Le Saux.
[173] Sept émissions nommées « Il était une fois le diocèse » d'une durée de 25 minutes ont été enregistrées depuis août 2020 autour des sujets abordant la vie de saint Julien, la cathédrale du Mans ou le sort des prêtres sarthois lors de la Révolution. Toutes ces émissions sont disponibles en ligne sur la page des archives du site internet du diocèse : [https://www.sarthecatholique.fr/archives-historiques/].
[174] Entretien du 19 mars 2021 avec Marie Pitette.
[175] Entretien du 23 mars 2021 avec Audrey Cassan.

travail de l'archiviste diocésain est aujourd'hui l'un des enjeux principaux auxquels ces derniers doivent faire face, situation qui perdure depuis la création de l'AAEF mais qui est aussi en partie héritée de l'histoire des archives diocésaines en France comme nous avons pu le montrer dans notre état des connaissances. Cécile Souchon, archiviste-paléographe diplômée de l'École des chartes, invite justement l'archiviste à ne pas rester seul :

> « Il peut (il doit) communiquer au sein de son institution, et pour ma part je préconise vigoureusement le rapport annuel d'activité qui est objectivement un bon moyen d'appréciation pour soi-même de ce qui est fait, de ce qui reste à faire, des moyens qu'il faut espérer ou demander, des personnes qui ont obtenu des renseignements et pris du temps[176]. »

2.2. Rôle(s) et devoir(s) de l'archiviste diocésain

L'objectif de cette présente partie est de déterminer ce que les membres de l'association diocésaine par la voie de quelques-uns de leurs responsables attendent de l'archiviste, mais aussi de déterminer ce que les archivistes diocésains entendent remplir comme rôle. Lors de la préparation du 6e congrès de l'AAEF, Charles Molette mettait déjà en avant deux « approches complémentaires » sur lesquelles nous allons revenir ici : « l'archiviste ecclésiastique ou religieux, vu du dehors » et « la conscience que l'archiviste ecclésiastique ou religieux a de lui-même et de sa responsabilité[177] ». Ce sur quoi Charles Molette met l'accent ici se rapporte aux notions de la licence et du mandat théorisés par le sociologue américain Everett C. Hughes. Celui-ci explique « qu'un métier existe lorsqu'un groupe de gens s'est fait reconnaître la licence exclusive d'exercer certaines activités en échange d'argent, de biens ou de services », ce qui est en soi le « droit d'accomplir certaines tâches strictement techniques ». Quant au mandat, ceux qui disposent d'une licence le « revendiqueront […] pour définir les comportements que devraient adopter les autres personnes à l'égard de tout ce qui touche à leur travail », c'est-à-dire « de laisser à ceux qui sont du métier une certaine marge de manœuvre dans leur travail[178] ».

Ces définitions posées, qu'en est-il au diocèse du Mans ? La première mission attendue de l'archiviste se rapporte à la gestion des fonds en laissant le soin à l'archiviste de procéder avec ses propres techniques. C'est d'ailleurs ce qu'attend l'historienne Brigitte Waché qui, faisant partie du public consultant ces archives, développe plus longuement cette pensée, c'est-à-dire « qu'il classent bien les archives, surtout selon les principes archivistiques », et qu'elles leur soient communiquées sans intermédiaire car « l'historien a besoin d'avoir un contact direct avec

---

[176] Cécile SOUCHON, « Radiographie de l'archiviste », *Archives de l'Église de France*, n° 83, 1er semestre 2012, p. 17.
[177] C. MOLETTE, « Présentation générale », dans *Actes du 6e congrès national de l'Association des archivistes de l'Église de France*, *op. cit.*, p. 7.
[178] Jean-Michel CHAPOULIE (éd.), Everett C. HUGHES, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996, p. 99.

les archives[179] ». La seconde mission attendue au sein de l'association diocésaine est le fait que l'archiviste propose un service aux autres services. Le père Paul-Antoine Drouin considère que l'archiviste peut parfois répondre à un collègue qui lui demande de « chercher une aiguille dans botte de foin[180] », mais c'est particulièrement Bruno de Labarthe qui s'étend sur cette notion :

> « Quand justement il y a un poste d'archiviste qui se crée, […] je pense qu'il y a une démarche de communication interne qui peut être prévue de sorte que tous les services qui potentiellement sont concernés puissent savoir, un, d'abord ce que fait l'archiviste et puis, deuxièmement […], ce sur quoi sa compétence peut être sollicitée pour que les documents qui sont utilisés par chacun de ces services puissent être dès le départ archivés, stockés, inventoriés ou archivés de manière propre[181]. »

La troisième mission attendue est celle de la valorisation des archives car, comme le souligne Mgr Le Saux, « un de leur boulot, ce n'est pas simplement de tenir les archives, c'est [de] les promouvoir » et « d'être promoteur de ce trésor pour le faire vivre[182] ». Cette demande est d'ailleurs exprimée par l'ensemble des témoins interrogés car si cette valorisation peut permettre de faire découvrir la vie diocésaine au grand public, de s'ouvrir sur l'extérieur et de créer des liens avec la société civile, cette action de valorisation est « aussi une occasion de rejoindre des chrétiens », « de susciter la générosité des fidèles » et « de [les faire] participer à la vie de l'Église ». L'économe diocésain appelle justement les archivistes diocésains à se poser la question suivante : « Tout ce à quoi j'ai accès [et] dont on m'a confié la responsabilité de l'ordonner, de l'organiser, de le conserver, qu'est-ce que je fais pour le partager à d'autres[183] ? » Cette mission se comprend également dans la mesure où – nous pourrions la considérer comme une quatrième mission – il est attendu que l'archiviste diocésain soit un réel pont entre l'association diocésaine et la société civile. « Lieu de relations avec d'autres institutions, universitaires par exemple » pour l'évêque du Mans, son vicaire général partage également ce point de vue tandis qu'Aude Pégis considère que l'archiviste « a un vrai lien aussi entre la vie religieuse, la vie d'un diocèse et la société civile[184] ». De manière concrète, les actes des journées d'études sur le cardinal Georges Grente ont récemment été publiés grâce au travail effectué en amont par l'archiviste et Brigitte Waché pour classer ce fonds d'archives. Cette initiative, pour le père Paul-Antoine Drouin, « est intéressante[e] pour l'annonce de l'évangélisation moderne » et nous abordons ici la notion du rôle pastoral que pourrait jouer l'archiviste diocésain. En effet, les diverses notions abordées jusqu'ici ont toutes été mises en évidence dans la lettre circulaire sur la fonction pastorale des archives ecclésiastiques : « À plus ou moins long terme, un tel

---

[179] Entretien du 11 mars 2021 avec Brigitte Waché.
[180] Entretien du 18 mars 2021 avec le père Paul-Antoine Drouin.
[181] Entretien du 7 avril 2021 avec Bruno de Labarthe.
[182] Entretien téléphonique du 7 avril 2021 avec Mgr Yves Le Saux.
[183] Entretien du 7 avril 2021 avec Bruno de Labarthe.
[184] Entretien du 19 mars 2021 avec Aude Pégis.

service contribue nécessairement au développement d'une base culturelle, aujourd'hui plus que jamais nécessaire au travail pastoral[185]. » Il est indiqué plus loin que « ce patrimoine [archivistique] peut en fait devenir un point de référence et de rencontre, inspirateur d'initiatives culturelles et de recherches historiques, en collaboration avec les instituts spécialisés des universités ecclésiastiques, catholiques, libres ou d'État[186] ». Bien que certains des témoins interrogés aient indiqué ne pas connaître cette lettre circulaire, nous nous apercevons que le message porté par la commission pontificale pour les biens culturels de l'Église est au cœur de leurs attentes.

Finalement, la licence octroyée aux archivistes diocésains dont nous donnions la définition plus haut se résume en quelques tâches précises : collecter, classer, communiquer et valoriser les archives, tout en favorisant le maintien d'un lien entre l'association diocésaine et la société civile. Les archivistes diocésains interrogés font d'ailleurs tous écho à ces missions dans la définition qu'ils donnent à leur métier : responsabilité des archives courantes, intermédiaires et historiques, organisation d'expositions mais aussi de visites de leur service pour les producteurs d'archives pour ne citer que celles-ci. Précisons que, pour arriver à ses fins, Gilles Bouis estime que l'archiviste diocésain est une « fonction encyclopédique parce qu'on lui demande tout et son contraire[187] » tout comme Magalie Devif qui explique qu'« il est appelé, dans certains cas, à effectuer des tâches qui sortent de son activité, allant jusqu'à compléter ses compétences dans des domaines parfois inconnus […]. Ouvertures qui montrent la polyvalence de [ce] métier[188] ».

2.3. La nécessité de se réunir entre professionnels

2.3.1. Rompre l'isolement de l'archiviste diocésain

La raison d'être de l'AAEF, nous avons pu l'évoquer précédemment, est de réunir les archivistes ecclésiastiques et religieux au sein d'une communauté professionnelle pour rompre l'isolement qui caractérise leurs conditions de travail. Didier Grange s'interroge dans ses travaux « sur les motifs qui amènent les archivistes à devenir membre d'une association professionnelle », ce à quoi il répond :

> « Le sentiment d'appartenance à une communauté qui partage les mêmes valeurs, les mêmes objectifs et les mêmes défis constitue l'une des premières raisons. Certains professionnels souhaitent rompre tout simplement l'isolement dans lequel les conditions de l'exercice de leur métier les plongent. D'autres ressentent le besoin d'unir leurs forces,

[185] Francesco MARCHISANO, *Lettre circulaire « La fonction pastorale des archives ecclésiastiques »*, Cité du Vatican, Commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église, 1997, p. 31.
[186] *Ibid.*, p. 42.
[187] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.
[188] Magali DEVIF, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 81, 1er semestre 2014, p. 2

de partager leur expérience, d'améliorer leurs compétences, de diversifier leurs savoirs, de construire une identité professionnelle et de s'entraider[189]. »

Ce sont bien ces différentes raisons qui expliquent la réunion des archivistes au sein de l'AAEF et ce principe est rappelé à de très nombreuses reprises par les différents présidents de l'association. Charles Molette parle par exemple d'« espèce de corps d'archivistes spécialisés » et d'« esprit commun[190] » en cours de formation, mais aussi d'un « congrès de retrouvailles[191] » en 1983. Le problème de l'isolement de l'archiviste est encore soulevé par Félicien Machelart en 1999[192], puis par Gilles Bouis en 2015[193], et, très tôt, des relations entre les archives diocésaines du Mans et l'AAEF se sont noués. En effet, dès 1973, l'abbé Charles Lardic a pris contact avec l'abbé Molette pour suivre la session d'archivistes ecclésiastiques et religieux de septembre 1973[194], tandis que l'abbé Lemeunier et Charles Molette ont échangé quelques lettres. Le premier demandait au second de lui envoyer les premiers bulletins de l'AAEF – « il m'a fort intéressé et j'aimerais le recevoir ainsi que les suivants[195] » –, et le second demandait au premier de rédiger un article sur les archives des Morets pour l'insérer dans le bulletin de l'AAEF[196]. C'est avec ces mots que le président de l'association répond d'ailleurs au futur archiviste diocésain : « Et nous serons heureux de vous accueillir parmi les membres de l'Association. Vous y avez bien votre place[197] ! » Ces liens entre l'abbé Lemeunier et l'AAEF ont, semble-t-il, été pérennes lorsqu'il dirigeait le service des archives diocésaines du Mans, en atteste sa participation au congrès de l'AAEF de 1977[198], l'envoi de sa cotisation pour 1981 et l'achat du *Manuel des archives de l'Église de France*[199]. Dans les années qui suivent, nous ne savons pas si les relations entre l'abbé Moulin et l'AAEF se sont poursuivies. Les archives et témoignages recueillis sont lacunaires sur ce point. Il est en tout cas certain qu'elles se sont renouées depuis 2012 avec l'arrivée de Geneviève Pochat puis de Marie Pitette à la direction du service.

L'intérêt de rejoindre l'AAEF pour les archivistes diocésains est multiple mais, outre le besoin de formation déjà abordé, c'est bien la création d'un lien entre les membres d'une même profession qui se démarque. Véronique Bontemps estime que c'est « important de faire partie

---

[189] D. GRANGE, « Les associations professionnelles d'archivistes », *art. cit.*, p. 16.
[190] C. MOLETTE, « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 14, été 1980, p. 2 ; « Éditorial », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 20, septembre 1983, p. 2.
[191] C. MOLETTE, « Présentation générale », *art. cit.*, p. 7.
[192] F. MACHELART, « Archives diocésaines et paroissiales de l'Église catholique en France », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 3.
[193] Gilles BOUIS, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 84, 2e semestre 2015, p. 2.
[194] Voir en annexe n° 13 les réponses envoyées par l'abbé Charles Lardic à l'enquête préparatoire de cette session qui reprend en substance ce qui a mis en évidence jusqu'ici. Ce document nous renseigne sur le « personnel », le « local », les « fonds et versements », les « destructions et archives en péril » et les « dépôts » effectués.
[195] CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 40, lettre de l'abbé Frédéric Lemeunier à Charles Molette du 7 octobre 1974.
[196] Celui-ci a été publié dans le numéro 4 (été 1975) du bulletin et une version annotée par Charles Molette est conservée dans le fonds d'archives de l'AAEF au CNAEF dans l'article 6 EG 40.
[197] AHDM, 248, lettre de Charles Molette à l'abbé Lemeunier du 29 avril 1975.
[198] AHDM, 248, liste des participants du 3e congrès de l'AAEF
[199] AHDM, 248, lettre de Charles Molette aux membres de l'AAEF du 15 novembre 1980 annotée par l'abbé Lemeunier.

d'un groupe et de ne pas être tout seul dans son coin », les échanges qu'elle a avec d'autres archivistes diocésains se transformant parfois en « relations amicales » car « entre archivistes, on côtoie les mêmes problèmes[200] ». C'est aussi ce qui transparait dans le discours tenu par Audrey Cassan : « Nos collègues directs, enfin qu'on voit tous les jours, n'ont pas forcément conscience de nos réalités, ce n'est pas avec eux qu'on peut parler de nos problématiques, de nos questionnements. Moi, ce que j'ai trouvé dans l'association, c'était d'avoir des ressources inépuisables de discussion sur tel ou tel aspect[201]. » À l'inverse des archivistes travaillant en service d'archives départementales par exemple, ceux-ci peuvent échanger de manière directe et quotidienne sur les problématiques professionnelles qu'ils rencontrent avec leurs collègues. Marie Pitette estime, de fait, que les échanges formels et informels avec ses confrères permettent « de maintenir une cohésion de pratique, ça permet la formation et ça permet de progresser aussi, d'aller plus loin dans nos pratiques, notamment face au déjà du numérique ». Ceci se comprend d'autant plus qu'elle explique que « l'aspect intellectuel du boulot […] est beaucoup plus développé[202] » dans la mesure où la pratique archivistique au sein d'une mairie et celle au sein d'une association diocésaine sont différentes l'une de l'autre. Véronique Bontemps partage également ce sentiment :

> « Il y a des choses dans l'Église que l'on ne retrouve pas ailleurs […]. Par exemple, d'un point de vue archivistique, on classe un fonds quand il est clos. Dans l'Église, il n'est jamais clos parce qu'en fait, il faut prévoir qu'on repose beaucoup sur des laïcs qui ne sont pas professionnels, qui ne s'occupent pas des archives dans le cadre de leur travail […]. Et ça, ça ne vous crée pas du tous les mêmes obligations[203]. »

2.3.2. Les rencontres régionales d'archivistes

Au niveau national, les premières rencontres régionales d'archivistes dont le bulletin de l'AAEF rend compte apparaissent au milieu des années 2000 et ce mouvement a été récemment étendu à chacune des quinze provinces ecclésiastiques métropolitaines. En effet, à partir de 2017, ce sont 30 référents provinciaux de l'AAEF constitués en binômes – un archiviste diocésain et un archiviste du monde religieux (congrégation, monastère, institut) – qui sont chargés d'organiser une réunion annuelle permettant aux archivistes de leurs provinces de se réunir. Cette initiative du conseil d'administration de l'AAEF se comprend dans la mesure où il a « souhaité promouvoir la coopération entre collègues d'une même région[204] » pour « améliorer l'entraide entre archivistes et répondre au mieux aux attentes des adhérents[205] ». Pour

[200] Entretien du 25 mars 2021 avec Véronique Bontemps.
[201] Entretien du 23 mars 2021 avec Audrey Cassan.
[202] Entretien du 19 mars 2021 avec Marie Pitette.
[203] Entretien du 25 mars 2021 avec Véronique Bontemps.
[204] G. Bouis, « Nomination de référents provinciaux de l'Association des archivistes de l'Église de France », *Archives de l'Église de France*, n° 87, 1er semestre 2017, p. 29.
[205] Audrey Cassan, M. Devif, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 87, 1er semestre 2017, p. 2.

reprendre l'expression à Didier Grange, l'AAEF s'avère être en soi un « formidable nœud d'échanges d'information et d'expériences[206] » autour duquel les archivistes diocésains circulent. Par exemple, Marie Pitette a été sollicité par une des responsables de la province de Rennes pour participer à la création d'une fiche thématique sur l'archivage électronique, ce qui lui permet à la fois d'entretenir des liens avec ses collègues provinciaux mais aussi de poursuivre sa formation technique par ce biais. Celle-ci nous a expliqué que la documentation publiée par l'AAEF (guides, fiches thématiques) lui « permet d'ajuster [sa] pratique dans le public et [sa] pratique dans le diocèse parce qu'[il y] a un certain nombre de réflexes [dans le secteur public] qu'on essaye de retrouver dans le [secteur] privé et ce n'est pas forcément simple ». Elle ajoute :

> « Archiviste dans l'Église, c'est quand même très particulier. Et moi justement quand je suis arrivé dans le diocèse du Mans, j'avais pas mal de questions sur les archivistes diocésains. Très rapidement, au mois de juin [2020], il y a eu une réunion à Rennes avec mes collègues. Déjà, ça m'a permis de mieux comprendre mon rôle, de me sentir soutenue et puis aussi de mieux comprendre mon fonds au regard des autres[207] ».

Nous saisissons ici toute l'importance de ces rencontres régionales : elles permettent à un archiviste nouvellement nommé de pouvoir rapidement nouer des contacts l'aidant à se familiariser avec son nouveau milieu de travail. Ces rencontres régionales sont aussi motivées par la volonté de poursuivre la formation de ses membres par une enseignement théorique[208] ou pratique sur la valorisation des archives[209] mais aussi, de manière plus ponctuelle et régionale, pour mener des projets à leur terme. Par exemple, la rencontre régionale des archivistes de la région Bretagne du 20 avril 2007 est l'occasion de relancer le projet de publication d'un *Guide des archives de l'Église en Bretagne*[210].

Cette initiative de l'AAEF n'est toutefois pas unique en son genre. Pour reprendre l'étude de Damien Hamard sur l'AAF, des « rencontres régionales » organisées dès 1927 réunissaient les archivistes membres de l'AAF d'une même région autour d'une « question à l'étude, choisie annuellement par l'assemblée générale[211] ». Les groupes régionaux ont eux aussi été créés pour permettre à l'AAF d'être une « association de proximité[212] » malgré les difficultés rencontrées pour maintenir cette dynamique. En effet, Damien Hamard montre que « de 1970 à 2010, les groupes régionaux perdent une bonne part de leur vitalité, de sorte que la question même de

---

[206] D. GRANGE, « Les associations professionnelles d'archivistes », *art. cit.*, p. 59.
[207] Entretien du 19 mars 2021 avec Marie Pitette.
[208] Pour ne citer qu'un exemple, voir Véronique THEVENOT, « Toulouse, 14 février 2008. Quand des archivistes se rencontrent... », *Archives de l'Église de France*, n° 69, 1er semestre 2008, p. 38.
[209] M. DEVIF, « Compte-rendu de la rencontre des archivistes du Centre-Est Lyon, Musée militaire de Lyon, 8 octobre 2008 », *Archives de l'Église de France*, n° 71, 1er semestre 2009, p. 44.
[210] Yann CELTON, « Rencontre des archivistes de la région Bretagne, 2 avril 2007. Archives de Kermaria, Locminé », *Archives de l'Église de France*, n° 67-68, 1er et 2e semestre 2007, p. 34-38.
[211] Damien HAMARD, *Des paléographes aux archivistes. L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2020, p. 48.
[212] *Ibid.*, p. 133.

leur utilité se pose[213] ». Le choix de l'AAEF de nommer des référents provinciaux et de créer cet échelon associatif de proximité met finalement en évidence le fait que, d'une association professionnelle à une autre, la politique mise en place doit tenir compte des problématiques archivistiques propres à leur secteur d'intervention. Si la tenue de ces rencontres régionales d'archivistes semble faire aujourd'hui l'unanimité, certaines limites peuvent se poser comme le remarquent Gilles Bouis – « il y a beaucoup de disparités entre les diocèses[214] » – et Véronique Bontemps : « Nos services ont une telle hétérogénéité qu'en fait, ils se comptent sur les doigts d'une main ceux avec lesquels on pourrait vraiment avoir un échange[215]. » Malgré cela, ces rencontres sont toujours appréciées par celles et ceux qui y assistent comme l'illustre le témoignage de Marie Pitette. Une étude plus précise sur leur vitalité et la composition de leurs membres permettrait de définir la place qu'y occupent respectivement les archivistes diocésains et les autres archivistes travaillant en congrégations, monastères ou instituts.

3. Les archives diocésaines et ecclésiastiques, un modèle d'archives communautaires ?

3.1. Les archives au service de l'Église et de sa communauté

Lorsque nous nous intéressons à la spécificité des archives de l'Église catholique en France, outre le fait qu'il s'agisse à la fois de fonds publics et privés selon la législation française, il apparaît qu'elles transmettent une mémoire et éclairent l'histoire de la communauté catholique selon nombre d'acteurs. C'est en ce sens que nous pouvons nous demander si les archives diocésaines peuvent être considérées comme des archives communautaires, bien que cette expression ne soit pas utilisée par les producteurs de ces archives et que les premiers éléments que nous abordons ici mériteraient une étude plus complète sur le sujet. En écho à ce que nous avons mis en évidence concernant la génération des prêtres et sœurs archivistes diocésains qui considéraient travailler, pour rappel, au service de l'Église, Marius Hudry juge ainsi son travail quotidien : « [La fréquentation des archives] me donne la joie d'une longue tradition chrétienne, non simplement comme une consolation dans un monde qui s'en détache, mais surtout comme un encouragement à continuer à lutter pour transmettre le Message du Christ[216]. » Dans un autre de ses articles, il explique :

> « Jean-Baptiste Duroselle […] disait : "[…] De l'importance de la Tradition résulte que, dans l'action religieuse, le besoin de se référer au passé est beaucoup plus grand que

[213] *Ibid.*, p. 141.
[214] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.
[215] Entretien du 25 mars 2021 avec Véronique Bontemps.
[216] Marius HUDRY, « En Tarentaise : les archives diocésaines – leur classement », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 20, septembre 1983, p. 45.

dans l'action politique. C'est là une constatation capitale.'' Aussi on a pu dire que les Archives ecclésiastiques sont la MEMOIRE VIVANTE DE L'ÉGLISE [*sic*]. De même que l'ethnologue cherche à retrouver la mémoire du peuple, nous avons à conserver les éléments de la mémoire de l'Église, à en garder les moindres traces. En cela, ne négligeons rien. Même les plus petits papiers, ne seraient-ils que financiers, ont de l'importance[217]. »

Ceci fait référence aux travaux d'Andrew Flinn selon lequel « *in common with other more explicitly political archives, these groupes are frequently motivated to tell histories and save archives that they believe would not otherwise be saved and would not be heard*[218] ». Le cas de conscience posé par la nécessité de sauvegarder les archives paroissiales souvent en péril l'illustre parfaitement. Charles Molette défend aussi cette idée : « C'est pourquoi les archivistes diocésains et religieux ne sauraient apporter un trop grand soin dans l'engrangement, le traitement et la communication des papiers conciliaires, partie intégrante du patrimoine de l'Église, […] : l'histoire des croyants est, en toute vérité, mémoire vivante des hommes[219]. »

Lorsque nous avons demandé aux différents responsables de l'association diocésaine du Mans quelle était, selon eux, la spécificité des archives diocésaines, nous avons retrouvé le même discours. Mgr Le Saux parle des archives historiques comme « d'un bien précieux » et d'un « trésor [à] faire vivre » qui permettent de documenter l'histoire du diocèse et l'histoire locale. La notion de la mémoire apparaît à plusieurs reprises dans son discours car « remettre [les archives] en valeur, c'est renouer avec la mémoire » de l'Histoire et de l'Église. L'évêque du Mans considère d'ailleurs à propos du fonds d'archives du cardinal Grente qu'« on [y] retrouve des traces de cette histoire qui est bien sûr celle du cardinal mais, au fond, il y a tout le rapport à la société de son époque. Il y a donc une certaine importance historique[220] ». Comme l'explique Andrew Flinn, « *it is important that archives and heritage should aim to be representative and inclusive of all and not exclude and marginalise some sectors of society, and that community archives can have a role to play in achieving this inclusivity*[221] ». Le père Paul-Antoine Drouin partage ce point de vue : « Ces archives, elles sont quand même un trésor au-delà même de l'Église [...] parce que ça nous raconte la vie même localement[222]. » Ce lien entre archives diocésaines et histoire locale peut également être étendu à la notion du temps dans la mesure où, toujours selon Andrew Flinn, « *community archives help communities not only to remember and document their past but also to understand the present day and its connections to that*

---

[217] M. HUDRY, « En Tarentaise : un patrimoine à sauver », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, nº 19, mars 1983, p. 21.
[218] Andrew FLINN, Anne GILLILAND, « *The wonderful and frightening world of Community Archives: What are we really talking about?* », CIRN 2013 Conference, 28-30 October 2013, Monash Centre, Prato Italy, p. 5, disponible sur Monash, consulté le 22/04/2021, [https://www.monash.edu/__data/assets/pdf_file/0007/920626/gilliland_flinn_keynote.pdf].
[219] C. MOLETTE, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, nº 34, automne 1990, p. 2.
[220] Entretien téléphonique du 7 avril 2021 avec Mgr Yves Le Saux.
[221] A. FLINN, « *Community histories, Community Archives : Some opportunities and Challenges* », *Journal of the Society of Archivists*, nº 27, 2008, p. 159.
[222] Entretien du 18 mars 2021 avec le père Paul-Antoine Drouin.

past[223] ». Le vicaire général du Mans considère de fait que « c'est important d'avoir une vision globale et non pas seulement sur les dernières années pour prendre des décisions sur tel ou tel point, et ce d'autant plus que l'Église à une histoire de 3 000 ans » et les archives « introduisent de l'objectivité dans [leur] discernement aujourd'hui[224] ». De même, Aude Pégis pense que « si le chancelier est le garde des sceaux de l'évêque, l'archiviste est la continuité dans la mémoire de l'histoire d'un diocèse. On comprend le présent parce qu'on sait lire le passé et on anticipe l'avenir car on sait se situer dans le présent. Les trois temps sont liés intimement[225] ».

Nous pouvons également nous intéresser au vocabulaire employé par les personnes qui travaillent sur ces archives ou qui contribuent à les enrichir pour définir cette notion d'archives communautaires. Le père Paul-Antoine Drouin utilise à deux reprises l'expression « histoire de la famille » pour décrire ce qu'apportent les archives historiques à l'Église et au diocèse, idée reprise par Aude Pégis – « C'est aussi l'Église universelle, c'est aussi la mémoire d'un diocèse mais c'est aussi la mémoire d'une Église toute entière[226] » – et par Bruno de Labarthe : « Plus on raconte des choses sur l'histoire de l'Église, plus on touche les gens et on les rejoint en tant que membre de la communauté, on les rend membres de la communauté et c'est à ce titre qu'on sollicite leur participation, membre de l'Église d'hier et d'aujourd'hui[227]. » En quelque sorte, c'est proche de l'idée suivante d'Andrew Flinn :

> « *equally, if not more importantly, these community histories and archive projects offer ways of remembering and communicating these stories directly to the communities from which they came. [For example, each testimony is a part of history] at least in the sense that your voice and the voice of your community is being recorded and contributing to a shared community identity that is perhaps otherwise not representend in the official record*[228]. »

C'est typiquement ce que nous a expliqué Audrey Cassan lorsqu'elle évoque la nécessité de se faire connaître auprès des prêtres pour « leur faire entendre que leurs papiers [personnels] sont importants pour l'histoire du diocèse » alors que certains d'entre-eux, souvent par « excès d'humilité[229] », considèrent que ces papiers ne valent pas la peine d'être conservés.

Précisons enfin que, selon Andrew Flinn, « *this does not mean that these collections necessarily belong to everyone – community archives remain firmly the property and in the ownership of the community that created them, at least until that community decides otherwise – but the histories that these collections tell relate to everyone*[230] ». Finalement, il apparaît que

---

[223] A. FLINN, « *Community histories, Community Archives* », *loc. cit.*, p. 159.
[224] Entretien du 18 mars 2021 avec le père Paul-Antoine Drouin.
[225] Entretien du 19 mars 2021 avec Aude Pégis.
[226] Entretien du 19 mars 2021 avec Aude Pégis.
[227] Entretien du 7 avril 2021 avec Bruno de Labarthe.
[228] A. FLINN, « *Community histories, Community Archives* », *art. cit.*, p. 160.
[229] Entretien du 23 mars 2021 avec Audrey Cassan.
[230] A. FLINN, « *Community histories, Community Archives* », *art. cit.*, p. 161.

les archives diocésaines peuvent être considérées comme des archives communautaires puisqu'elles se rapprochent également de la définition qu'en donne Patrice Marcilloux :

> « On parlera d'archives de communauté si l'on a affaire à des archives qui documentent l'histoire d'un groupe social qui, dans une société donnée, revendique une expression de son existence de type communautaire, et dont la collecte, la conservation ou la mise en valeur sont prises en charge par la communauté de manière significative [...] et dont la conservation revêt pour la communauté une valeur particulière, qui dépasse l'activité de simple loisir[231]. »

3.2. Les archives diocésaines du Mans au cœur d'une dynamique archivistique internationale ?

En comparant les différentes étapes de la professionnalisation des archives diocésaines du Mans avec ce qui a été étudié dans d'autres services d'archives communautaires, des similitudes apparaissent. Prenons ici le modèle des *Canadian Lesbian and Gay Archives* (CLGA) étudié par Patrice Marcilloux car, selon lui, « sur le moyen et long terme, les archives de communauté ont tendance à se rapprocher d'un modèle traditionnel où les archives sont traitées par des professionnels principalement comme sources historiques ». D'une part, le lieu de conservation des archives des CLGA, à savoir au sein des locaux d'un journal proche de ce mouvement, n'était pas à l'origine conçu pour les recevoir tout comme c'était le cas au Mans où les locaux de la maison des Morets n'étaient pas adaptés pour la conservation d'archives. D'autre part, « en décembre 1975, [les CGLA] marquent leur désir d'autonomie vis-à-vis de l'administration des archives en refusant une offre de dépôt formulée par les archives publiques de l'Ontario[232] ». De même, bien que certains fonds d'archives diocésaines aient été déposés en service d'archives départementales, certaines réticences apparaissent dans la mesure où, selon l'archiviste diocésain d'Amiens, « les risques encourus seraient qu'à la longue les Archives départementales se considèrent comme "détentrices" et non pas "dépositaires"[233] » de ces fonds. Andrew Flinn aborde cette idée : « *Even if the community archive groups are not distrustful of the mainstream sector, many groups are often worried that the deposit of their collections with a formal record office may result in reduced access for themselves, their families and their communities*[234]. » En outre, une réflexion menée au sein des CGLA dans les années 1970 « débouche sur une certaine forme de professionnalisation qui se traduit par un changement de nom en 1975 [...], l'arrivée d'un archiviste professionnel issu d'un service public

---

[231] Patrice MARCILLOUX, *Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, p. 130.
[232] *Ibid.*, p. 133.
[233] Francis LECOMTE, « Archives diocésaines en dépôt d'archives départementales », *Archives de l'Église de France*, automne 1999, n° 52, p. 22.
[234] A. FLINN, « *Community histories, Community Archives* », *art. cit.*, p. 167-168.

[et] le déménagement [des archives] pour un bâtiment indépendant et adapté en 1992[235] ». Là encore, les similarités avec ce qu'il s'est passé aux archives diocésaines du Mans est indéniable : création du service en 1976, déménagement dans des locaux adaptés en 2016 et arrivée d'une archiviste professionnelle ayant travaillé dans le secteur public en 2019.

De manière plus globale, Andrew Flinn constate que le « mouvement des archives de communauté[236] » s'est développé à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Angleterre en lien avec l'émergence de nouvelles approches historiques : « *oral history was often a key component of their approach* » ; « *the 1970s and 1980s witnessed a period of community history projects*[237] ». Nous assistons au même phénomène dans le cas français dans la mesure où, comme précisé en introduction, le regain d'intérêt pour les archives religieuses se comprend grâce à l'étude du renouvellement de l'historiographie en histoire religieuse à partir des années 1960.

3.3. Un modèle d'archives communautaires singulier

Malgré cet ensemble de similitudes, les archives diocésaines se distinguent sur quelques points du modèle d'archives communautaires. Par exemple, selon Andrew Flinn :

> « *The distinctions between users, volunteers and consumers are not as clear as we might sometimes assume in the formal sector, there are even less clear in a community-based setting where the boundaries between the personal collector, the curator, the volunteer and the user are very blurred with individuals often taking on these roles at different times or even at the same time*[238]. »

Or, bien que ces frontières aient pu effectivement être relativement floues au début du du XXe siècle lors de la constitution des « archives des Morets » qui, pour rappel, sont un ensemble de fonds d'archives rassemblés par des érudits locaux aujourd'hui intégrés aux collections des archives diocésaines, elles ne le sont plus réellement aujourd'hui. En effet, les missions de l'archiviste sont clairement définies, tandis que le public consultant les archives diocésaines tout comme les producteurs d'archives le sont. Il arrive, de fait, que l'archiviste diocésain soit amené à endosser plusieurs rôles lorsqu'il entreprend de réaliser, par exemple, une mission de valorisation des archives. D'autre part, il apparaît que de nombreuses communautés font le choix de déposer leurs archives au sein d'institutions publiques selon Andrew Flinn – musées, bibliothèques, services d'archives – mais les associations diocésaines souhaitent à l'inverse conserver leurs archives au sein de leurs locaux. Précisons également que,

---

[235] Patrice MARCILLOUX, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p. 134.
[236] Andrew Flinn utilise l'expression « *community archives movement* » dans plusieurs de ses articles. Voir par exemple A. FLINN, « *Community histories, Community Archives* », *art. cit.*, p. 167.
[237] A. FLINN, A. GILLILAND, « *The wonderful and frightening world of Community Archives* », *art. cit.*, p. 5-7.
[238] *Ibid.*, p. 12.

pour le même auteur, les archives communautaires servent un engagement : « *Typically community-based archives are what might be termed 'living archives' in that they are not collected for preservation and passively curated for some future potential use, they have been collected and 'constitued' as an archive so that they can be actively used, engaged with and be employed in the 'now'*[239]. » Ceci ne s'avère pas être réellement le cas concernant les archives diocésaines car, outre le fait que des délais de communication s'appliquent à certains fonds d'archives, à la notion de l'engagement peut plutôt se substituer celle de l'évangélisation des fidèles. Les archives qui sont utilisées dans ce cas peuvent d'ailleurs très bien avoir été produites au lendemain de la Révolution comme à l'heure actuelle.

Enfin, le dernier exemple qui retient notre attention se rapporte à l'utilisation des réseaux sociaux et du Web par les communautés pour partager et faire la promotion de leurs archives. Comme l'explique Patrice Marcilloux, « cette sollicitation communautaire du matériau archivistique s'insère dans un contexte général technique et sociétal qui l'explique et la renforce [...]. Beaucoup d'archives de communauté sont fortement présente sur Internet [ce] qui leur donne parfois une résonance sans commune mesure avec le métrage linéaire conservé ». Or, l'utilisation des réseaux par les archivistes diocésains reste très limitée. Selon nos recherches, seuls trois services d'archives diocésaines – à savoir Fréjus-Toulon, Avignon et Nice – ont une page Facebook, tandis que les services de Quimper et Léon, Gap, Nantes et Perpignan ont un profil sur Twitter. Si ces initiatives font figure d'exception, cela cache en réalité le fait que les archivistes interviennent sous la forme d'interviews, de podcasts ou d'articles publiés sur les réseaux officiels de leur diocèse.

[239] *Ibid.*, p. 12.

Conclusion de l'étude de cas

L'histoire du service des archives historiques du diocèse du Mans ne se démarque pas de celle des autres services d'archives diocésains en France. Au contraire, celui-ci est, pourrions-nous dire, le modèle-même du service qui, pendant longtemps, n'a pas été considéré comme tel au moins jusqu'au début des années 1970 en raison de l'absence d'un poste dévolu uniquement à la gestion des archives diocésaines. Bien que des prêtres aient été chargés de s'occuper des archives au moins depuis les années 1960, leur périmètre d'action ne se limitait pas qu'à cette seule fonction et il faut attendre 2019 pour qu'une archiviste professionnelle travaillant à temps plein soit recrutée à la tête du service. Resté dans l'ombre de l'association diocésaine un certain temps, ce n'est que récemment que ce service acquiert une place et une visibilité nouvelle qui permet à l'archiviste, d'une part, de faire connaître son travail et, d'autre part, de pouvoir faciliter la gestion des archives du diocèse en travaillant directement avec les producteurs d'archives.

Travaillant en solitaire, l'archiviste diocésain trouve toutefois des échanges réconfortants et attendus grâce au travail de l'AAEF. Comme nous l'ont montré les témoignages recueillis, ceux-ci ont pleinement conscience d'appartenir à « une seule famille d'archivistes au service de l'Église[240] » pour reprendre une expression d'un article anonyme sur les relations confraternelles entre archivistes publié dans le bulletin de l'AAEF. L'ensemble des éléments rassemblés jusqu'ici montrent bien que l'archiviste diocésain fait partie d'une profession « partageant un savoir objectif et spécialisé » reconnu par ses collègues proches, tandis que l'accès à cette profession est garanti « par un parcours sélectif de formation[241] » dont le diplôme certifie la professionnalité de l'archiviste. L'archiviste diocésain se distingue toutefois de ses confrères du secteur public et, comme le remarque Damien Hamard qui étudie les projets de l'AAF de fédérer tous les archivistes en son sein, « la profession gagne-t-elle à être représentée par une association unique, qui en même temps qu'elle recentre les professionnels sur leur cœur de métier, en gomme inévitablement certaines spécificités[242] » ?

Cette spécificité apparait également lorsque nous nous intéressons à la notion des archives communautaires car force est de constater que les archives religieuses répondent aux critères de définition qu'en donne Andrew Flinn. Précisons enfin que la prise de conscience de la valeur mémorielle des archives ecclésiastiques dont rend compte la *Lettre circulaire sur la fonction pastorale des archives ecclésiastiques* les fait pleinement entrer dans cette dimension : « *Growing awareness of the potential contribution of community archives to democratising the national heritage and other social impacts indicates the need for these collections to be taken seriously as important cultural and heritage resources*[243]. »

---

[240] Tabularius quidam, « L'archiviste et ses confrères », *Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France*, n° 24, septembre 1985, p. 4.
[241] Florence OSTY, « Chapitre 4 – Sociologie des professions et des métiers », *op. cit.*, p. 66.
[242] D. HAMARD, *Des paléographes aux archivistes*, *op. cit.*, p. 314.
[243] A. FLINN, « *Community histories, Community Archives* », *art. cit.*, p. 166.

Conclusion générale

L'étude du profil de l'archiviste diocésain nous amène à aborder de multiples thématiques de recherche qu'elles s'inscrivent dans une réflexion de nature archivistique ou non. La première génération d'archivistes se définit comme étant celle d'« hommes et [de] femmes de foi capables d'animer un service d'archives[244] » nommés en raison de leur grand âge, d'une santé déficiente, de leur mise à la retraite, de leur goût pour l'histoire ou d'autres raisons. Le renouvellement de cette génération se poursuit encore de nos jours et l'étude de ce changement aux archives diocésaines du Mans nous permet de mieux en cerner la chronologie, alors que d'autres services sont en cours de professionnalisation depuis une dizaine d'années. Cette disparité temporelle s'explique à la fois par l'hétérogénéité des situations dans lesquelles se trouvent les d'archives diocésaines en France, mais aussi par la volonté propre à chaque diocèse de leur accorder les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer leur développement. Notons aussi que l'arrivée d'archivistes laïcs et professionnels se comprend à la fois par la baisse du nombre de prêtres et par la volonté en soi de recruter des archivistes professionnels. Gilles Bouis considère d'ailleurs que ce « processus de laïcisation de la fonction d'archiviste diocésain va continuer. Il va y avoir une nette professionnalisation, ça c'est plutôt bon signe[245] ». Il est aussi possible d'imaginer que le modèle actuel selon lequel les services d'archives diocésaines sont organisés pourra être remodelé dans les décennies à venir. En effet, l'idée de mutualiser ces services pour en réduire les coûts d'investissement et de fonctionnement n'est pas écartée pour faire face à la baisse des moyens humains et financiers des diocèses. Bruno de Labarthe nous fait d'ailleurs part de cette réflexion : « Est-ce qu'il y [aura] toujours besoin d'un temps plein pour ce poste ou réduire du temps de travail et de voir de la mutualisation entre diocèses[246] ? »

Les évolutions étudiées au cours de nos recherches ne doivent pas faire oublier la spécificité des archives de l'Église catholique en France dont l'histoire conditionne la répartition actuelle des dépôts d'archives ecclésiastiques et leur gestion. La comparaison du modèle français avec d'autres pays permettrait d'en définir plus précisément les particularités. Par exemple, en Allemagne, « la plupart des services d'archives diocésains possèdent de 5 à 10 agents[247] ». Comment expliquer alors cette différence ? Cette réflexion est d'autant plus intéressante que des liens ont été noués entre archivistes français et étrangers depuis les années 1970. En 1999, Pierre Sourisseau souligne déjà que « ces liens sont assez fréquents bien sûr avec Rome où fonctionne un groupe d'archivistes francophones accompagné par le Frère Jean-Pierre Ribaut ; mais des liens continuent aussi à se nouer avec la Belgique francophone, avec nos voisins de

---

[244] Félicien MACHELART, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 49, printemps 1998, p. 1.
[245] Entretien du 10 mars 2021 avec Gilles Bouis.
[246] Entretien du 7 avril 2021 avec Bruno de Labarthe.
[247] Gilles BOUIS, Arnold OTTO, « Archives et archivistes ecclésiastiques en France et en Allemagne. Organisation – Formation – Objectifs communs », conférence du 26 septembre 2013 au *Deutscher Archivtag* de Saarbrücken, p. 7, [en ligne], disponible sur le site internet de l'AAEF, consulté le 27/05/2021, [https://www.aaef-asso.fr/fichiers/images/Actualit%c3%a9s/Texte%20Deutscher%20Archivtag%202013.pdf].

Suisse, du Luxembourg, de Cologne, membres de notre Association[248] ». De même, cette remarque peut s'appliquer à l'étude plus restreinte de l'AAEF car s'il « existe plusieurs associations nationales » d'archivistes en France, « ceci est dû à des circonstances historiques ou à des spécificités professionnelles[249] ». De fait, les statuts initiaux de l'Association des archivistes français précisent que « sont admises à [y] faire partie toutes les personnes ayant rempli ou remplissant les fonctions d'archiviste pour le compte de l'État, des départements, des communes, des hospices et autres établissements publics[250] ». La création de l'AAEF se comprend ainsi dans la mesure où les archivistes travaillant pour l'Église n'y étaient pas admis. Une autre piste de recherches se rapporte aux prises de position de l'association pour défendre, ou non, les intérêts de la profession. L'éditorial du bulletin que signe Charles Molette en juin 1989, dans le contexte de l'arrestation de Paul Touvier, concernant les archives de l'Église sous l'Occupation et celles du concile Vatican II constitue une prise de position nette du président de l'AAEF sur la politique de l'association[251].

Statuons enfin sur le fait que, par rapport à la typologie des associations professionnelles élaborée par Damien Hamard dans sa thèse, l'AAEF fait partie du modèle des « communautés spécialisées », les niveaux de caractérisation y répondant tous : au niveau sociologique, l'AAEF accueille uniquement des archivistes en activité, il s'agit donc d'une sociologie « corporatiste » ; le niveau thématique est « générique » car l'AAEF se limite au secteur des archives de l'Église catholique ; le niveau géographique se rapporte enfin au « degré fédéral » car l'AAEF est une association à portée nationale[252]. En corollaire, alors que Didier Grange estimait en 2012 qu'il était « temps de traiter le phénomène [associatif] de manière globale et comparative, à l'échelle de la planète[253] », un tel projet de recherche pourrait être mené en comparant le rôle joué par l'AAEF avec d'autres associations d'archivistes de l'Église dans le monde[254].

---

[248] Pierre SOURISSEAU, « Assemblée générale de l'Association des Archivistes de l'Église de France du 28 octobre 1999. Rapport d'activité », *Archives de l'Église de France*, n° 52, automne 1999, p. 29.

[249] Didier GRANGE, « Les associations professionnelles d'archivistes. Panorama international », *La Gazette des archives*, n° 241, 2016-1, p. 29.

[250] Statuts initiaux de l'AAF, cités dans Damien HAMARD, *Des paléographes aux archivistes. L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2020, p. 49.

[251] Il écrit : « D'autre part, en se refusant délibérément à entrer dans les débats actuels relatifs à la ''liberté académique'', il y a deux aspects que [l'AAEF], en restant sur le terrain qui est le sien, ne saurait méconnaître sans se renier elle-même. D'une part, les archivistes de l'Église de France ne sauraient accepter d'être utilisés au service d'une quelconque aliénation ou manipulation d'une partie du patrimoine ecclésial dont ils ont la charge ; il y a là une question de principe, irréfragable. D'autre part, il y a aussi une question qui est liée à la conjoncture présente : il est bien clair, en effet, que ni auprès des archivistes concernés, ni auprès des Évêques qui ont fait confiance à ce projet archivistique, il ne serait possible à l'Association de cautionner des luttes du présent contre le Magistère suprême de l'Église menées par reconstruction mythique d'un passé ecclésial interposé. » Voir Charles MOLETTE, « Éditorial », *Archives de l'Église de France*, n° 31, juin 1989, p. 4.

[252] D. HAMARD, *Des paléographes aux archivistes*, *op. cit.*, p. 203-207.

[253] D. GRANGE, « Au bonheur de la diversité : une introduction aux associations professionnelles dans le monde », *Archives*, vol. 44, n° 2, 2012-2013, p. 51.

[254] Citons ses consœurs autrichienne (*ARGE der österreichischen Diözesanarchive*), canadienne (*Catholic Archivists Group*), américaines (*Association of catholic diocesan archivists* et *National Episcopal Historians and Archivists*), italienne (*Associazione archivistica Ecclesiastica*) ou encore anglaise (*Religious Archives Group*).

Annexes

1. Annexe n° 1 : Entretien avec Gilles Bouis (archiviste diocésain et président de l'AAEF)

Date : 10 mars 2021
Moyen technique : à distance via Microsoft Teams
Durée : 1 heure 27 minutes 50 secondes
Méthodologie : entretien directif avec grille d'entretien

L'objectif premier était d'interroger Gilles Bouis sur son activité en tant qu'archiviste diocésain de Nice et, dans un second temps, sur l'activité de l'AAEF dont il en est l'actuel président. Cet entretien nous a permis de mieux comprendre le rôle assuré par l'association aujourd'hui dans la formation technique et intellectuelle des archivistes diocésains.

1.1. Grille d'entretien

Votre rôle en tant qu'archiviste diocésain

- Quelle formation / cursus universitaire avez-vous suivi ?
- Comment en êtes-vous arrivé à occuper les postes d'archiviste, de bibliothécaire et de délégué épiscopal à l'art sacré du diocèse de Nice ? Dans un article du bulletin de l'AAEF, vous disiez à Fabienne Dandville que le « diocèse [vous] a proposé d'intégrer ce service », pourquoi avoir fait appel à vous à ce moment ?
- L'abbé Jean Philippe était responsable des archives historiques du diocèse avant vous, vous êtes donc le premier laïc à occuper ce poste. Est-ce que vous vous souvenez du rôle qu'il entendait jouer en tant qu'archiviste diocésain ? Est-ce que vous vous souvenez s'il a passé une formation en archivistique ?
- Aviez-vous reçu une formation en archivistique préalablement à votre prise de poste ? Si non, en avez-vous réalisé une auprès de l'AAEF ? En quoi vous a-t-elle été utile ? Quels outils vous ont été alors utiles pour vous former à l'archivistique ?
- En tant qu'archiviste diocésain, quel rôle entendez-vous remplir en occupant cette fonction ? À quelles missions considérez-vous que vous devez répondre ?
- Quelles relations entretenez-vous avec les autres archivistes diocésains de votre province ecclésiastique ?
- De manière plus générale, avez-vous mené des actions de sensibilisation ou de valorisation auprès du personnel de l'association diocésaine ou du public sur le rôle de l'archiviste et des archives ecclésiastiques ? Si oui, sous quelles formes ?

- Faites-vous appel à des bénévoles pour vous aider au quotidien pour classer ou gérer les archives diocésaines ? Le cas échéant, les formez-vous ?

Vos relations avec l'AAEF et votre rôle en tant que président de l'association

- À quand remontent vos premières relations avec l'AAEF ?
- Qu'attendiez-vous de cette association avant d'en devenir le président ?
- Félicien Machelart, président de l'AAEF, écrivait dans le second éditorial qu'il signe à l'automne 1997 : « Les contacts pris avec [les archivistes religieux] depuis un an mettent en évidence certains besoins. L'un des plus sérieux est celui de la formation. » De manière similaire, est-ce que vous ressentez toujours ce besoin dans les contacts que vous avez avec les archivistes diocésains à l'heure actuelle ?
- Dans quelle mesure cette demande est-elle formulée auprès de l'association ? Quelle place accordez-vous aujourd'hui à la formation des archivistes diocésains dans la politique de l'association ?
- Selon vous, faut-il privilégier la formation initiale ou la formation continue des archivistes ? Quel type de formation est le plus approprié à mettre en place pour répondre à la demande de formation des archivistes ?
- Quels retours avez-vous de la part des personnes qui assistent aux sessions de formation de l'association ?
- Une nouvelle offre de formation a été ouverte l'année dernière. Pouvez-vous m'expliquer les raisons qui vous ont motivé à réaliser ces changements ?
- Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, quels dispositifs avez-vous mis en place pour poursuivre cette entreprise de formation ?
- Qu'en est-il des partenariats noués avec le SIAF pour permettre aux archivistes diocésains de se former lors des stages proposés par le SIAF ?
- Concernant le bulletin de liaison de l'association, quel rôle lui attribuez-vous dans la formation des archivistes ? Est-il selon vous un vecteur de formation permettant aussi aux archivistes de développer leurs connaissances ? Félicien Machelart, dans l'éditorial du printemps 2000, écrivait par exemple : « [Le bulletin] constitue un abondant recueil d'articles de fond et d'informations, base d'une formation continue. »
- L'association a mis en place un nouveau bulletin depuis cette année en publiant davantage d'informations le site internet de l'association. Cette évolution doit-elle permettre à votre site internet de pouvoir contribuer à la formation des archivistes ?
- Vous écrivez, dans l'éditorial du bulletin du second semestre 2015, que « trop d'archivistes de diocèses ou de congrégations se trouvent isolés et dans l'impossibilité de partager avec d'autres collègues leurs difficultés ou expériences ». Qu'en est-il aujourd'hui ?
- En tant que président de l'association, quels sont les enjeux actuels et futurs auxquels les archivistes diocésains sont et seront amenés à répondre selon vous ?

- Pour finir cet entretien, une dernière question. Selon vous, est-ce que l'arrivée d'archivistes laïcs témoigne de la force des choses (c'est-à-dire la diminution du nombre de prêtres) ou répond à un besoin ancien et clairement formulé de disposer, dans les diocèses, d'un corps d'archivistes diocésains professionnel et formé ?

1.2. Inventaire chrono-thématique

Minutage	Sujets abordés
0'00''	Introduction et présentation de l'entretien
2'00''	Formation, découverte et nomination à la direction du service des archives diocésaines de Nice
6'58''	L'intérêt pour les archives religieuses et l'histoire locale
9'05''	« Au départ, l'archive est religieuse »
11'10''	Le rôle de l'archiviste diocésain : gérer les archives des trois âges et rendre visible son service
16'20''	Être pédagogue et faire connaître la juste valeur mémorielle des archives diocésaines
18'20''	Les notions de « génération des archivistes diocésains » et de disparité entre les diocèses
23'35''	Les formations et la documentation de travail de l'AAEF, un outil à part entière pour faire reconnaître la profession d'archiviste
28'08''	Sensibiliser le personnel de l'association diocésaine à ce que sont les archives
30'40''	Se réunir entre archivistes ecclésiastiques et bénévoles, des moments fédérateurs
33'55''	Recruter des bénévoles, un « exercice difficile »
40'50''	Les attentes vis-à-vis de l'AAEF, l'entraide et l'échange d'expériences
44'15''	La formation des archivistes, « le premier souci » de l'AAEF
47'20''	Proposer une offre de formation souple et adaptée pour répondre aux nouveaux enjeux de formation
55'20''	Formation initiale et formation continue, la nécessité de maîtriser les techniques archivistiques mais aussi l'histoire de l'Église
57'05''	Le bulletin de l'AAEF et la publication des actes des journées d'étude
1'01''05	Le retour du public sur l'offre de formation
1'02''25	Le partenariat et les relations avec le SIAF et les services publics
1'08''30	Le site internet de l'AAEF, outil de communication sur l'actualité
1'11''05	Les référents provinciaux, un lien indispensable à l'échelon local entre les archivistes et l'AAEF

1’15’’25	La poursuite du processus de laïcisation et de professionnalisation du poste d’archiviste diocésain dans le futur proche
1’22’’25	« Ne pas réduire ces fonds d’archives à une histoire passée du temps de l’Église » et la notion de la fonction pastorale des archives ecclésiastiques
1’24’’40	Le « rôle encyclopédique » de l’archiviste diocésain
1’26’’30	Faire connaître les fonds privés ecclésiastiques dans le paysage des archives
1’27’’45	Conclusion et fin de l’entretien

2. Annexe nº 2 : Entretien avec Mgr Le Saux (évêque du Mans)

Date : 7 avril 2021

Moyen technique : entretien téléphonique enregistré par téléphone

Durée : 30 minutes 43 secondes

Méthodologie : entretien directif avec grille d’entretien

L’objectif de cet entretien était d’interroger l’évêque du Mans sur : sa définition des archives religieuses ; le rôle qu’il accorde à l’archiviste diocésain ; le rôle qu’il accorde au service des archives diocésaines ; ses liens avec le service des archives historiques du diocèse. Cela nous permet de mieux comprendre l’histoire du service et les évolutions qu’il traverse.

2.1. Grille d’entretien

Votre regard sur les archives religieuses

- Concernant les archives de l’Église, comment les définiriez-vous ? Quelle(s) image(s) ou représentations en avez-vous ? Les percevez-vous comme de « vieux papiers » ?
- En quoi ces archives sont-elles spécifiques selon vous ? En quoi sont-elles différentes des archives de l’administration française par exemple ?
- Avez-vous connaissance de la lettre circulaire « La fonction pastorale des archives ecclésiastiques » publiée en février 1997 sous l’égide de la commission pontificale pour les Biens culturels de l’Église ?
- De cette manière, comment les archives historiques peuvent-elles être utiles au diocèse ?
- Dans le même ordre d’idée, en quoi peuvent-elles être utiles dans l’exercice de votre fonction ? Vous avez été notamment chargé d’ouvrir le procès de béatification de l’impératrice Zita d’Autriche, vous ont-elles été utiles à ce moment ?
- Connaissez-vous l’AAEF ?

- Avez-vous connaissance du *Directoire pour la gestion des archives diocésaines et l'exercice de l'office d'archiviste* publié par l'AAEF en 2014 ? Connaissez-vous d'ailleurs le travail mené plus généralement par cette association ?
- Échangez-vous avec vos confrères de l'épiscopat sur la nécessité de préserver les archives de l'Église ? Est-ce une problématique que vous évoquez au gré de vos sessions de travail, de vos rencontres ou de vos libres échanges ?

Votre relation avec le service des archives historiques du diocèse

- Quelle image avez-vous des archivistes diocésains ? Quel rôle pensez-vous que les archivistes diocésains doivent remplir et qu'attendez-vous d'eux ?
- Vous êtes-vous renseigné sur l'histoire du service du Mans ? Quel souvenir avez-vous de l'abbé Camille Moulin qui a occupé cette fonction jusqu'en 2012 ?
- Quelle place accordez-vous au service des archives historiques au sein du diocèse ?
- Qu'apporte de bénéfique, selon vous, la présence d'une archiviste professionnelle à la gestion de ce service, à l'organisation et à la valorisation des archives historiques ?
- Concernant le rôle des bénévoles, pensez-vous qu'il soit nécessaire de les intégrer pleinement à la vie du service, sous la supervision et la formation bien évidemment de l'archiviste, pour organiser le classement des archives ?
- Entretenez-vous des relations avec d'autres archivistes diocésains ?
- À propos de la production de vos propres archives, avez-vous pris des dispositions particulières en assurer la conservation ?

2.2. Inventaire chrono-thématique

Minutage	Sujets abordés
0'00''	Présentation de l'entretien
0'15''	Définition et représentations des archives de l'Église
2'55''	Archives historiques et histoire locale
4'50''	La fonction pastorale des archives ecclésiastiques
6'15''	Le regain d'intérêt pour les archives diocésaines du Mans
7'10''	Les archives du cardinal Georges Grente
8'10''	Le regain d'intérêt pour les archives religieuses
9'15''	Les archives et le procès de béatification de l'impératrice Zita d'Autriche
12'10''	Les archives et le procès de béatification de l'abbé Guérin
13'30''	Échanger sur les archives religieuses avec ses confrères de l'épiscopat
14'25''	Relations et contacts avec l'AAEF
15'45''	Souvenir de l'abbé Camille Moulin, ancien archiviste du diocèse
17'05''	Le rôle des archivistes diocésains

18’40’’	Le lien entre les fidèles, le grand public et la valorisation des archives
21’30’’	La place du service des archives diocésaines du Mans
22’40’’	L’intérêt d’avoir une archiviste professionnelle à la tête de ce service
24’20’’	Le rôle des bénévoles
25’10’’	Relations avec d’autres archivistes diocésains ou de congrégations
27’45’’	Relations avec les prêtres du diocèse sur les archives
29’00’’	Gestion des archives de son épiscopat
30’00’’	Conclusion de l’entretien

3. Annexe nº 3 : Entretien avec le père Paul-Antoine Drouin (vicaire général du Mans)

Date : 18 mars 2021

Moyen technique : en présentiel, enregistrement par téléphone (beaucoup d’interférences)

Durée : 39 minutes 7 secondes

Méthodologie : entretien directif avec grille d’entretien

Le service des archives diocésaines étant placé, dans l’organigramme de l’association, sous la responsabilité du père Paul-Antoine Drouin, il était important de l’interroger pour cerner à la fois son regard sur les archives religieuses, sur ses attentes vis-à-vis du service des archives diocésaines et sur sa relation avec l’archiviste diocésain.

3.1. Grille d’entretien

Votre regard sur les archives religieuses

- Pouvez-vous me rappeler la nature de votre fonction au sein du diocèse ?
- Concernant les archives de l’Église, quelle(s) image(s) ou représentations en avez-vous ? De quels documents s’agit-il par exemple ?
- En quoi sont-elles spécifiques selon vous ? En quoi sont-elles différentes des archives de l’administration française par exemple ?
- Avez-vous connaissance de la lettre circulaire « La fonction pastorale des archives ecclésiastiques » publiée en février 1997 sous l’égide de la commission pontificale pour les biens culturels de l’Église ?
- De cette manière, comment les archives historiques peuvent-elles être utiles au diocèse ?
- Dans le même ordre d’idée, en quoi peuvent-elles être utiles dans l’exercice de votre fonction ?
- Connaissez-vous l’AAEF ?

Votre relation avec le service des archives historiques du diocèse

- Quelle image avez-vous des archivistes diocésains ? Quel rôle pensez-vous que les archivistes diocésains doivent remplir et qu'attendez-vous d'eux ?
- Vous êtes-vous renseigné sur l'histoire du service du Mans ? Vous souvenez-vous de l'abbé Camille Moulin qui a occupé le poste d'archiviste diocésain jusqu'en 2012 ?
- Quelle place accordez-vous au service des archives historiques au sein du diocèse ?
- Qu'apporte de bénéfique, selon vous, la présence d'une archiviste professionnelle à la gestion de ce service, à l'organisation et à la valorisation des archives historiques ?
- Concernant le rôle des bénévoles, pensez-vous qu'il soit nécessaire de les intégrer pleinement à la vie du service, sous la supervision et la formation bien évidemment de l'archiviste, pour organiser le classement des archives ?
- Concernant la production de votre propre archives, avez-vous pris des dispositions particulières pour les préserver ?

3.2. Inventaire chrono-thématique

Minutage	Sujets abordés
0'00''	Présentation de l'entretien
0'35''	La fonction de vicaire général
1'55''	Les archives de l'Église, l'image de « vieux documents » et de « vieux papiers »
5'20''	Les archives de l'Église, courroie de transmission de la foi et de l'histoire de « la famille »
8'10''	La fonction pastorale et d'évangélisation des archives ecclésiastiques, une mémoire « éclairante » pour comprendre le présent
13'45''	La complémentarité entre laïcs et religieux
17'10''	L'AAEF et ses missions
19'00''	Recruter une archiviste professionnelle, un investissement pour le diocèse et les missions attendues
22'30''	La place des bénévoles au sein du service des archives diocésaines
23'40''	L'intérêt des universitaires pour l'histoire de l'Église, une plus-value appréciable
25'10''	L'intérêt d'avoir une archiviste professionnelle et qualifiée à ce poste
27'05''	L'abbé Camille Moulin, ancien archiviste diocésain
29'40''	Les archives historiques et l'archiviste diocésain au service de l'association diocésaine
32'25''	La gestion des archives créées par le père Paul-Antoine en tant que vicaire général

36’20’’	« Faire de l’histoire, ça nous rend humble »
37’30’’	L’AAEF et Mgr Maurice de Germiny, évêque référent auprès du CNAEF
39’05’’	Conclusion de l’entretien

4. Annexe nº 4 : Entretien avec Aude Pégis (chancelier de l’évêché du Mans)

Date : 19 mars 2021

Moyen technique : en présentiel, enregistrement par téléphone

Durée de l’entretien : 33 minutes 47 secondes

Méthodologie : entretien directif avec grille d’entretien

Bien qu’ayant pris ses fonctions en septembre 2020, son témoignage était essentiel à recueillir car sa fonction l’amène naturellement à travailler sur des archives et avec Marie Pitette Chargée par le droit canonique de veiller à la bonne conservation des archives du diocèse, l’entretien insiste sur l’idée que les archives sont un patrimoine pouvant servir le diocèse et l’Église de multiples façons.

4.1. Grille d’entretien

Votre regard sur les archives religieuses

- Pouvez-vous me rappeler quelle est la nature de votre fonction au sein du diocèse ?
- Par rapport aux archives de l’Église dont vous garantissez justement la bonne conservation, quelle(s) image(s) ou représentation(s) en avez-vous ? De quels documents s’agit-il par exemple ? Les percevez-vous comme de « vieux papiers » ?
- En quoi sont-elles spécifiques selon vous ? En quoi sont-elles différentes des archives de l’administration française par exemple ?
- Avez-vous connaissance de la lettre circulaire « La fonction pastorale des archives ecclésiastiques » publiée en février 1997 sous l’égide de la commission pontificale pour les biens culturels de l’Église ?
- De cette manière, comment les archives historiques peuvent-elles être utiles au diocèse ?
- En quoi peuvent-elles être utiles dans l’exercice de votre fonction ?
- Connaissez-vous l’AAEF ?

Votre relation avec le service des archives historiques du diocèse

- Quelle image avez-vous des archivistes diocésains ? Quel rôle pensez-vous que les archivistes diocésains doivent remplir et qu’attendez-vous d’eux ?

- Dans le droit canon, le rôle de l'archiviste diocésain est évoqué avec parcimonie. Comment expliquez-vous cet état de fait ?
- Vous êtes-vous renseigné sur l'histoire du service du Mans ?
- Quelle place accordez-vous au service des archives historiques au sein du diocèse ?
- Qu'apporte de bénéfique, selon vous, la présence d'une archiviste professionnelle et formée à l'université à la gestion de ce service, à l'organisation et à la valorisation des archives historiques ?
- Concernant le rôle des bénévoles, pensez-vous qu'il soit nécessaire de les intégrer pleinement à la vie du service, sous la supervision et la formation bien évidemment de l'archiviste, pour organiser le classement des archives ?
- Concernant la production de votre propre archives, avez-vous pris des dispositions particulières pour les préserver ? Nous évoquions la nature et la définition que vous en donniez, mais celles que vous produisez (sous format papier ou numérique) est tout aussi importante car elle peut intéresser l'histoire du diocèse.
- Entretenez-vous des relations avec d'autres archivistes diocésains en raison de votre fonction ? Ou bien même avec d'autres chanceliers ?

4.2. Inventaire chrono-thématique

Minutage	Sujets abordés
0'00''	Présentation de l'entretien
0'18''	La fonction et les missions du chancelier
4'15''	Images et représentations des archives religieuses
5'50''	Les archives de catholicité et l'informatique
6'20''	L'exemple de l'annuaire diocésain, transmission de la mémoire d'un diocèse et d'une « Église toute entière »
7'40''	L'activité pastorale et de charité de la fonction chancelier
9'20''	La dimension « historique » des archives religieuses
10'55''	L'utilité des archives historiques pour le chancelier
11'25''	L'AAEF
12'35''	L'archiviste diocésain, témoin et gardien de l'histoire d'un diocèse
15'20''	Archiviste, un « vrai métier »
16'30''	L'archiviste en lien avec la société civile
18'15''	L'archiviste diocésain dans le droit canon
19'40''	L'histoire du service des archives diocésaines du Mans
20'55''	La place des archives diocésaines dans l'association
22'00''	La place des bénévoles, un soutien appréciable
24'40''	Le classement des archives de catholicité

25’30’’	La gestion des archives courantes et numériques
27’20’’	Les relations avec les économes et chanceliers de la province ecclésiastique
30’50’’	La gestion des archives paroissiales
33’30’’	Conclusion

5. Annexe n° 5 : Entretien avec Bruno de Labarthe (économe diocésain du Mans)

Date : 07 avril 2021

Moyen technique : en distanciel via l’application Zoom

Durée : 41 minutes 29 secondes

Méthodologie : entretien directif avec grille d’entretien

Bien que nommé en septembre 2020 à la direction du service de l’économat, la nature de ses fonctions amène Bruno de Labarthe à entretenir des contacts avec Marie Pitette pour réaliser des recherches dans les archives sur la gestion des biens mobiliers et immobiliers du diocèse. Ses réflexions sont particulièrement intéressantes tant elles interrogent la nature de la profession et son évolution dans les décennies à venir, mais aussi la place de l’archiviste au sein de l’association diocésaine.

5.1. Grille d’entretien

Votre regard sur les archives religieuses

- Pouvez-vous me rappeler la nature de votre fonction au sein du diocèse ?
- Concernant les archives de l’Église, comment les définiriez-vous ? Quelle(s) image(s) ou représentation(s) en avez-vous ? Les percevez-vous comme de « vieux papiers » ?
- En quoi sont-elles spécifiques selon vous ? En quoi sont-elles différentes des archives de l’administration française par exemple ?
- Avez-vous connaissance de la lettre circulaire « La fonction pastorale des archives ecclésiastiques » publiée en février 1997 sous l’égide de la commission pontificale pour les biens culturels de l’Église ?
- De cette manière, comment les archives historiques peuvent-elles être utiles au sein du diocèse ?
- Dans le même ordre d’idée, en quoi sont-elles être utiles dans l’exercice de votre fonction ?
- Connaissez-vous l’AAEF ?

Votre relation avec le service des archives historiques du diocèse

- Quelle image avez-vous des archivistes diocésains ? Quel rôle pensez-vous que les archivistes diocésains doivent remplir et qu'attendez-vous d'eux ?
- Vous êtes-vous renseigné sur l'histoire du service du Mans ?
- Quelle place accordez-vous aujourd'hui au service des archives historiques au sein du diocèse ?
- Qu'apporte de bénéfique, selon vous, la présence d'une archiviste professionnelle formée à l'université à la gestion de ce service, à l'organisation et à la valorisation des archives historiques ?
- Concernant le rôle des bénévoles, pensez-vous qu'il soit nécessaire de les intégrer pleinement à la vie du service, sous la supervision et la formation bien évidemment de l'archiviste, pour organiser le classement des archives ?
- Entretenez-vous des relations avec d'autres archivistes diocésains ? Il s'est tenu quelques réunions réunissant par exemple archivistes et économes diocésains dans d'autres provinces ecclésiastiques en France ces dernières années. En parlez-vous avec vos confrères ?
- Concernant la production de votre propre archives, avez-vous pris des dispositions particulières pour les préserver ?

5.2. Inventaire chrono-thématique

Minutage	Sujets abordés
0'00''	Présentation de l'entretien
0'35''	Fonction et missions de l'économe diocésain
2'15''	Images des archives : richesse du patrimoine, complexité et fragilité
7'50''	L'inscription des archives dans l'histoire de l'Église
9'35''	La dimension symbolique des archives religieuses
11'45''	Les archives au service de l'économat
13'15''	La valorisation des archives
16'20''	L'AAEF
17'30''	L'archiviste diocésain, le besoin d'avoir une personne dédiée et avec des compétences
20'20''	Un métier solitaire ?
23'20''	Intérêts, enjeux et évolutions du métier liés au recrutement d'une archiviste professionnelle
28'15''	Le rôle des bénévoles et l'intérêt lié à leur emploi
31'00''	Compréhension et connaissance de l'histoire
31'30''	Relations avec d'autres économes sur la question des archives

32’50’’	Production et gestion des archives de l’économat
34’30’’	Communiquer en interne et avoir un plan d’action sur le temps long, des missions importantes de l’archiviste
40’00’’	Conclusion sur le lien important entre archives, histoire et patrimoine

6. Annexe n° 6 : Entretien avec Marie Pitette (archiviste diocésaine du Mans)

Date : 19 mars 2021

Moyen technique : en présentiel, enregistrement par téléphone

Durée : 56 minutes 17 secondes

Méthodologie : entretien directif avec grille d’entretien

Deux parties ont orienté notre entretien avec Marie Pitette qui, avant d’arriver au sein de l’association diocésaine, a essentiellement travaillé dans des services d’archives communaux et intercommunaux. D’une part, Nous souhaitions interroger le rôle qu’elle joue à la tête de son service pour définir plus précisément les politiques de gestion et de valorisation des fonds mises en place. Étant donné qu’il s’agit de la première archiviste professionnelle à occuper ce poste depuis sa prise de poste au début de l’année 2020, de nettes évolutions apparaissent et constituent une certaine rupture avec la gestion du service telle qu’elle était pratiquée auparavant. D’autre part, nous l’avons interrogée sur ses liens avec l’AAEF pour identifier leur nature et définir ce que Marie Pitette attend de l’association.

6.1. Grille d’entretien

Votre rôle en tant qu’archiviste diocésaine

- Quelle formation / cursus universitaire avez-vous suivi ?
- En quoi les archives religieuses sont-elles spécifiques selon vous ?
- Avez-vous entendu parler de la circulaire de 1997 sur la fonction pastorale des archives ?
- Quand êtes-vous arrivés à la tête du service des archives diocésaines du Mans ?
- À ce moment, comment s’est passée la « passation de service » avec Geneviève Pochat ? Vous êtes-vous intéressée à l’histoire de votre service et de vos prédécesseurs ?
- Quel était l’état du service à votre arrivée (fonds inventoriés, collecte des archives, accueil des chercheurs, état des locaux) ?
- Quels ont été vos premiers contacts avec l’association diocésaine et vos collègues lors de votre prise de poste ?

- Avec la formation professionnelle que vous avez suivie et du fait que vous êtes la première professionnelle à occuper la direction de ce service, comment intégrer-vous les évolutions de la pratique archivistique des dernières décennies dans votre service ?
- Dans quelle mesure faites-vous appel aux bénévoles pour vous aider dans la gestion de vos collections ? Quelles sont les limites à l'emploi de ces bénévoles ?
- De manière plus générale, avez-vous mené des actions de sensibilisation ou de valorisation auprès du personnel de l'association diocésaine ou du public ? Si oui, quelles formes ont-elles pris ?
- En tant qu'archiviste diocésaine, quel rôle entendez-vous remplir en occupant cette fonction au sein du diocèse et vis-à-vis de vos collègues ?
- Quel rôle considérez-vous jouer vis-à-vis de la société (au sens du diocèse et/ou de la société en général) ? Dans le même ordre d'idée, que pensez-vous que la société / le diocèse / les fidèles / les prêtres attendent de vous ?
- Entretenez-vous des relations ou des collaborations avec d'autres archivistes diocésains ? Notamment lors de rencontres annuelles ?
- Avez-vous des relations avec des archivistes des congrégations ?
- Avez-vous des relations avec les Archives départementales de la Sarthe ?

Vos relations avec l'AAEF et vos confrères et consœurs archivistes

- Quelles sont vos relations avec l'AAEF ?
- Qu'attendez-vous de cette association ?
- Avez-vous participé à des stages ou journées de formation organisées par l'AAEF ? Si oui, qu'en avez-vous tiré comme expérience ? Participez-vous aux journées d'étude organisées par l'association ?
- Que vous apporte le bulletin de l'AAEF si vous le lisez ? Y trouvez-vous des réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur la gestion de votre service ? Audrey Cassan, dans l'éditorial du n°83, parle par exemple de la « formation intellectuelle » qu'il permet de diffuser.
- Même question à propos de la documentation mise au point par l'association (Manuel, guide de travail, fiches thématiques en ligne, etc.).
- Quelles relations avez-vous avec les référents provinciaux nommés par l'AAEF ?

6.2. Inventaire chrono-thématique

Minutage	Sujets abordés
0’00’’	Présentation de l’entretien
0’53’’	Formation et carrière
2’25’’	Les archives religieuses, des archives privées et plus anciennes
3’55’’	Les archives comme « outil de transmission »
6’00’’	Préparer sa prise de poste
8’40’’	Arriver dans le service et prendre rapidement contact avec ses collègues
10’50’’	Mener des actions de valorisation et de sensibilisation sur le rôle du service au sein de l’association diocésaine
15’30’’	Liens avec la bibliothèque diocésaine
16’20’’	L’intégration des normes et pratiques professionnelles au sein du service
19’00’’	La place des bénévoles dans le service, « une pratique qu’il faut encadrer »
24’05’’	Les relations avec d’autres archivistes diocésains, un « réconfort »
26’50’’	Les relations avec les archivistes de congrégations
29’45’’	Les relations avec les Archives départementales
31’35’’	Rendre service, le cœur du rôle de l’archiviste diocésaine
34’15’’	Raconter l’histoire du diocèse
36’55’’	Premières relations avec l’AAEF
38’40’’	Les attentes vis-à-vis de l’AAEF : « maintenir une cohésion de pratique », former et permettre de progresser
42’10’’	Les formations et journées d’étude de l’AAEF
46’40’’	La formation intellectuelle, un perpétuel enjeu
49’00’’	Ajuster sa pratique pour mieux s’adapter aux archives diocésaines grâce à la documentation de travail de l’AAEF
52’00’’	Les relations avec les référents provinciaux
53’25’’	Les liens avec la commission d’art sacré
54’30’’	La collecte, une action à développer à l’avenir en collaboration avec le responsable de la bibliothèque diocésaine
56’00’’	Conclusion de l’entretien

7. Annexe nº 7 : Entretien avec Audrey Cassan (archiviste diocésaine d'Arras)

Date : 23 mars 2021

Moyen technique : en distanciel via Microsoft Teams

Durée : 1 heure 12 minutes 4 secondes

Méthodologie : entretien directif avec grille d'entretien

Sur recommandation de Nicolas Daroux, archiviste au CNAEF, il nous a semblé pertinent de questionner Audrey Cassan sur son activité en tant qu'archiviste diocésaine, mais aussi sur ses liens et relations avec l'AAEF au service de laquelle elle est rédactrice en chef du bulletin. Diplômée d'un Master en archivistique, elle est la première laïque salariée et professionnelle à diriger le service des archives diocésaines d'Arras depuis 2008. Ayant insufflé la professionnalisation de ce service, il était donc pertinent de l'interroger pour notre étude.

7.1. Grille d'entretien

Votre rôle en tant qu'archiviste diocésaine

- Quelle formation / cursus universitaire avez-vous suivi ?
- Quand êtes-vous arrivés à la tête du service des archives diocésaines d'Arras ? Pour quelles raisons et/ou motivations ? Comment avez-vous été recrutée (appel d'offre, bouche à oreille) ?
- À ce moment, comment s'est passé la passation de pouvoir entre vous et votre prédécesseur (Michel Beirnaert) ? Étiez-vous la première professionnelle à occuper la direction de ce service ? Vous êtes-vous intéressée à l'histoire de votre service ?
- Quel était l'état du service à votre arrivée (fonds inventoriés, collecte des archives, accueil des chercheurs, état des locaux) ?
- Avec la formation professionnelle que vous avez suivie et du fait que vous êtes la première professionnelle à occuper la direction de ce service, comment intégrer-vous les évolutions de la pratique archivistique des dernières décennies dans votre service ?
- De manière plus générale, avez-vous mené des actions de sensibilisation ou de valorisation auprès du personnel de l'association diocésaine ou du public ? Si oui, quelles formes ont-elles pris ? Quelle place votre service occupe-t-il au sein de l'association ?
- J'ai constaté sur le site internet des archives diocésaines que vous dirigez une équipe de bénévoles pour vous aider dans la réalisation de votre travail. Comment l'avez-vous composée et ont-ils suivi une formation particulière ?
- En tant qu'archiviste diocésaine, quel rôle entendez-vous remplir en occupant cette fonction au sein du diocèse et vis-à-vis de vos collègues ?

- Quel rôle considérez-vous jouer vis-à-vis de la société (au sens du diocèse et/ou de la société en général) ? Dans le même ordre d'idée, que pensez-vous que la société / le diocèse / les fidèles / les prêtres attendent de vous ?
- Avez-vous des relations avec les Archives départementales du Pas-de-Calais ? De quelle nature sont-elles ?

Vos relations avec l'AAEF et vos confrères et consœurs archivistes

- Quelles sont vos relations avec l'AAEF ?
- Qu'attendez-vous de cette association ?
- Avez-vous participé à des stages ou journées de formation organisées par l'AAEF ? Si oui, qu'en avez-vous tiré comme expérience ?
- Participez-vous aux journées d'étude organisées par l'association ?
- Que vous apporte le bulletin de l'AAEF si vous le lisez ? Y trouvez-vous des réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur la gestion de votre service ?
- Même question à propos de la documentation mise au point par l'association (Manuel, guide de travail, etc.) ?
- Entretenez-vous des relations ou des collaborations avec d'autres archivistes diocésains ? Notamment lors de rencontres annuelles ?

7.2. Inventaire chrono-thématique

Minutage	Sujets abordés
0'00''	Présentation de l'entretien
0'45''	Formation et carrière
3'10''	Découverte des archives de l'Église
3'55''	Découverte et histoire du service des archives diocésaines d'Arras
6'35''	Arrivée à la tête du service et collaboration avec Michel Beirnaert
8'40''	Apprendre à connaître le fonctionnement et l'organisation de l'Église
10'15''	Professionnaliser le service, quels outils et quelles méthodes ?
14'00''	Intégrer la série continue dans la politique de collecte des archives
15'05''	Les archives diocésaines sur le site Internet du diocèse
16'50''	Faire connaitre le service auprès des prêtres
21'05''	Faire connaitre le service auprès des paroisses
22'00''	Faire connaitre le service auprès des laïcs
22'15''	Valoriser les archives
24'20''	Les relations entre le service et l'évêque d'Arras
26'35''	Le projet d'agrandissement des archives diocésaines avec la bibliothèque
28'10''	La place des bénévoles dans le service

33’05’’	Le rôle de l’archiviste encore trop méconnu au sein de l’association diocésaine ?
38’55’’	Le service des archives diocésaines à Arras et dans le Pas-de-Calais
40’50’’	Les relations avec les Archives départementales du Pas-de-Calais
46’20’’	Relations avec d’autres archivistes diocésains
47’55’’	Premières relations avec l’AAEF
51’00’’	Participer et animer les formations de l’AAEF
52’00’’	Les attentes vis-à-vis de l’AAEF : créer du lien et rompre l’isolement professionnel
55’55’’	Les journées d’étude, approfondir ses connaissances et développer son réseau
1’00’’28	Le bulletin et le site internet de l’AAEF, maintenir du lien entre les archivistes diocésains et au-delà
1’04’’15	L’utilisation de la documentation publiée par l’AAEF
1’06’’40	Relations avec les référents provinciaux
1’08’’35	La force de l’AAEF : compter sur les archivistes professionnels pour former les non-professionnels

8. Annexe n° 8 : Entretien avec Véronique Bontemps (archiviste diocésaine de Nantes)

Date : 25 mars 2021

Moyen technique : en distanciel via l’application Zoom

Durée : 1 heure 5 minutes 3 secondes

Méthodologie : entretien directif avec grille d’entretien

Recrutée au service des archives diocésaines de Nantes en 2008, diplômée en archivistique, Véronique Bontemps a occupé plusieurs postes au sein de services d’archives publics. Sur recommandation de Marie Pitette, bénéficiant d’un certain recul sur son activité au diocèse de Nantes et du fait qu’elle travaille dans son service en collaboration avec une autre archiviste – ce qui fait figure d’exception à l’échelle nationale –, ces différentes motivations nous ont amené à l’interroger sur son activité en tant qu’archiviste diocésaine, puis sur ses liens et relations avec l’AAEF.

8.1. Grille d’entretien

Votre rôle en tant qu’archiviste diocésaine

- Quelle formation / cursus universitaire avez-vous suivi ?
- Quand êtes-vous arrivée au service des archives diocésaines de Nantes ? Pour quelles raisons ? Comment avez-vous été recrutée ?

- Vous êtes-vous intéressée à l'histoire de votre service et de vos prédécesseurs (chanoine Jarnoux / Jean Bouteiller) ?
- Avec la formation professionnelle que vous avez suivie et du fait que vous êtes la première professionnelle à occuper la direction de ce service avec votre collègue, comment intégrer-vous les évolutions de la pratique archivistique des dernières décennies dans votre service ?
- De manière plus générale, avez-vous mené des actions de sensibilisation ou de valorisation auprès du personnel de l'association diocésaine ou du public ? Si oui, sous quelles formes ?
- Quelle place occupe aujourd'hui votre service au sein de l'association diocésaine ? Dans un article publiée par Claire Gurvil dans le bulletin de l'AAEF en 2007, elle écrit qu'« au risque de voir disparaître une masse documentaire importante, il fallait investir à la fois en personnel spécialisé et en locaux mieux adaptés ».
- En tant qu'archiviste diocésaine, quel rôle entendez-vous remplir au sein du diocèse et vis-à-vis de vos collègues ?
- Quel rôle considérez-vous jouer vis-à-vis de la société (au sens du diocèse et/ou de la société civile en général) ?
- Dans le même ordre d'idée, que pensez-vous que la société / le diocèse / les fidèles / les prêtres attendent de vous ?
- Entretenez-vous des relations ou des collaborations avec d'autres archivistes diocésains ? Notamment lors de rencontres annuelles ?
- Avez-vous des relations avec les Archives départementales de Loire-Atlantique ?
- Avez-vous essayé de publier des articles ou informations dans le bulletin diocésain ? Pour faire découvrir l'actualité du service par exemple ?

Vos relations avec l'AAEF et vos confrères et consœurs archivistes

- Quelles sont vos relations avec l'AAEF ?
- Qu'attendez-vous de cette association ?
- Avez-vous participé à des stages ou journées de formation organisés par l'AAEF ? Si oui, qu'en avez-vous tiré comme expérience ?
- Participez-vous aux journées d'étude organisées par l'association ?
- Que vous apporte le bulletin de l'AAEF si vous le lisez ? Y trouvez-vous des réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur la gestion de votre service ?
- Même question à propos de la documentation publiée par l'association (Manuel, guides de travail, etc.) ?
- Quelles relations avez-vous avec les archivistes provinciaux ?

8.2. Inventaire chrono-thématique

Minutage	Sujets abordés
0’00’’	Présentation de l’entretien
0’40’’	Formation et carrière
5’45’’	Images et spécificité des archives religieuses
7’30’’	Vers la professionnalisation du service
10’05’’	Les archivistes prédécesseurs de Claire Gurvil et Véronique Bontemps
11’08’’	Professionnaliser le service à l’heure actuelle dans le contexte particulier d’un service privé
15’25’’	Le site internet des archives diocésaines
17’05’’	La place des bénévoles dans le service
21’45’’	Faire connaître le service en interne et en externe
24’50’’	Faire connaître le service, les exemples des laïcs en mission ecclésiale et de la présentation du service auprès des prêtres
27’10’’	Attentes des membres de l’association diocésaine, des prêtres et des paroissiens vis-à-vis du travail de l’archiviste
31’00’’	Rôle rempli par l’archiviste diocésaine
32’45’’	« L’histoire de l’Église, c’est l’histoire de tout le monde »
35’10’’	Relations avec un réseau local d’archivistes, de musées, etc.
38’10’’	Premières relations avec l’AAEF
39’54’’	Le besoin de se former à l’histoire religieuse via les journées d’études et les formations
42’50’’	L’hétérogénéité entre les services d’archives diocésains d’une même province
49’40’’	La complémentarité indispensable de l’AAF au travail mené par l’AAEF
53’00’’	S’adapter pour correspondre aux réalités propres à chaque diocèse, l’exemple des guides d’archivage de l’AAEF
1’00’’40’’	Travailler dans un service d’archives privées pour l’Église
1’04’’55’’	Conclusion et fin de l’entretien

9. Annexe nº 9 : Entretien avec Brigitte Waché (historienne, professeure des universités)

Date : 11 mars 2021

Moyen technique : en distanciel via l'application Zoom

Durée : 1 heure 3 minutes 42 secondes

Méthodologie : entretien directif avec grille d'entretien

Brigitte Waché est historienne de formation et professeur d'histoire contemporaine. Ce qui a particulièrement retenu notre attention pour solliciter son témoignage est, d'une part, le fait qu'elle a classé, en tant que bénévole, le fonds du cardinal Georges Grente aux archives diocésaines du Mans et, d'autre part, qu'elle a été membre du secrétariat de l'AAEF pendant une vingtaine d'années. Notre entretien s'est construit autour de trois problématiques : quel regard porte-t-elle sur les archives religieuses en tant qu'historienne ? pourquoi et comment avoir été amenée à classer le fonds du cardinal Grente ? quelles étaient ses relations avec l'AAEF ?

9.1. Grille d'entretien

Votre regard sur les archives religieuses

- Pouvez-vous me rappeler quelle a été votre formation universitaire ?
- Dans la version publiée de votre DEA d'histoire religieuse, vous abordez rapidement les liens que vous avez eu avec l'AAEF lors de vos recherches. Pouvez-vous m'en dire plus à ce propos ?
- De même, dans quelle circonstance l'abbé Charles Molette a-t-il été amené à faire partie de votre jury de thèse sur l'abbé Louis Duchesne ?
- En tant qu'historienne du catholicisme français, qu'attendiez-vous de cette association (préservation des archives, ouverture aux chercheurs, etc.) ?
- Quels regards portiez-vous sur les archives religieuses au début de votre carrière ?
- En quoi les archives diocésaines sont-elles spécifiques selon vous ? Pourquoi ? Quelle différence avec les archives publiques par exemple ?
- Vous expliquez, dans un article publié dans le bulletin de l'AAEF en 2013, que l'intérêt croissant pour l'histoire religieuse a eu des répercussions sur l'histoire des archives de l'Église en France. Entre le début de vos recherches et aujourd'hui, avez-vous remarqué des évolutions significatives concernant la situation dans laquelle évoluent les archivistes diocésains (locaux, moyens matériels, religieux et laïcs, etc.) ?
- Lors de vos échanges avec d'autres historiens du catholicisme et de l'Église, évoquiez-vous la situation des archives religieuses entre vous ? Que revenait-il le plus souvent lors de vos échanges ? Y a-t-il une demande particulière qui émanait par exemple du côté des historiens vis-à-vis de la consultation des fonds conservés aux archives diocésaines ?

- Quel rôle, finalement en tant qu'historienne, donnez-vous d'ailleurs aux archivistes diocésains ? Qu'attendez-vous d'eux ?

Votre rôle en tant que bénévole lors du classement du fonds du cardinal Grente

- Dans quelle circonstance avez-vous été amenée à classer le fonds d'archives du cardinal Grente ? En quelle année était-ce ?
- Aviez-vous reçu une formation en archivistique au préalable ? Si non, en avez-vous réalisé une auprès de l'AAEF ?
- Sur quelles bases ou quels outils méthodologiques vous êtes-vous appuyée pour réaliser ce classement ? Dans quelles conditions matérielles avez-vous effectué ce classement ?
- Entreteniez-vous des relations ou des collaborations avec d'autres archivistes diocésains à cette occasion ? Éventuellement pour rechercher des documents sur le cardinal Grente dans d'autres diocèses ?
- Vous souvenez-vous de l'abbé Camille Moulin au diocèse du Mans qui a dirigé le service des archives historiques ? Quel souvenir avez-vous de lui ?

Vos relations avec l'AAEF

- J'ai précédemment évoqué la présence de l'abbé Molette à votre jury de thèse, de quelle nature étaient vos relations avec l'AAEF à cette époque ? Est-ce que le réseau constitué par l'association vous a été utile pour effectuer vos recherches ?
- Dans un document conservé aux archives diocésaines du Mans, il est fait mention de votre qualité de secrétaire et trésorière de l'AAEF. Comment en êtes-vous arrivée à assumer la responsabilité de ces postes ?
- Vous avez participé à certains congrès ou à certaines journées d'étude, en quoi ces moments vous ont paru important pour la communauté des archivistes diocésains et de congrégations ? Quel intérêt portait, à l'inverse, les archivistes sur vos propos ?
- Concernant vos contributions à l'écriture du bulletin, pouvez-vous m'en dire plus ? Était-ce de votre initiative ou l'AAEF qui vous sollicitait ?
- Quel souvenir avez-vous enfin de l'abbé Charles Molette ?

9.2. Inventaire chrono-thématique

Minutage	Sujets abordés
0’00’’	Présentation de l’entretien
1’15’’	Formation et premiers contacts avec les archives religieuses
5’15’’	Premiers contacts avec l’AAEF lors de la réalisation d’un DEA en histoire religieuse sur « les sources archivistiques de l’histoire du catholicisme français »
8’15’’	L’abbé Charles Molette, membre du jury de thèse de Brigitte Waché
10’15’’	Les attentes vis-à-vis de l’AAEF, susciter un regain d’intérêt pour la sauvegarde des archives religieuses
12’55’’	L’importance de conserver les archives historiques, une lente prise de conscience
15’15’’	La spécificité des archives diocésaines, le double-intérêt pour l’histoire de l’Église et pour l’histoire profane
19’50’’	Les archives diocésaines à la création de l’AAEF, une situation alarmante et « rudimentaire » dans bien des cas allant vers une professionnalisation croissante aujourd’hui
28’05’’	Regards d’historiens sur les archives religieuses
30’45’’	Relations entre historiens et archivistes diocésains
33’00’’	Les archives diocésaines, une source utile à l’historien à valoriser
34’45’’	Le rôle attendu des archivistes diocésains : permettre la consultation des archives
39’30’’	Le classement du fonds du cardinal Grente : origine et motivation
41’15’’	Le classement du fonds du cardinal Grente : méthodologie employée
46’35’’	Le classement du fonds du cardinal Grente : conditions matérielles
48’30’’	L’abbé Camille Moulin, ancien archiviste diocésain « représentatif d’une génération d’archivistes »
50’40’’	*Interruption de l’entretien (problèmes de connexion internet)*
53’00’’	*Reprise de l’entretien*
53’25’’	Le classement du fonds du cardinal Grente : relations avec d’autres archivistes
54’25’’	La gestion du secrétariat de l’AAEF
56’40’’	L’intérêt des archivistes pour les interventions de Brigitte Waché lors des congrès ou journées d’étude
58’30’’	La complémentarité des archives religieuses selon l’abbé Molette
59’25’’	« Insister sur la valorisation du rôle et de la personne de l’archiviste »
1’02’’25	Contributions de Brigitte Waché au bulletin de l’AAEF
1’02’’50	Conclusion de l’entretien

10. Annexe n° 10 : Programme du stage de formation archivistique spécialisée de Lille (1985)

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE
LAUREAT DE L'INSTITUT
, 75007 Paris
C.C.P. 32.228.84 A La Source

STAGE DE FORMATION ARCHIVISTIQUE SPECIALISEE : Matinées

Institut catholique de Lille : 24 juin - 4 juillet 1985

Lundi 24 juin	9 h.	Accueil. Présentation du stage et des participants. Plan des journées. Généralités sur les archives. Le Manuel des Archives de l'Eglise de France (C.M.)
	11 h.	Le cheminement d'une archiviste (Sr Madeleine-Saint-Jean)
Mardi 25	9 h.	Archives diocésaines et paroissiales (abbé Pierre Bizeau)
	10 h.30	Inventaires et instruments de recherche (Père Jean Mauzaize)
Mercredi 26	9 h.	Histoire des archives ecclésiastiques et religieuses (C.M.) Nature spécifique de ce genre de documents. Le Nouveau Code. Exigences qui découlent de ce caractère propre : titre I et titre II du règlement général des archives de l'Eglise de France
	10 h.30	Entrée des archives, enregistrement, éliminations, mise en série (P.B.)
Jeudi 27	9 h.	Reconstitution d'un fonds d'archives ecclésiastiques et religieux (dossiers de susbstitution et de complément), par recours aux : - Archives vaticanes et de la Propagande - Archives nationales, départementales, municipales (J.M.)

Vendredi 28 à Arras, dans le nouveau dépôt des archives diocésaines :

- L'archiviste diocésain et son fonds : archives diocésaines, paroissiales, personnelles
- L'archiviste et son dépôt d'archives

(abbés Léon Berthe et Pierre Bizeau)

Samedi 29 à Cambrai — La complémentarité des archives et du musée diocésains (abbé Félicien Machelart)

Dimanche 30 à Villeneuve d'Ascq, dans les archives de la congrégation du Sauveur et de la Sainte Vierge

Lundi 1er juillet	9 h.	Diversité des archives et Nouveau Code (titre III du Règl.gal) - archives bureaucratiques/historiques - archives de fonction/privées/personnelles/familiales Le secret et le traitement des archives (titre IV du Règl.gal)
	10 h.30	Le service de l'archiviste à sa communauté (Sr Mad.St-Jean)
Mardi 2	9 h.	Archives et procès de béatification (C.M. et P.S.)
	10 h.30	Nouvelles règles pour les procès de béatification (P.S.)
Mercredi 3	9 h.	La communication des archives : diverses questions que pose la communication (titre V du Règl. gal) (C.M.)
	10 h.30	Le service d'un archiviste à son diocèse : la "mémoire de l'église diocésaine" (P.B.)
Jeudi 4	9 h.	Locaux d'archives : équipement matériel (P.S.)
	11 h.	Présentation du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines (Sr Mad.St-Jean)

Stage de Lille : après-midi

Lundi 24 juin	14 h.	Le Vieux Lille : Collégiale Saint-Pierre, Hospice Comtesse, Notre-Dame-la-Treille, musée diocésain
Mardi 25	14 h.	Evêché de Lille, ses bâtiments, ses archives diocésaines et paroissiales
Mercredi 26	14 h.	Les archives de la Catho Fichiers et fiches (Fr. Jean-Pierre Ribaut)
	16 h.	Matériaux nécessaires pour le traitement des archives et leur mise en condition (Père Pierre Sourisseau)
Jeudi 27	14 h.	Eclairage mutuel des bâtiments et des archives, témoins conjoin de 7 siècles et demi d'histoire, à l'hôpital de Seclin
Vendredi 28, à Arras		aux Archives départementales : leur intérêt pour l'histoire religieuse
Samedi 29, à Tournai et Ramegnies-Chin		
	14 h.	à Ramegnies-Chin : Comment les fouilles archéologiques et les archives ont éclairé l'histoire de l'hôpital Saint-Nicolas et de la communauté de Saint-André, ainsi que le mouvement hospitalier, son inspiration, etc. depuis la première moitié du XIIIe siècle. (Soeur Marie-Thérèse Lacroix et ses consoeurs)
	17 h.30	Le lieu des fouilles à Tournai
Dimanche 30, à Villeneuve d'Ascq : suite de la matinée		
Lundi 1er juillet		Les Archives départementales de Lille et leurs ressources pour les archivistes ecclésiastiques et religieux : - ressources archivistiques - équipements techniques
Mardi 2		à la Société Mikros-Iga : Microfilms, et microfiches, confection, choix à faire, conservation, utilisation, etc.
Mercredi 3		à la Voix du Nord : les archives journalistiques, leur engrangement, leurs ressources, leur utilisation, etc.
Jeudi 4	14 h.	Le rôle du chroniqueur dans un monastère (dom Louis Soltner)
	15 h.	Conclusions du stage et remise des attestations
	17 h.	Inauguration de l'Exposition des archives des congrégations féminines ayant des établissements dans la région du Nord.

CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 181, copie du programme du stage de formation archivistique spécialisée de Lille (clichés : Alexis Hamelin).

11. Annexe n° 11 : Copie des articles de presse sur le stage de formation de Lyon de 1983

1er-7-83 ● PAGE 8

EGKDF H XX 69

Les archivistes religieux en stage national à Lyon

Une vingtaine de stagiaires — dont 2 Belges — sont actuellement en formation à l'Institut catholique de Lyon à l'initiative de l'Association des archivistes de l'Eglise de France qui, chaque année depuis 79, organise des sessions de formation dans une ville différente.

Le président de l'association, le P. Charles Molette a présenté à la presse les buts et les activités de l'A.A.E.F. créée voici une dizaine d'année dans le cadre d'un regain d'intérêt pour les archives religieuses à la suite de travaux universitaires (dont le professeur Latreille fut l'un des grands initiateurs à Lyon) mais aussi des recherches en sociologie pastorale : dès 61, le secrétariat de l'épiscopat avait souhaité un classement des archives diocésaines et un groupe de recherche historique et archivistiques des congrégations religieuses féminines travaillait depuis 71.

L'association s'est donc créée dans ce contexte avec l'accord du comité permanent de liaison avec les congrégations religieuses et du secrétariat de l'Episcopat.

Il y a actuellement un millier d'archivistes religieux dans les 90 diocèses français, les 100 congrégations masculines et les 400 congrégations féminines sans oublier les moines et les moniales ainsi que les mouvements d'apostolat des laïcs.

Depuis 2 ans sont également traitées méthodiquement les archives religieuses nationales.

Outre ces stages annuels, l'association publie un bulletin semestriel et organise un congrès tous les 2 ans. Enfin, elle est très sollicitée, en particulier pour élaborer une philosophie et une déontologie des archivistes, de leur devoir de réserve et du secret auquel ils sont parfois tenus dans le respect des personnes.

Le P. Molette a insisté sur l'intérêt du travail réalisé par les archivistes religieux : une bonne partie de la mémoire de notre pays a pour support les archives paroissiales et diocésaines d'avant la Révolution en dépit des destructions qui ont marqué le 16 et 18e siècles et constitue un patrimoine précieux sans parler de l'histoire proprement religieuse qui peut trouver de nombreuses sources dans les lettres d'évêques, visites pastorales, enquêtes canoniques, actes officiels, etc...

M. le Chanoine Morette

L'histoire tout court et l'histoire religieuse se recoupent d'ailleurs bien souvent, notamment pendant la dernière guerre, même si les historiens manquent de curiosité (les archives de la Gestapo pourraient parler, par exemple, de l'apostolat de chrétiens dans les camps de la mort, dont certaines lettres ressemblent étrangement à la lettre des chrétiens de Lyon martyrisés en l'an 177...).

Précisons que les stagiaires seront reçus à l'hôtel de ville ce vendredi à 17 h 30.

PAUL GRAVILLON ■

Le Progrès

vendredi 1er juillet 1983

Archivistes de l'église

Ils conservent une partie de la mémoire de la France

L'Association des archivistes de l'église de France, qui comprend un millier de membres, organise jusqu'au 9 juillet à Lyon, son quatrième stage de formation spécialisée. Celui-ci se déroule à l'Institut catholique : il est dirigé par le chanoine Molette qui préside également l'association.

Nul n'ignore l'importance des archives ecclésiales dans l'histoire de notre pays. Elles sont une partie de la mémoire de la France et elles servent à tous ceux qui s'intéressent au passé.

Le but de l'association est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents dont les plus anciens remontent généralement au XIIIe et au XIVe siècles.

Ces archivistes assurent également le bon fonctionnement du Centre national des archives de l'église de France en regroupant toutes les archives risquant de disparaître. Ce centre joue par rapport à l'église de France le rôle que tiennent les archives nationales en ce qui concerne les documents élaborés par les administrations et par les différents services de l'Etat.

Les archives de l'église sont ouvertes à tout un chacun et les archivistes de l'Etat coopèrent régulièrement avec leurs confrères de l'église. « Nos archives ont un caractère universel et spirituel », a affirmé le père Molette. « Et nous nous efforçons d'assurer une certaine continuité... »

Cela est parfois difficile. Car les archives de l'église ont été à plusieurs reprises détruites notamment au moment de la Réforme, en 1562 et à l'époque de la Révolution française.

Le Journal

vendredi 1er juillet 1983

Archivistes de l'église

Ils conservent une partie de la mémoire de la France

L'Association des archivistes de l'église de France, qui comprend un millier de membres organise jusqu'au 9 juillet à Lyon son 4e stage de formation spécialisée. Celui-ci se déroule à l'Institut catholique : il est dirigé par le chanoine Molette qui préside également l'association.

Nul n'ignore l'importance des archives ecclésiales dans l'histoire de notre pays. Elles sont une partie de la mémoire de la France et elles servent à tous ceux qui s'intéressent au passé.

Le but de l'association est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents dont les plus anciens remontent généralement au XIIIe et au XIVe siècle.

Ces archivistes assurent également le bon fonctionnement du Centre national des archives de l'église de France en regroupant toutes les archives risquant de disparaître. Ce centre joue par rapport à l'église de France le rôle que tiennent les archives nationales en ce qui concerne les documents élaborés par les administrations et par les différents services de l'État.

Les archives de l'église sont ouvertes à tout un chacun et les archivistes de l'État coopèrent régulièrement avec leurs confrères de l'église. « Nos archives ont un caractère universel et spirituel » a affirmé le père Molette. « Et nous nous efforçons d'assurer une certaine continuité... ».

Cela est parfois difficile. Car les archives de l'église ont été à plusieurs reprises détruites notamment au moment de la Réforme en 1562 et à l'époque de la Révolution française.

Lyon-Matin

vendredi 1er juillet 1983

Les archivistes de l'Église catholique reçus à l'hôtel de ville

Lyon-Matin

samedi 02.07.1983

« Vous autres archivistes, êtes les bienfaiteurs de l'humanité en conservant ces documents témoins de l'humanité et indispensables à la vie de l'Eglise ». C'est par ces quelques mots que Mme Bernadette Isaac-Sybille maire du 5e arrondissement a accueilli hier à l'hôtel de ville au nom de M. Francisque Collomb les congressistes de l'Association des archivistes de l'Eglise de France réunis en stage de formation à Lyon.

Le chanoine Molette directeur de l'Institut catholique où se déroule le stage qu'il préside, répondait à Mme Isaac en évoquant « la fécondité du catholicisme lyonnais » à travers les siècles, et les hommes et lieux saints qui ont façonné le passé de la ville.

Ce stage de formation qui s'achèvera le 9 juillet se déroule donc dans un cadre particulièrement propice. « Le patrimoine archivistique qui depuis deux milles ans procède de la vie de l'Eglise catholique — soulignait le chanoine Molette — conserve non seulement les traces de son identité spécifique et de sa vitalité à travers les siècles, mais aussi les traces du rôle qu'elle ne cesse de jouer dans la communauté humaine : conscience et matrice. A ce double titre ce patrimoine constitue un élément spécifique du patrimoine de l'humanité ».

Les archivistes religieux reçus à l'hôtel de ville

Réception à l'hôtel de ville pour les stagiaires de l'Association des archivistes de l'Eglise de France (voir « Le Progrès » de jeudi). Le président, le père Charles Molette, en remerciant les élus lyonnais, rappela les buts de l'association, mais rendit également hommage à la richesse historique et artistique de notre ville deux fois millenaire : l'amphithéâtre où furent martyrises les chrétiens de l'an 177 (leur lettre à leurs frères d'Asie mineure est sans doute la plus ancienne d'archives de l'Eglise de France), mais aussi les souvenirs de deux conciles œcuméniques de 1245 et de 1274 et de bien d'autres événements religieux de retentissement international.

Le père Charles Molette rappela également nombre de grandes figures lyonnaises, notamment de Saint Bonaventure, mais aussi de Claudine Thevenet et de Pauline Jaricot, jusqu'à ces hommes qui lancèrent pendant la Dernière Guerre les « Cahiers du témoignage chrétien » et incarnèrent la résistance spirituelle, comme les pères de Lubac, Fessard, Chaillet, Chaine, Richard, Bonsirven et tant d'autres :

« Cette même résistance qui soutint l'âme des victimes jusque dans les camps de la mort, comme l'ont fait le père Dillard et tous ceux qui, dans la déchéance de leur déportation, n'ont vu que l'occasion de stimuler l'héroïsme des déportés ou des requis : c'est bien du même esprit que procédaient ces diverses résistances, force est de le reconnaître, même si aujourd'hui encore, bien qu'ils leur doivent tant, certains semblent y demeurer inattentifs ».

Le père Molette rappela encore la mémoire de mère Elisabeth Rivet qui eut une conduite aussi héroïque que le père Maximilien Kolbe et que la ville de Lyon a honoré du nom d'une rue : *« C'est l'honneur de votre ville que d'avoir témoigné ainsi de l'estime qu'elle porte à tous les héros de cette résistance spirituelle ».*

Le Progrès

samedi 02.07.1983

Les archivistes de l'église catholique reçus à l'hôtel de ville

« Vous autres archivistes, êtes les bienfaiteurs de l'humanité en conservant ces documents témoins de l'humanité et indispensables à la vie de l'Eglise ». C'est par ces quelques mots que Mme Bernadette Isaac-Sybille maire du 5e arrondissement a accueilli à l'hôtel de ville au nom de M. Francisque Collomb les congressistes de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France réunis en stage de formation à Lyon.

Le chanoine Molette directeur de l'Institut catholique où se déroule le stage qu'il préside, répondait à Mme Isaac en évoquant « la fécondité du catholicisme lyonnais » à travers les siècles et les hommes et lieux saints qui ont façonné le passé de la ville.

Ce stage de formation qui s'achèvera le 9 juillet se déroule donc dans un cadre particulièrement propice. « Le patrimoine archivistique qui depuis deux mille ans procède de la vie de l'Eglise Catholique - soulignait le chanoine Molette - conserve non seulement les traces de son identité spécifique et de sa vitalité à travers les siècles, mais aussi les traces du rôle qu'elle ne cesse de jouer dans la communauté humaine : conscience et matrice. A ce double titre ce patrimoine constitue un élément spécifique du patrimoine de l'humanité ».

Le Journal

lundi 04.07.1983

QUE SERAIT UNE ÉGLISE SANS MÉMOIRE

• Pour la mémoire de l'Eglise Catholique en France, une association d'archivistes

Le chanoine Molette, président de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, docteur en lettres, est venu à Lyon du 27 juin au 9 juillet. Cette association, qui regroupe près de mille membres pour 90 diocèses, voulant marquer son haut niveau de compétence, avait choisi, pour organiser son quatrième stage de formation pour archivistes, les locaux des facultés catholiques. Après Paris, Toulouse et Angers c'était au bout de dix ans le tour de l'Institut de la rue du Plat.

Reçu à l'Hôtel de ville le chanoine n'a pas manqué, en historien qu'il est de célébrer la place de l'Eglise de Lyon dans l'histoire de l'Eglise universelle de Saint Irénée à Pauline Jaricot. Et de chanter "les heures de gloire" de notre cité : les conciles de 1245 et de 1274" tenus à Lyon "comment oublier - à propos de Lyon II - que si Thomas d'Aquin est mort sur la route avant d'arriver, c'est l'Archevêque de Lyon Pierre de Tarentaize, le futur Innocent V qui le 15 juillet 1274, sous la présidence du pape Grégoire X célébra les obsèques de Saint Bonaventure dont notre ville a conservé les restes mortels juqu'à leur profanation. Et en 1316, c'est l'intronisation du fils du savetier de Cahors qui dans votre primatiale devient le pape Jean XXII." Et de rappeler la place internationale de l'Institut des Sources chrétiennes, et d'évoquer la "résistance spirituelle" de chrétiens lyonnais.

Recevant les journalistes, le président de l'Association des archivistes de l'Eglise de France a expliqué : *"Nul n'ignore l'importance des archives ecclésiales dans l'histoire de notre pays et pour tous ceux qui veulent écrire l'histoire de l'Eglise de France au quotidien. Aussi notre association se propose-t-elle de "favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents qui témoignent de la vitalité de l'Eglise catholique de France, constituent un élément spécifique du patrimoine de notre pays... C'est en tant que détenteurs d'une spécificité mais d'une spécificité disponible au patrimoine commun de l'humanité que les archivistes religieux ont décidé d'unir leurs travaux et leurs réflexions."*

"Nos documents, a-t-il remarqué, ont eu à subir bien des dommages, des destructions au cours des siècles (la Réforme, la Révolution, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat). Mais ils suscitent aujourd'hui (un intérêt renouvelé chez les universitaires et chez les experts en sociologie religieuse. Et si certaines archives doivent être tenues secrètes par vue du respect des personnes, il arrive que leur publication permettent de rétablir la vérité". Ainsi Paul VI a décidé d'ouvrir aux historiens les Actes du Saint Siège pendant la guerre et l'attitude trop calomniée de Pie XII face au nazisme a été mieux comprise.

A la même époque les évêques de France ont écrit une lettre au Saint Siège qu'il importera de connaître pour être équitable à leur égard. On voit comme la tâche des archivistes importe à tous : *"Dans cet obscur service des traces palpitantes de vie, du dialogue multiforme et bi millénaire de l'Eglise disait Jean Paul II la conservation, la présentation digne et appropriée de ces documents, du plus humble au plus précieux, deviennent un service rendu à la Vérité".* Que serait l'humanité si l'Eglise n'avait plus de mémoire ?

• Pour la mémoire de l'Eglise de Lyon, un archiviste

Depuis 1959, le Père JOMAND est l'archiviste du diocèse de Lyon. A 78 ans il monte allégrement avec moi les deux étages de l'immeuble de la rue Jean Carriès et nous entrons dans la grande salle de 225 m² où, il a rangé, à la sueur de son front, aidé du regretté Père Taillade six tonnes d'archives. Tout n'est pas là pourtant, puisque des documents demeurent au 3e étage de l'archevêché où travaillent le Père Donque et Mademoiselle Blanc avec le même soin. Il y a aussi tout ce qui a été perdu, détruit par ignorance, négligence ou malveillance, tout ce qui est passé à l'Etat ou aux Municipalités. En 1907, précise le Père Jomand au moment où l'archevêque a dû quitter le palais St Jean, on a sauvé par contre tous les documents."

Chaponost en lyonnais

Mais pourquoi venir s'enfermer parmi les vieux papiers jaunis et ternis ? Pourquoi avoir eu l'idée de ce "service obscur" et parfois méprisé ? (rat de bibliothèque disait-on jadis fort méchament) "J'ai toujours aimé l'histoire me dit-il n'ai-je pas vécu dans une antique demeure du XVIIe siècle à Chaponost près des aqueducs romains. **"Chaponost en Lyonnais"** titre du gros livre, bien illustré, fruit de 20 ans de recherche que Joseph Jomand a publié en 1966 et auquel l'Académie de Lyon a donné le grand Prix d'histoire. Prêtre en 1929, professeur au petit séminaire d'Oullins le Père Jomand eut à préparer pour l'exposition diocésaine de 1936 le stand que présentait la maison de l'Argentière *"c'est ce qui m'a lancé"* conclut-il.

Histoire minuscule ou majuscule

Nous sommes donc tous les deux devant les archives classées par ordre alphabétique. Rhône et Roannais... ou plutôt quand le P. Jomand ouvre (au hasard ?) un dossier, nous sommes à Néronde le 3 prairial an X (j'ai la traduction immédiate par lettre de l'archevêque de Lyon de la présence d'un prêtre, aire de la commune de Verrière, qui est venu prendre asile aux environs de Néronde. *"Un homme turbulent, ennemi de l'ordre social... et il a cherché à élever l'autel de la discorde contre celui de la paix."* En revanche, les gens de Néronde demandent comme curé Barthélemy Bouquin, prêtre desservant la commune de Balbigny".

On pourrait multiplier par mille un tel exemple - remarque le P. Jomand - on touche là les problèmes posés par le serment à la Constitution, l'opposition des deux clergés de la petite histoire à la grande !

MARINGES : le neveu à la recherche du grand oncle

A vrai dire, Joseph Jomand a de cette période de l'histoire une remarquable connaissance et c'est à son grand'oncle, curé de Maringes sous la terreur, qu'il la doit. Son premier essai d'historien est en effet consacré à Jean François Jomand (curé de Maringes de 1783 à 1816) la couverture du livre porte en sous-titre : une paroisse du Forez sous la Révolution. Pourquoi ce lyonnais s'est-il plu à fouiller les archives d'un village du Forez ? L'avant propos l'explique et permet d'apprécier et la sagacité du chercheur et le charme du conteur. *"De Maringes, écrit-il, je ne savais qu'une chose le trois janvier 1816 était mort curé de la paroisse un Jean François Jomand, parent inconnu dont mon grand-père avait soigneusement relevé sur un modeste cahier d'écolier, le laconique acte de décès. Ces pages de souvenirs familiaux reproduisaient heureusement quelques feuillets plus loin son extrait de naissance et celui de mon arrière grand-père dressés tous deux à Chambost Longesaigne, au déclin du XVIIIe siècle"* Dès lors Joseph Jomand part à la recherche de Jean François. Il visite les archives départementales du Rhône, dépouille les registres paroissiaux de Chambost où il passe deux étés à la mairie, revient aux archives départementales, découvre Maringes, met la main soit à la cure soit en mairie sur des documents de première importance ; il rapproche les faits, vérifie des hypothèses et en fin il peut *"regrouper les principaux épisodes d'une vie parfois bien mouvementée"*. Jean François apparait peu à peu à son nveau, qui le voit vivre pendant les trente trois dernières années de sa vie : prêtre jureur, paysan et suspect, reprenant son ministère après la terreur et participant à la restauration religieuse sous l'Empire.

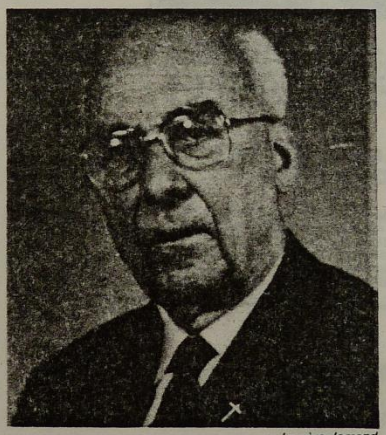

Le père Jomand

L'Impérial neveu et l'oncle archevêque

Ainsi, les vieux papiers parlent au Père Jomand qui a l'art de les faire parler. Dans la grisaille de cette salle de la rue Jean Carriès où je ne vois d'abord que d'innombrables dossiers, voici que m'apparait Napoléon 1er dans ses démêlés avec Pie VII. L'Empereur dans la lettre que je tiens donne ordre de faire traduire de l'italien les remontrances du Pape. L'écriture est lisible mais l'orthographe assez médiocre. L'Empereur avait-il de notre langue une science parfaite ? Voici le Cardinal Fesch dont le P. Jomand connait mieux que personne la correspondance. Il me raconte par quelle bonne fortune lui sont parvenues en 1960 des lettres inédites qui se trouvaient dans des cartons du chanoine Vanel, curé de St Bonaventure. Aussi son ouvrage **"Fesch par lui-même"** (1970) publié à l'occasion du deuxième centenaire de l'Empereur a t-il beaucoup d'attraits et d'originalité.

...Archevêques de Lyon

Voici, enfin évoqué par une lettre un autre archevêque de Lyon : le cardinal Gerlier : le sergent Gerlier, prisonnier pendant la guerre de 14, libéré, arrive en Suisse et écrit sa joie, à sa *"maman bien aimée"* avec une grande tendresse et d'abondants adjectifs.

Archives de paroisses de conseils de fabriques, de mouvements, d'institutions, livres écrits par des prêtres du diocèse, patrimoine rangé classé par la vigilance du Père Jomand qui en apprécie la valeur. Entretenant la mémoire de l'Eglise de Lyon, n'assure-t-il pas aussi sa lucidité ?

Louis PERRIN

L'Essor

n° 1915 du vendredi 08.07.1983.

CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 180, copies des articles publiés suite à la conférence de presse de Lyon (clichés : Alexis Hamelin).

12. Annexe n° 12 : Fiches descriptives des formations de niveau A1 et A2 de l'AAEF

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

FORMATIONS 2021 EN LIGNE

ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE + VIA SERVATA TRADERE

Compte tenu de l'incertitude liée à la situation sanitaire, nous vous proposons une formation en format vidéo disponible en ligne. Un nouveau défi qui permettra de répondre, à n'en pas douter, à la demande des adhérents suite à l'annulation de la session de 2020.

Seuls les modules A1 et A2 auront lieu, le A3 étant remis à 2022. Le module A2 correspond à celui qui aurait dû être traité en 2020.

Il est possible de suivre un seul ou les deux modules. Le contenu sera disponible via un lien qui vous sera envoyé par mail après validation de votre inscription.

Les modules se présenteront sous la forme de vidéos commentées par des intervenants en voix-off. Des fiches récapitulatives vous seront transmises, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation permettant de s'assurer de l'assimilation du contenu. Les participants auront également la possibilité d'échanger par mail avec les intervenants et les administratrices chargées de la formation afin d'assurer un suivi. Une attestation sera fournie à chaque participant à la fin de la formation.

Le contenu de chaque module se trouve détaillé ci-dessous.

Pour toute question : formation@aaef-asso.fr

A1 DÉBUTER - LES PREMIERS OUTILS

Lorsque l'on est nommé archiviste sans en avoir la formation, on peut se sentir un peu perdu, ne pas savoir en quoi consiste sa nouvelle mission, ni par où commencer.

Ce module est conçu comme un « kit de survie » de l'archiviste débutant, rassemblant ce qui est indispensable de savoir et d'avoir à sa disposition pour commencer à mettre en place quelques procédures simples et être capable de faire fonctionner son service en attendant d'avoir complété la formation A2 en 3 ans.

Il se présente sous la forme d'un cours illustré par des exemples simples et concrets issus de la réalité des archives ecclésiastiques.

Objectifs :
Comprendre les notions de base et le vocabulaire lié aux archives et au métier d'archiviste. Créer les outils indispensables à la gestion d'un service d'archives. Identifier les priorités, se fixer des objectifs et être capable de commencer à travailler sur ses fonds.

Prérequis : Aucun

Contenu :
- Qu'est-ce que les archives ?
- L'archiviste et ses différentes missions.
- Les étapes de la prise en main d'un service d'archives.
- L'organisation du service et les outils de gestion indispensables.

Temps de travail demandé : 7h (une journée)

A2 APPROFONDIR : GÉRER UN SERVICE D'ARCHIVES - DÉCRIRE ET CONSERVER

La description et la réalisation des instruments de recherche est au cœur du métier d'archiviste. Tout travail de classement d'un fonds doit se conclure par la rédaction d'un instrument de recherche, trace visible du travail de classement, transmis par l'archiviste à son successeur et qui fera mémoire. Un travail de classement qui n'aboutit pas à restituer à un public extérieur (institutionnel, scientifique ou culturel) le contenu du fonds et son organisation interne est inutile.

Les documents d'archives sont uniques et fragiles, il est nécessaire de les conserver dans les meilleures conditions possibles.

Objectifs :
- Connaître et maîtriser les notions élémentaires pour la description des archives et l'élaboration d'un instrument de recherche.
- Connaître les normes, prescriptions et bonnes pratiques pour une conservation adaptée aux différents types de documents.
- Apprendre à les appliquer au mieux en s'adaptant à sa situation et à ses moyens.

Prérequis : Module A1 ou autre formation archivistique, connaissances de base en informatique.

Contenu :
- Les notions fondamentales concernant la description et l'élaboration des différents instruments de recherche seront abordées avec la présentation de cas pratiques suivis d'exercices d'application.
- Visite d'un service d'archives en format vidéo.
- La conservation des archives : théorie et présentation de cas pratiques.

Temps de travail demandé : 14h (2 jours)

Pour toute question : formation@aaef-asso.fr ✠ www.aaef-asso.fr/formations

Ce dépliant est en ligne sur le site internet de l'AAEF via ce lien consulté le 27/05/2021 : [https://www.aaef-asso.fr/fichiers/images/Formations/Formation_2021_Descriptif.pdf].

13. Annexe n° 13 : Enquête préparatoire à la session de septembre 1973 de l'AAEF complétée par l'abbé Charles Lardic

Le Mans

Enquête préparatoire à la

SESSION D'ARCHIVISTES ECCLESIASTIQUES ET RELIGIEUX

- Mardi 18 et mercredi 19 septembre 1973 -

(adressée aux responsables, ecclésiastiques et religieux, de fonds d'archives centraux)

NOTE PRELIMINAIRE

Dans ce texte, on entend par :

. FONDS CENTRAUX : ceux qui correspondent à une grande unité de gouvernement : évêché, maison généralice, maison provinciale.

. FONDS PARTICULIERS : ceux qui correspondent à des directions, services ou établissements particuliers.

. DOSSIERS DE FONCTION : ceux qui sont produits par l'activité de quelqu'un agissant au titre de sa fonction, et qui concernent les affaires qu'il traite à ce titre.

. PAPIERS PERSONNELS : ceux qui proviennent des relations personnelles de quelqu'un, ou de ses activités personnelles (correspondances personnelles, travaux personnels).

PERSONNEL

. Depuis combien de temps êtes-vous en fonction ? 10 août 1967

. Quelle formation initiale aviez-vous ? pas de formation technique, mais empirique - chercheur -

. Avez-vous fait un stage de formation d'archiviste ? Où ? non

. Accepteriez-vous de faire un stage ? difficilement, mais possible. J'ai déjà couru et examens à la faculté de droit.

. Avez-vous du personnel ? Combien ? Ayant quelle qualification ? une secrétaire permanente - deux bénévoles de temps en temps.

LOCAL

. Votre local d'archives est-il à l'abri de l'humidité, de la chaleur ? Comment est-il éclairé ? actuellement une sorte de cave - 2 lampes néon -

. Comment est-il équipé ? en rayonnages ? en cartons ? casiers en bois. registres empilés.

. Importance matérielle des rayonnages : nombre de mètres ? sur quelle hauteur ? (pour les archivistes diocésains : quelle place prennent, dans votre dépôt, les registres des actes de catholicité ?).

en conservant les reg. de cathol. sur 30 ans il faudrait (registres debout) 56m 81cm (Htem 0,40)

. De quels crédits de fonctionnement dispose votre service ? néant. J'ai une baguette de fils électriques comme règle.

Qu'avez-vous comme local de consultation ? actuellement, rien. Toutefois, près de la salle des archives de Catholicité, une pièce en contrebas, servant de débarras au service comptable.

FONDS ET VERSEMENTS

salle actuelle : registres de Catholicité – Au grenier Evêché toutes les archives historiques pêle-mêle, en attendant travaux dans les caves du Secrétariat -

. Quelle est la provenance des archives de votre fonds : secrétariat de l'évêché, secrétariat généralice, secrétariat provincial ? directions ou services ? établissements ou paroisses ?

. Certaines directions, certains services, certains établissements ont-ils leur propre service d'archives ? Ces fonds particuliers ont-ils un délégué aux archives ? un local adapté ?

salle d'archives : Reg. de Catholicité de 1800 et ss. à nos jours.

. Est-ce que toutes les archives de fonction qui ont plus de cinquante ans sont déposées dans votre fonds central ? Les exceptions correspondent-elles à l'existence d'un réel service d'archives, avec délégué aux archives et local adapté ?

. Comment se font les versements des directions, services, établissements ?

néant - Je ne suis informé de rien. - Le jeune comptable laïc, monopolise tout le courrier. - Depuis 1967, votre lettre est le 1er Document émanant du Secrétariat de l'Officialat, dont j'ai eu connaissance.

. Comment se font les versements des différents bulletins, imprimés et polycopiés, des oeuvres, mouvements, établissements, paroisses ? des collections de feuilles d'annonces, de circulaires etc... ?

. Comment se font les versements des inventaires et photographies des objets sacrés ? des plans et photographies des lieux de culte avant chaque transformation afin que trace en soit gardée pour l'histoire ?

DESTRUCTIONS ET ARCHIVES EN PERIL

M. le Chanoine Bouvet, vicaire général était chargé des Archives historiques. Retiré à la Maison de retraite il m'a passé son petit inventaire. Ne désirant plus s'en occuper. Je viens donc de prendre en mains ce "Service". Mais ces archives étant au grenier de l'évêché sont "inconsultables". - 20 demandes sont sans réponses, y compris une cause de béatification.

. Connaissez-vous, dans le secteur dont vous êtes responsable, des destructions, regrettables pour l'histoire, qui eussent pu être évitées ?

. Connaissez-vous, dans le secteur dont vous êtes responsable, des archives en péril ? De quoi s'agit-il ? Que préconiseriez-vous pour la sauvegarde de ces documents, dossiers etc... ?

. Connaissez-vous l'existence de papiers privés de défunts ou d'archives de personnes morales éteintes, qui n'aient pas été versées dans des fonds susceptibles d'en assurer la conservation ? Quel remèdes préconiseriez-vous pour assurer la sauvegarde de ces papiers et documents ?

DEPOTS

oui, documents historiques sur une famille du Maine (une quarantaine de liasses)

. Avez-vous effectué un dépôt dans les Archives départementales ? dans 50 ans ces documents seront propriété des archives départ.les

. Qu'est-ce qui a été déposé ?

. Avantages constatés.

. Inconvénients (éventuellement).

• En 1933 les Arch. départ.les nous ont confié, en dépôt (manque de place chez elles) les reg. de Cathol. de 1800 à 1880 environ.)

Auriez-vous la bonté de répondre à ce questionnaire, avec tous les compléments et toutes les remarques que vous estimeriez utiles, pour le 1er juin 1973 ?

Réponses à adresser à M. l'Abbé MOLETTE
52, rue de Bourgogne
75007 PARIS

CNAEF, fonds d'archives de l'AAEF, 6 EG 40, enquête préparatoire à la session de septembre 1973 de l'AAEF complétée par l'abbé Charles Lardic (cliché : Alexis Hamelin).

Table des figures

Figure 1 Articles rédigés par des archivistes diocésains et publiés dans le bulletin de l'AAEF par année (en pourcentage) 21

Figure 2 Nombre d'articles rédigés par des conservateurs du patrimoine ou des archivistes de services d'archives départementales dans le bulletin de l'AAEF (en unité) 34

Figure 3 Une des rares photos du dépôt des archives des Morets publiée dans un article du bulletin diocésain du Mans en octobre 1997 61

Table des matières

SOMMAIRE **7**

TABLE DES ABREVIATIONS **9**

INTRODUCTION **11**

L'ARCHIVISTE DIOCESAIN A UN TOURNANT DE SON EVOLUTION **15**

1. La génération des prêtres et sœurs archivistes **16**
1.1. Archivistes mais serviteurs de l'Église avant tout 16
1.2. Des archivistes en manque de formation et de moyens 18
1.3. Une implication de plus en plus grande des archivistes diocésains dans l'AAEF ? L'exemple du bulletin 20
2. L'Association des archivistes de l'Église de France, un acteur majeur dans la formation des archivistes **22**
2.1. Le bulletin d'information et les journées d'études au service de la formation continue des archivistes 22
2.2. La formation technique et archivistique, une offre en constante évolution 24
2.2.1. Le stage d'archivistique spécialisée sous la présidence de l'abbé Molette 24
2.2.2. Les évolutions de l'offre de formation depuis 1997 : l'AAEF en quête de stabilité 27
2.3. Les manuel et guides de travail 29
3. Mobiliser les réseaux nationaux en faveur de la formation des archivistes **31**
3.1. Nouer des liens avec l'*Archivio segreto vaticano* 31
3.2. Coopérer avec la direction des Archives de France et les services d'archives départementaux 32

CONCLUSION DE L'ETAT DES CONNAISSANCES **35**

BIBLIOGRAPHIE **37**

1. Les archives religieuses en France **37**
2. Les archives diocésaines du Mans **38**
3. Les archives diocésaines d'Arras **38**
4. Les archives diocésaines de Nantes **39**
5. Les archives diocésaines de Nice **39**
6. Archives communautaires **39**
7. Sociologie des professions **40**
8. Les associations professionnelles **40**
9. Bénévolat et bénévoles **41**
10. Méthodologie et outils de l'entretien **41**

ÉTAT DES SOURCES **42**

1. Législation sur les archives de l'Église **42**
2. Fonds d'archives de l'Association des archivistes de l'Église de France **42**
3. Fonds des Archives historiques du diocèse du Mans **43**
4. Entretiens **43**
5. Sources imprimées **44**
5.1. Bulletin diocésain du Mans 44
5.2. Bulletin de l'Association des archivistes de l'Église de France 45
5.2.1. Activité officielle de l'association 45
5.2.2. Éditoriaux du bulletin 46
5.2.3. Congrès nationaux de l'AAEF 48
5.2.4. Stages et sessions de formation 48
5.2.5. Journées d'études de l'AAEF 51
5.2.6. Réunions et rencontres régionales d'archivistes 51
5.2.7. Être archiviste diocésain 53
5.2.8. Portraits d'archivistes et notices biographiques 54

5.2.9. Archives diocésaines 55
5.2.10. Archives paroissiales 55
5.2.11. Archives et archivistes de congrégations et de monastères 56
5.2.12. Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines 57
5.2.13. Techniques archivistiques 57
5.2.14. Archives secrètes vaticanes 58
5.2.15. Le Centre national des Archives de l'Église de France 58
5.2.16. Archives religieuses et institutions publiques 58

L'ARCHIVISTE DIOCESAIN ET LA PROFESSIONNALISATION D'UN SERVICE D'ARCHIVES : FONCTIONNEMENT, ATTENTES ET ENJEUX 59

1. Un service en pleine évolution 60
1.1. Historique du service des archives diocésaines du Mans....60
1.2. Professionnaliser la gestion des archives au sein d'un diocèse : un besoin conjoncturel ? 63
1.3. Les bénévoles, une aide précieuse pour l'archiviste diocésain ? 65
2. Être archiviste diocésain 67
2.1. Être vu et reconnu, un agent en quête de visibilité....67
2.1.1. Le bulletin diocésain, un bon moyen de communication ? 67
2.1.2. Être en contact direct avec ses collègues et les producteurs d'archives, la clé d'une bonne visibilité 69
2.2. Rôle(s) et devoir(s) de l'archiviste diocésain 71
2.3. La nécessité de se réunir entre professionnels....73
2.3.1. Rompre l'isolement de l'archiviste diocésain 73
2.3.2. Les rencontres régionales d'archivistes....75
3. Les archives diocésaines et ecclésiastiques, un modèle d'archives communautaires ? 77
3.1. Les archives au service de l'Église et de sa communauté 77
3.2. Les archives diocésaines du Mans au cœur d'une dynamique archivistique internationale ? 80
3.3. Un modèle d'archives communautaires singulier 81

CONCLUSION DE L'ETUDE DE CAS....83

CONCLUSION GENERALE 85

ANNEXES 87

1. Annexe n° 1 : Entretien avec Gilles Bouis (archiviste diocésain et président de l'AAEF)....87
1.1. Grille d'entretien....87
1.2. Inventaire chrono-thématique 89
2. Annexe n° 2 : Entretien avec Mgr Le Saux (évêque du Mans)....90
2.1. Grille d'entretien....90
2.2. Inventaire chrono-thématique 91
3. Annexe n° 3 : Entretien avec le père Paul-Antoine Drouin (vicaire général du Mans) 92
3.1. Grille d'entretien....92
3.2. Inventaire chrono-thématique 93
4. Annexe n° 4 : Entretien avec Aude Pégis (chancelier de l'évêché du Mans) .. 94
4.1. Grille d'entretien....94
4.2. Inventaire chrono-thématique 95
5. Annexe n° 5 : Entretien avec Bruno de Labarthe (économe diocésain du Mans) 96
5.1. Grille d'entretien....96
5.2. Inventaire chrono-thématique 97
6. Annexe n° 6 : Entretien avec Marie Pitette (archiviste diocésaine du Mans) . 98
6.1. Grille d'entretien....98
6.2. Inventaire chrono-thématique 100

7. Annexe n° 7 : Entretien avec Audrey Cassan (archiviste diocésaine d'Arras) 101
7.1. Grille d'entretien 101
7.2. Inventaire chrono-thématique 102
8. Annexe n° 8 : Entretien avec Véronique Bontemps (archiviste diocésaine de Nantes) 103
8.1. Grille d'entretien 103
8.2. Inventaire chrono-thématique 105
9. Annexe n° 9 : Entretien avec Brigitte Waché (historienne, professeure des universités) 106
9.1. Grille d'entretien 106
9.2. Inventaire chrono-thématique 108
10. Annexe n° 10 : Programme du stage de formation archivistique spécialisée de Lille (1985) 109
11. Annexe n° 11 : Copie des articles de presse sur le stage de formation de Lyon de 1983 111
12. Annexe n° 12 : Fiches descriptives des formations de niveau A1 et A2 de l'AAEF 114
13. Annexe n° 13 : Enquête préparatoire à la session de septembre 1973 de l'AAEF complétée par l'abbé Charles Lardic 115

TABLE DES FIGURES 117

TABLE DES MATIERES 119

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné Alexis HAMELIN
déclare être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signé par l'étudiant le 28/05/2021

Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint à tous les rapports, dossiers, mémoires.

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

université angers

RÉSUMÉ

Depuis les années 1970, le profil de l'archiviste diocésain connaît d'importantes mutations. En effet, aux prêtres et religieuses chargés d'assurer la gestion des services d'archives diocésaines se substituent, depuis maintenant une vingtaine d'années, des laïcs et des archivistes professionnels formés à l'université.
Cet angle de mort de la recherche nous permet d'étudier plus spécifiquement le besoin de professionnalisation ressenti chez les archivistes de cette première génération qui, nommés à un poste longtemps méconnu, ont trouvé une réponse adaptée à leur demande grâce à l'action de l'Association des archivistes de l'Église de France. À l'instar des autres associations professionnelles, celle-ci poursuit depuis 1973 une politique de formation des archivistes ecclésiastiques et religieux qui a tendance, ces dernières années, à se professionnaliser.
De manière plus précise, nous étudions le changement générationnel d'archivistes et le processus de professionnalisation du service des archives diocésaines du Mans. Par la collecte des témoignages oraux de plusieurs responsables de l'association diocésaine du Mans et l'analyse des archives du service, c'est la place occupée par l'archiviste dans l'association que nous définissons au cours de notre recherche depuis les années 1970 jusqu'à nos jours.
Notre travail propose enfin, en lien avec l'actualité archivistique, d'ouvrir le champ d'étude : les archives de l'Église peuvent-elles être considérées comme des archives communautaires ? Le cas échéant, selon quels critères ?

mots-clés : archivistes, archives diocésaines, Église catholique, professionnalisation, Association des archivistes de l'Église de France, association professionnelle, archives communautaires

ABSTRACT

Since the 1970's, the profile of the diocesan archivist has undergone significant changes. In fact, the priests and nuns responsible for managing the diocesan archival services have been replaced, for some twenty years now, by laypersons and professionnal archivists trained at the university.
This research blind spot allows us to study the need of professionalization felt by the archivists of this first generation who, appointed to a position long unrecognized, found a response adapted to their request thanks to the action of the *Association des archivistes de l'Église de France*. Like other professional associations, since 1973 it has pursued a policy of training ecclesiastical and religious archivists which has tended, in recent years, to become more professional.
More precisely, we study the generational change of archivists and the process of professionalization of the diocesan archives of Le Mans. By collecting oral testimonies from several officials of the diocesan association of Le Mans and analyzing the archives of the diocesan archives, it's the place occupied by the archivist in the association that we have defined in our research project over the 1970's until nowadays.
Finally, linked with archival news, our work suggests to open up the field of study : can catholic Church archives be considered as community archives ? If so, according what criteria ?

keywords : archivists, diocesan archives, catholic Church, professionalization, Association des archivistes de l'Église de France, professional association, community archives

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23

université angers